



HAL
open science

Considérations inactuelles et actuelles sur l'élitisme républicain et l'Administration française (version corrigée par l'auteur)

Vida Azimi

► To cite this version:

Vida Azimi. Considérations inactuelles et actuelles sur l'élitisme républicain et l'Administration française (version corrigée par l'auteur). Vida AZIMI (sous la direction de). Les élites administratives en France et en Italie, Editions Panthéon-Assas, pp.19-104, 2006, 978-2-913397-56-9. halshs-00861455

HAL Id: halshs-00861455

<https://shs.hal.science/halshs-00861455>

Submitted on 12 Sep 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vida AZIMI, « Considérations inactuelles et actuelles sur l'élitisme républicain et l'Administration française », in : *Les Elites administratives en France et en Italie* (sous la direction de Vida AZIMI), éditions Panthéon-Assas/Colloques, Paris, 2006, pp.19-104.



**Editions
Panthéon
Assas**

Colloques

sous la
direction de
Vida Azimi



**Les élites administratives
en France et en Italie**

CONSIDÉRATIONS INACTUELLES ET ACTUELLES SUR L'ÉLITISME RÉPUBLICAIN ET L'ADMINISTRATION FRANÇAISE¹

Vida AZIMI

Directrice de recherche au CNRS - CERSA/Paris II

« *On gouverne avec des partis,
on administre avec des capacités* »
Napoléon III

« *Tout le problème est de s'élever, de se
distinguer, sans se séparer des autres hommes* »
Jean d'Ormesson²

« Je suis reconnaissant à cette République d'avoir permis à un étudiant pauvre de devenir haut fonctionnaire » (René Lenoir)³. « On naît normalien, comme on naissait prince du sang » (Georges Pompidou)⁴. « Mes parents, instituteurs venus

¹ À l'origine, la contribution orale se bornait à de « menus propos ». Extraite d'une étude originale beaucoup plus consistante, un changement de titre a été jugé utile. L'occasion de cet ouvrage a été propice à une publication intégrale de ce travail. D'habitude, « l'élitisme républicain » parcourt les discours, sans que l'on s'arrête pour en examiner le cours historique et se projeter dans son futur parcours. Loin de moi la prétention à l'exhaustivité, encore moins à une quelconque perfection. Ici, je n'ai fait que suivre le conseil de Chesterton : « Si une chose vaut vraiment la peine d'être faite, elle vaut la peine d'être faite même imparfaitement ! ». Au lecteur d'en juger.

² Extrait d'un entretien avec Pascale Frey, janv. 1994.
³ *La Revue administrative (Rev. adm.)*, n° spéc. 1996. Actes du colloque du cinquantenaire de l'ENA (Strasbourg, 1995), p. 91. Réagissant à des propos entendus lors du colloque sur les concours en particulier, René Lenoir tient à apporter son « témoignage personnel », très édifiant : « je suis arrivé à la Libération à Paris venant d'Algérie dans un *batlle dress* canadien et avec une petite valise. J'ai travaillé à mi-temps pour préparer des concours. Eh bien, si j'étais né dix ans plus tôt, je ne serais pas haut fonctionnaire ».

⁴ Cité par A. Peyrefitte, *La rue d'Ulm*, Paris, Flammarion, 1964, p. 14.

*in : Les élites administratives en France et en Italie,
Cous la direction de Vida Azimi, Editions
Pantheon - Assas/Colloques, Paris, 2006. pp. 19-104*

du haut Doubs, et mes professeurs du lycée Victor Hugo de Besançon n'aspiraient qu'à me voir réussir aux concours. Le reste viendrait par surcroît » (Jean-Pierre Chevènement)⁵.

Ces professions de foi portent en condensé les traits principaux de l'élitisme républicain : la fonction d'élévation sociale, celle de l'authentification de l'élite administrative par les grandes écoles, celle de sa légitimation par le procédé méritocratique du concours doublée d'un sentiment de *certitudo sui*⁶. Ce dernier s'avère lui-même « inséparable d'une *certitudo solutis*, qui se nourrit de l'émervellement d'appartenir à un groupe d'exception, se trouve encore redoublée par l'effet de la consécration »⁷. La première déclaration est d'un ancien ministre et ancien directeur de l'ENA qui revendique son appartenance à « une noblesse issue du Tiers-état »⁸. La seconde est d'un Président de la République dont le mandat a coïncidé avec la montée en puissance de la technocratie. La troisième est d'un énarque, connu pour un pamphlet retentissant contre « l'Énararchie », qui devenu ministre assigne comme objectif à l'Éducation nationale : « la promotion de tous et la sélection des meilleurs »⁹. Les citations peuvent se multiplier à l'envi, dans une atmosphère d'exaltation de l'imagerie républicaine vécue par des « oblates de l'École libératrice »¹⁰, révélatrices d'une vulgate commune à la gauche et à la droite. À preuve cette « confiance psychanalytique » que « lâche » la psychanalyste Julia Kristeva – lors d'un déjeuner politico-intello-mondain dont notre République est très friande – après avoir lancé le dialogue sur le budget de la recherche et « l'élitisme républicain » : « Sur le divan, dit-elle au ministre amphitryon, des gens de gauche avouent reconnaître leur désir dans le vôtre »¹¹. Or point n'est besoin de matéutique analytique, on le verra, pour mettre

⁵ J.-P. Chevènement, *Le courage de décider*, Paris, Robert Laffont, 2002, p. 10. Ce livre a servi de support à la campagne présidentielle de Jean-Pierre Chevènement.

⁶ P. Bourdieu, *La noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Minuit, Sens commun, 1989, p. 257.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Le Monde*, 5 avr. 1989.

⁹ J.-P. Chevènement entend s'inspirer ainsi d'une pensée de Paul Langevin exprimée dans le fameux rapport Langevin-Wallon, élaboré au lendemain de la Libération. Je saisis ici l'opportunité de remercier M. le ministre Jean-Pierre Chevènement pour l'entretien qu'il a bien voulu m'accorder au siège de *La République moderne*, le 27 janv. 2003, 11 h-12 h.

Dans son ouvrage, *Défis républicains*, Paris, Fayard, 2004, Jean-Pierre Chevènement ne manque pas de revenir en quelques pages (pp.130-135) sur sa conception de l'élitisme républicain et l'application qu'il entend en donner lors de son passage à la tête de l'Éducation nationale : « l'égalité ne consiste pas à faire passer tout le monde sous la toise, mais à permettre à chacun d'aller au bout de ses possibilités. Tel était le sens profondément démocratique de l'élitisme républicain déjà présent dans le mot d'ordre lancé par Henri Wallon au lendemain de la Libération : la promotion de tous et la sélection des meilleurs », p. 134. Passages soulignés par l'auteur.

¹⁰ P. Bourdieu, *op. cit.*, p. 295.

¹¹ *Madame Figaro*, n° 1025, samedi 17 avr. 2004, p. 20. Déjeuner organisé par M. Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Raffarin, auquel sont conviés principalement des intellectuels dits de gauche. À la même occasion, Alain Finkielkraut s'interroge sur la discrimination positive, thème sur lequel je reviendrai.

à jour ce désir bien avoué. De plus, par delà les régimes et les clivages politiques, depuis toujours les familles ont constitué le socle le plus stable de l'élitisme républicain. Dans le chapitre que Michelet consacre aux fonctionnaires dans son livre, *Le Peuple*, n'évoque-t-il pas ces parents d'un milieu modeste qui poussent leur « enfant doux et tranquille » vers « une voie sûre et régulière » ?¹². Et au sein des familles, les mères, avec leurs stratégies d'ascension et d'union, ont été des alliées infailissables de l'élitisme républicain. Jules et Paul Cambon en ont témoigné. Paul loue l'auditorat au Conseil d'État en ces termes : c'est « une excellente école, une situation fort en vue, une espèce d'École polytechnique de l'administration qui flatte les mères de famille »¹³. Pendant une bonne partie du XX^e siècle, les mères persistent à être motrices de l'élitisme. Plus près de nous Jacques Lewiner, physicien à renommée internationale, se déclarant lui-même comme « un enfant embêtant », ne pouvait néanmoins « décevoir sa mère » pour laquelle « l'éducation était le point numéro un ». Issue d'une famille modeste de commerçants polonais, jeune veuve, elle avait durement travaillé pour élever ses deux enfants, d'où ses attentes légitimes, mêlant élitisme et intégration républicaine. « Mon frère est devenu médecin, et moi scientifique. Elle était comblée », reconnaît Jacques Lewiner, avec un large sourire d'amour et de devoir satisfait¹⁴. Dominique Ambiel, issu d'un milieu modeste, producteur de télévision et conseiller de Jean-Pierre Raffarin, injustement traité par les tribunaux et les médias, dit aussi avoir été « un petit canard égaré » dans cette très bonne école catholique, Sainte-Croix de Neuilly, où il ressentit « la première discrimination », entre ceux de Neuilly et ceux d'ailleurs. Tout cela parce que sa « Maman avait pour son fils aîné des rêves de grandeur : ENA, Polytechnique, Normale Sup... HEC ». Rêves inassouvés pour la mère, à la satisfaction du fils qui « instinctivement », refusait « ce moule »¹⁵. L'on verra le rôle éminent joué par d'autres mères comme celle d'Alain Juppé, débordant d'affection et de gratitude.

Si l'expression « élitisme républicain » semble de nos jours galvaudée, son contenu n'a cependant pas perdu de sa vigueur et se trouve constamment renouvelé au gré des ajustements politiques et sociaux. L'élitisme républicain est avant tout historique ; il a été forgé, façonné, pensé et repensé dans les convulsions et les tragédies nationales, par deux révolutions (1789, 1848) et deux débâcles (1870, 1940). Il est d'abord une réaction contre la carence des élites (aristocratie décapitée ou émigrée) ou leur responsabilité dans la défaite (Sedan symbolise la puissance de l'Université allemande et l'inexistence ou la faiblesse de l'Univer-

¹² Cité par F. Burdeau, *Histoire de l'administration française du 18^e au 20^e siècle*, 2^e éd., Paris, Montchrestien, 1994, p. 320.

¹³ Cité par F. Monnier dans son compte rendu du livre de L. Villate, *La République des diplomates. Paul et Jules Cambon (1843-1935)*, Paris, Science infuse, 2002, in *Rev. adm.*, n° 326, mars-avr. 2002, Bibliographie, p. 219.

¹⁴ *Le Monde*, *Horizons*, *Gros Plan*, mardi 21 juin 2005, portrait fait par Annie Kahn, « Jacques Lewiner, scientifique en affaires ».

¹⁵ D. Ambiel, *Fort Matignon. Pouvoirs, coulisses et manipulations*, Paris, Plon, 2005, pp. 349-350, p. 354.

sité française). La réflexion aboutit à chaque fois à la création d'une école spéciale chargée de la formation de l'élite administrative et politique : 1794, Polytechnique ; 1848, la première ENA ; 1872, L'École libre des sciences politiques ; 1945, l'ENA. C'est presque « une entreprise patriotique »¹⁶. C'est probablement aussi « un *trait de culture* qu'après chaque désastre la France cherche, pour se réformer, à refaire d'abord son administration »¹⁷.

Certes, le profil et le comportement des membres de l'élite ont subi quelques fluctuations : « Un polytechnicien d'autrefois, un ingénieur des mines vers 1820, n'a peut-être pas les mêmes réflexes qu'aujourd'hui »¹⁸. L'historien de l'administration doit en avoir conscience dans ses appréciations. Certes encore, l'histoire française n'a pas été, durant les deux siècles passés, un monolithe. Elle a alterné les constitutions et les régimes monarchiques, impériaux et républicains. La réalisation de l'égalité a été très imparfaite en raison d'une base de recrutement social exigüe. Le modèle républicain a aussi varié¹⁹. L'État français, insupportable intermède de Vichy, malgré ses prises de positions anti-républicaines et racistes, laisse malgré tout subsister des éléments qu'un « X Bis » – polytechnicien juif – tel Bernard Lévi n'a ressentis à l'époque que comme « une phase déplorable dans la suite des avancées et des reculs des israélites dans la société française, avec des phases d'intégrations, puis de rejets »²⁰, d'où malgré l'humiliation, une présence subie mais ressentie comme « une marque de tolérance » ; après tout, techniquement être X Bis n'avait de sens, au début, que sur « un plan strictement administratif »²¹ par rapport à un statut lui-même complexe, vécu dans « l'indifférence » des condisciples. D'où cette question sentant la culpabilisation qui revient plusieurs fois : « Qu'est-ce qui m'a sauvé ? L'École peut-être » ; « mes remords, ce sentiment d'avoir traversé la guerre, en somnambule, s'appliquent aussi vis-à-vis de mes proches, de mes amis juifs. Beaucoup n'ont pas eu, la chance d'avoir la protection relative que m'a offerte l'École » ; « j'ai subi, sans protester et jusqu'au bout, les conditions discrimina-

¹⁶ L'expression est d'Édouard Laboulaye dans une lettre du 30 sept. 1871 à Émile Boutmy, le fondateur de l'École libre des sciences politiques. Citée par A. Dauteribes, *Les Idées politiques d'Édouard Laboulaye 1811-1883*, thèse Montpellier I, juin 1989, t. 1, p. 556.

¹⁷ J. Mandrin, *L'ÉNARCHE ou Les mandarins de la société bourgeoise*, Paris, Table Ronde de Combat, 1967, p. 15. C'est moi qui souligne.

¹⁸ G. Raffeneau, « Principes de l'histoire de l'administration », *Rev. adm.*, n° 335, sept. 2003, p. 554.

¹⁹ Luc Rouban – que je remercie pour ces précisions – affirme que sous la III^e République, après la Première guerre mondiale, il y a eu un courant de pensée élitiste détaché des idées républicaines, teinté de sociobiologie voire d'eugénisme. C'est le cas des travaux menés à partir des années 1930 à la Fondation Alexis Carrel : on y réfléchit sur l'hygiénisme, la psychologie, la défense de la race française censés inspirer des projets de réforme de la sélection des fonctionnaires. V. sur ces questions, son excellent, « Réformer l'État : Henry Puget et la Fondation Alexis Carrel, 1943-1946 », *Rev. adm.*, n° 344, mars 2005, pp. 127-142. L'École des cadres d'Uriage démontre l'ambiguïté républicaine. Quant au régime de Vichy, il pratique un élitisme non républicain. Le Maréchal était plutôt partisan « des élites » que « d'une élite ».

²⁰ B. Lévi, *X BIS. Un juif à l'école polytechnique. Mémoires, 1939-1945*, Paris, Calmann-Lévy, 2005, p. 19.

²¹ *Ibid.* pp. 108-109, 111.

toires de ma formation d'X. (...) Aurait-je pu faire mieux ? J'ai survécu à quelques dangers, c'est l'essentiel. En restant dans le monde de Giraudoux qui m'était alors si cher, c'est à son anti-héros, Elpénor, que je voudrais me comparer. Ce marin, en contrepoint des brillantes aventures d'Ulysse, ne traverse que des épisodes insignifiants ou déplorables. Elpénor mérite bien d'être qualifié par l'écrivain de « Charlot de l'Odyssée ». N'ai-je pas été un Elpénor de 1939-1945, laissant à d'autres les exploits et les catastrophes ? »²². Malgré, l'infamie de la discrimination, ces X Bis, polytechniciens de seconde zone, rebelles ou jouant le jeu, ont démontré l'impossibilité de l'existence d'une élite socio-biologique. Si « bon sang » ne saurait mentir, il ne peut incontestablement pas faire réussir.

La République, instaurée et plus tard restaurée, elle-même n'a pas totalement rompu, malgré sa posture idéologique, avec l'Ancien Régime déjà pointilleux sur la compétence. Le bleu républicain, qu'on le veuille ou non, est d'une tonalité fleurdélisée. Taine l'a bien exprimé : « Lorsque nous voulons comprendre notre situation présente, nos regards sont toujours ramenés vers la crise terrible et féconde par laquelle l'Ancien Régime a produit la Révolution et la Révolution le régime nouveau »²³. La rupture révolutionnaire n'est radicale que dans la doctrine officielle professée. Pour parler comme le philosophe Lichtenberg : « La Révolution française : politique expérimentale »²⁴. Dans la pratique, le « même esprit *bénéficial* imprègne la fonction publique... À l'instar des anciens offices, elle continue à apparaître comme source de promotion et d'honneurs qui confèrent un statut social éminent »²⁵. Le XVIII^e siècle, dans son ensemble, « se situe, pour ainsi dire sur le second versant des Temps modernes »²⁶. En dépit de la filiation officiellement déniée et des soubresauts, cette histoire préserve très largement un noyau dur constitué par ce qu'on a désigné au XIX^e siècle par « le droit public des Français », incluant toujours les principes fondateurs de la Révolution française, et au premier chef celui de l'égalité. C'est une constante de la « culture administrative » française, conjuguant égalité et excellence. Il est vrai que « l'Administration concilie et rationalise les conditionnements historiques » car « c'est principalement grâce à une puissante Administration que la société française est parvenue à assimiler des traditions extrêmement variées et en même temps à accepter des innovations rendues nécessaires par l'évolution des conditions historiques » ; en d'autres termes, il ne faut pas oublier le mot de Georges Sorrel sur « le rôle énorme de la conservation à travers les grandes révolutions »²⁷. Sur le frontispice de L'ENA, la mention « décret du 9 mars 1848

²² *Ibid.*, p. 168, 172, 230.

²³ H. Taine, *Les origines de la France contemporaine. L'Ancien Régime*, 16^e éd., Paris, Hachette, 1891, p. V.

²⁴ G. C. Lichtenberg, *Pensées*, Paris, Rivages poche, Petite bibliothèque, 1999, p. 193 (L. 320).

²⁵ F. Burdeau, *Histoire de l'administration française du 18^e au 20^e siècle*, op. cit., pp. 319-320. C'est l'auteur qui souligne.

²⁶ P. Legendre, « Histoire de la pensée administrative », in *Traité de science administrative*, Paris-La Haye, Mouton & Co, 1966, p. 25, Le Débat classique.

²⁷ P. Legendre, *Histoire de l'administration française*, Paris, PUF, coll. Thémis, 1968, p. 39 et 86.

- ordonnance du 9 octobre 1945 » grave dans la pierre, comme un défi au regard du monde, la volonté de continuité républicaine, par un chiasme historique.

En dépit du volume de mon étude, l'amplitude du thème est telle qu'il couvrirait à lui tout seul un ouvrage. Ce ne sont que quelques scolies pour chacune de ces grandes étapes, où l'élitisme républicain est à la fois reconnu, ambigu et pourfendu, sans qu'il ne cesse jamais d'être débattu jusqu'à ce jour.

I. — L'ÉLITISME RECONNU

La reconnaissance doit s'entendre dans le sens de la gratitude — les citations ci-dessus — en sont l'exemple et surtout dans celui de l'acceptation d'un fait difficile à réfuter. L'élitisme pourrait-il ne pas être reconnu par un gouvernement quel qu'il soit ? Dans l'abstraction — et encore, une abstraction obtuse — probablement oui. Dans une saine considération des faits politiques, non.

Chez Platon, l'idée de République, « modèle dans le Ciel », « Paradigme qui transcende toutes les Constitutions réelles des Cités » incarne l'idée du Bien et « correspond à un lieu d'excellence en lequel se répercutent les équilibres et les harmonies du "cosmos" et où les vertus comme la sagesse, le courage, la tempérance et la justice possèdent un statut exemplaire »²⁸. L'élitisme participe aussi, de façon plus pragmatique, de cette *verità effettuale della cosa*, si chère à l'auteur du *Prince* (*Le Prince*, XVI-1513). D'un esprit résolument positiviste, Machiavel qui s'était intéressé à la *Description des choses d'Allemagne* (1508), puis à une *Description des choses de France* (1510) se fait dans les *Discours sur la Première Décade de Tite-Live* (1513-1520) le héraut d'un élitisme républicain historiquement prometteur : « Je dis qu'un État républicain ne peut subsister, ni bien se gouverner s'il n'a pas de citoyens qui sachent se distinguer ; mais d'un autre côté, cette considération qu'ils acquièrent le conduit à la servitude. Pour prévenir cet inconvénient, il doit régler ses institutions de manière que l'on ne parvienne à cette considération que par des voies conformes à ses intérêts, à sa liberté, et qui ne puissent lui devenir préjudiciables. (...) Une république bien réglée doit donc favoriser ceux qui ne cherchent à s'élever qu'en travaillant au bien général, et donner un frein à ceux qui seraient tentés de prendre une route opposée »²⁹. Tout est dit là, même si le ton « est plus noble » et « moins cynique » que dans *Le Prince* ; tout découle de la préférence du fervent républicain Machiavel « pour le gouvernement mixte où se tempèrent et s'accordent les trois principes, monarchique, aristocratique et démocratique : *Les princes, les*

²⁸ S. Goyard-Fabre, « République », in Ph. Raynaud et S. Rials (dir.), *Dictionnaire de philosophie*, Paris, PUF, 1996, pp. 564-565. C'est moi qui souligne.

²⁹ N. Machiavel, *Discours sur la Première Décade de Tite-Live*, Paris, Berger-Levrault, coll. Stratégies, Préface de Claude Lefort, 1980, pp. 312-313, Livre troisième, chap. XXVIII.

grands et le peuple gouvernant ensemble l'État »³⁰. Tout cela est destiné à une belle postérité habile à adapter cette philosophie aux situations nationales propres. Si « dans les armoiries de (Sciences Po), comme l'écrit Alain Garrigou, le lion et le renard se font face, la force et la ruse, les deux ressources dont *le Prince* de Machiavel doit alternativement faire usage »³¹, ce sont moins ces deux « ressources » que la puissance de la pensée machiavélienne qui transparaît en filigrane de toutes les conceptions ultérieures, surtout en France. La République française, dès sa proclamation le 22 septembre 1792, a conjugué l'élévation du peuple à la souveraineté, la consécration des talents et la promotion par l'instruction. Puissance s'imposant comme fruit de la nécessité, se passant parfois même de glose ou de commentaire. Ainsi Bronislaw Geremek se réjouit, dès l'ouverture de sa conférence du 27 janvier 2004 à Sciences Po, d'officier dans « un centre d'excellence »³². Indiscutable excellence, incontestable légitimité !

La concordance de vues à ce sujet semble parfaite chez ceux qui ont dirigé l'ENA. Pour Simon Nora : « La pente naturelle de l'administration c'est l'entropie, la répétition, la tradition et le perfectionnisme »³³. René Lenoir, déjà cité, pose à la fois comme témoin de la réussite du système et comme observateur privilégié et pointilleux sur son caractère social : « Le brassage était déjà correct »³⁴. Roger Fauroux, ancien PDG de Saint-Gobain et ancien directeur de l'ENA reconnaît : « Toute société a besoin d'une aristocratie et surtout une république, mais il est vrai que celle dont s'est dotée la nôtre, avec sa haute administration, commence à ressembler à la noblesse d'Ancien Régime : trop de privilèges et pas assez de services »³⁵. La formule quelque peu « provocatrice » était déjà celle employée en 1969 par François Bloch-Lainé qui a occupé les emplois les plus prestigieux de la fonction publique et a proposé « la réforme la plus audacieuse de l'ENA » : « L'existence des aristocraties est normale. Ce qui importe c'est que les voies d'accès et leurs durées le soient aussi »³⁶. Sous l'Ancien Régime, avant la guerre d'Amérique, il semble avoir existé un « idéal » républicain que Claude Nicolet appelle « à l'antique », non attaché à une forme

³⁰ N. Machiavel, *Le Prince*, relu par R. G. Schwartzberg, Paris, Seghers, 1972, Préface de Roger Gérard Schwartzberg, p. 20.

³¹ A. Garrigou, *Les élites contre la République. Sciences Po et l'ENA*, Paris, La Découverte, 2001, p. 15.

³² Citation tirée de la conférence annuelle de l'École doctorale de Sciences Po, faite par Bronislaw Geremek sur « Unité et divisions de l'Europe », Institut d'études politiques de Paris, mardi 27 janv. 2004, 16 h 45.

³³ *Le Débat*, mai-sept. 1986.

³⁴ *Rev. adm.*, n° spéc. ENA, 1996, p. 94.

³⁵ Cité en exergue à son ouvrage par Thierry Pfister, *La République des fonctionnaires. Les faiblesses des politiques. Les privilèges de l'Administration. Les scandales de l'argent*, Paris, Albin Michel, 1988.

³⁶ Cité par *Moderniser l'État : Le cas de l'ENA*, Rapport au ministre de la Fonction publique, de la Réforme de l'État et de l'Aménagement du territoire. Commission sur la réforme de l'ENA et la formation des cadres supérieurs des fonctions publiques présidée par Yves-Thibault de Silguy, Paris, Doc. fr., 2003, p. 25.

particulière de gouvernement ; d'ardents réformateurs tels l'abbé de Fleury ou le marquis d'Argenson préconisaient déjà d'emprunter « le bon des républiques », pour corriger les insuffisances de la royauté³⁷. Avec la République instituée, le postulat s'inverse en quelque sorte et l'on souhaite volontiers adopter – sans le clamer –, tout en l'adaptant, « le bon » des monarchies. Les réserves ne concernent pas l'évidence de l'existence d'une élite mais plutôt les fondements de sa légitimité. L'approche du sujet se révèle cependant particulièrement complexe. Comme le souligne pertinemment Sabino Cassese, il s'agit avant tout de connaître ce que recouvre l'élite administrative : la haute fonction publique au sommet de l'État ? Une élite compositée de l'élite sociale ? Une élite représentant toute l'élite sociale par sa place prépondérante voire dominante dans la société ? L'identification de cette place permet une clarification du phénomène élitiste dans la République, même si la préoccupation est semblable, en dépit des spécificités nationales, dans toute l'Europe, du moins occidentale.

Selon Raymond-François Le Bris, directeur de l'ENA en 1995, au moment du cinquantenaire de l'École, il s'agit bien d'un trait spécifique à toutes les cultures européennes : « Ce qui frappe, lorsque l'on regarde les choses, c'est un premier point : une histoire commune qui est intéressante et qui a finalement marqué les systèmes de formation et de recrutement des hauts fonctionnaires en Europe occidentale. Sait-on par exemple que ce qui marque cette histoire commune, c'est d'abord, d'une certaine manière, le principe du recrutement au mérite ? On le trouve très fortement et très lointainement ancré dans notre histoire et dans l'histoire européenne, puisque c'est au début du XVIII^e siècle que le roi Frédéric-Guillaume I^{er} de Prusse choisissait de recruter au mérite des magistrats, et décidait de l'étendre ensuite à l'ensemble des emplois supérieurs de l'administration. Quelques années après, le royaume de Suède s'inspirait de cette procédure ; et la France, bien avant la Révolution Française, dès 1755, subordonnait l'accès des Ponts et Chaussées à un concours au mérite ; d'autres écoles allaient suivre. L'une des premières caractéristiques de l'histoire de la fonction publique en Europe, c'est donc ce recrutement fondé sur le mérite ; un autre principe caractérise également cette histoire, c'est celui de l'égal accès aux emplois publics »³⁸. Ce qui vaut pour le passé vaut pour l'avenir, et l'ancien directeur René Lenoir de renchérir : « Ce que l'on demande aux hauts fonctionnaires, c'est de défendre le bien commun et l'intérêt général. Eh bien, si l'Europe que nous construisons n'a pas ces préoccupations fortes, alors je ne donne pas cher de l'Europe de demain »³⁹.

La nécessité fait loi même chez les détracteurs les plus virulents de l'élite. Dans *Le citoyen contre les pouvoirs*, le philosophe Alain dénonce le grand péril qui menace la liberté et l'égalité, à savoir l'État et la foule, les « Importants », les

³⁷ C. Nicolet, *L'Idée républicaine en France (1789-1924)*, Essai d'histoire critique, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1982, pp. 27-28. Il cite le Marquis d'Argenson, *Considérations sur le gouvernement de la France*, Paris, 1787, p. 289.

³⁸ *Rev. adm.*, n° spéc. ENA, 1996, p. 9.

³⁹ *Rev. adm.*, n° spéc. ENA, 1996, p. 91.

« Experts », les « compétences », mais admet qu'« il faut des éveilleurs », « cela est démocratique ; il faut des éclairs d'aristocratie partout dans la foule »⁴⁰. Tel est le dilemme de toute élite, entre nécessité et légitimité. De la Révolution française à nos jours, l'explication de texte sur l'élitisme porte sur la justification de cette reconnaissance.

Si l'égalité est inséparable de l'idée républicaine, si la pente républicaine est la démocratie, il n'en reste pas moins que la République n'a jamais entendu être le « cimetière des aristocraties » (Pareto), du moins pas de toutes les aristocraties. La Révolution française elle-même si rebelle aux privilèges, n'hésite pas à en délibérer avant de poser des principes dont les effets se ressentent encore, en ce début du XXI^e siècle. La contestation bourgeoise du privilège s'exprime bien par la voix de l'abbé Sieyès : « Il suffit ici d'avoir fait sentir que la prétendue utilité d'un ordre privilégié pour le service public n'est qu'une chimère »⁴¹. Que cherche-t-on enfin ? Une abolition de ce privilège ou bien sa redistribution ? En donnant dans l'oxymore, disons plutôt sa démocratisation. Dominique Chagnollaud rappelle, avec raison que « la récurrence du débat, de la Révolution française et la naissance de Polytechnique jusqu'à la fameuse troisième voie de l'ENA et le faible renouvellement de l'argumentaire confirment cet enjeu quasi constitutionnel »⁴². Il justifie en tout cas son inscription dans les textes fondamentaux qui jalonnent notre histoire politique depuis 1789, peut-être parce que « depuis 89, la constitution administrative est toujours restée debout au milieu des constitutions politiques »⁴³. Commençons d'emblée par le recours aux sources constitutionnelles.

A. – LES SOURCES CONSTITUTIONNELLES

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789.

Art. 1^{er} : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune ».

Art. 6 : « La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs représentations à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics, selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents »⁴⁴.

⁴⁰ Cité par Ph. Braud et F. Burdeau, *Histoire des idées politiques depuis la Révolution*, 2^e éd., Paris, Montchrestien, 1992, pp. 299-300.

⁴¹ E. Sieyès, *Qu'est-ce que le Tiers-État ?*, éd. critique, Genève, Droz, 1970, cité par G. Chaussinand-Nogaret, *Une histoire des élites, 1700-1848*, Paris, Mouton, 1975, p. 26.

⁴² D. Chagnollaud, *Le premier des ordres. Les hauts fonctionnaires, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Fayard, 1991, p. 124.

⁴³ A. de Tocqueville, *L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, Le club français du livre, 1964, Préface d'Emmanuel Berl, Livre III, chap. 7, p. 202. Le propos globalement vrai demande pourtant à être nuancé pour les périodes plus récentes.

⁴⁴ Dans tous les textes juridiques qui suivent, c'est moi qui souligne certains passages en les mettant en italique.

Saint-Just, dans *L'esprit de la Révolution* (1791) offrira sa lecture de ces dispositions. Au chapitre VI intitulé « De la nature de l'aristocratie », il écrit : « Quelqu'un a dit que la division des classes troublait le sens de cet article des droits de l'homme, il n'y aura d'autre différence entre les hommes que celle des vertus et des talents. On pouvait dire aussi que les vertus et les talents blessaient l'égalité naturelle, mais de même que le prix qu'on y attache est relatif à la convention nationale, de même la division des classes est relative à la convention politique ». Et Saint-Just de s'en expliquer : « L'égalité naturelle est conservée en France ; tous participent également à la souveraineté par la condition uniforme du tribut qui règle le droit de suffrage ; (...) l'aristocratie de France, mandataire de la souveraineté nationale, fait les lois auxquelles elle obéit, et que le prince fait exécuter ; elle règle les impôts, détermine la paix et la guerre ; le peuple est monarque soumis et sujet libre »⁴⁵. L'opinion de Saint-Just, fondée sur le nouveau pacte social et politique, semble majoritaire à l'époque.

Dans ce texte premier en tous sens, fondamental et fondateur, la Révolution ne se montre nullement réticente aux « distinctions sociales » qui en général caractérisent l'élite. Le second alinéa de l'article premier, presque toujours omis ou occulté, est très clair à ce sujet. Le tout est de justifier « l'utilité commune » de la distinction, de lui assigner une finalité conforme aux règles de base de l'idéal révolutionnaire. L'article 6, lui-même, appose d'autre part le principe de la légalité au principe du libre accès aux emplois publics, consacrant implicitement de la sorte un vrai droit à la fonction publique. Le mot « dignités » n'est pas sans évoquer ce que disait Loyseau de l'office, sous l'Ancien Régime, à savoir qu'il est aussi « dignité ». Quant au terme « capacité », introduit en 1789 par Sieyès dans sa réflexion sur les conditions du droit de suffrage⁴⁶, il connaîtra de beaux jours sous le règne des notables au XIX^e siècle.

Constitution du 3 septembre 1791. Préambule : « L'Assemblée nationale voulant établir la Constitution française sur les principes qu'elle vient de reconnaître et de déclarer, abolit irrévocablement les institutions qui blessent la liberté et l'égalité des droits. - Il n'y a plus ni noblesse, ni pairie, ni distinctions héréditaires d'ordres, ni régime féodal, ni justices patrimoniales, ni aucun des titres, dénominations et prérogatives qui en dérivent, ni aucun ordre de chevalerie, ni aucune des corporations ou décorations, pour lesquelles on exigeait des preuves de noblesse, ou qui supposaient des distinctions de naissance, ni aucune autre supériorité que celle des fonctionnaires publics dans l'exercice de leurs fonctions.

Parmi les « Dispositions fondamentales garanties par la Constitution » (Titre premier), on relève qu'« il sera créé et organisé une *Instruction commune à tous les citoyens* ». Le roi « est le *chef suprême* de l'administration générale du

⁴⁵ Saint-Just, *L'esprit de la Révolution* (publié en juin 1791), in Saint-Just, *Œuvres complètes*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 2004, pp. 386-387.

⁴⁶ P. Rosanvallon, *Le Sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, Paris, 1992, p. 171.

royaume » (Titre III, chap. IV, art. 1^{er}). Quant à l'administration intérieure du royaume, elle est composée d'« agents élus à temps par le peuple » qui, malgré l'élection, « n'ont aucun caractère de représentation » (Titre III, chap. IV, section II, art. 2).

La Révolution ne fait ici rien d'autre qu'entériner un mouvement amorcé dans les dernières années de l'Ancien Régime, où « la hiérarchie des fonctionnaires (...) remplace de plus en plus le gouvernement des nobles », où « les fonctionnaires administratifs, presque tous bourgeois, forment déjà une classe qui a son esprit particulier, ses traditions, ses vertus, son honneur, son orgueil propre. C'est l'aristocratie de la société nouvelle, qui est déjà formée et vivante : elle attend seulement que la Révolution ait vidée sa place ». Toutes les aspirations des Français s'y retrouvent, eux qui « avaient admis comme idéal d'une société un peuple sans autre aristocratie que celle des fonctionnaires publics, une administration unique et toute-puissante, directrice de l'État, tutrice des particuliers »⁴⁷. Dignité d'autant plus recherchée que « les nobles méprisent l'administration proprement dite », dignité que seule peut garantir « l'éducation publique car, comme dit Quesnay, "le despotisme est impossible si la nation est éclairée" »⁴⁸. Le diagnostic *ex post* de Tocqueville est exact. La première constitution révolutionnaire en témoigne et nivelese, va plus loin encore. En faisant table rase de tous les corps intermédiaires, elle couronne en quelque sorte la « classe » des fonctionnaires érigée en une sorte de « classe universelle », chère à Hegel. Bien plus, en décrétant le roi « le premier fonctionnaire public » (décret du 12 septembre 1791), la Révolution entend certes abaisser un trône délesté de ses attributs divins, mais aussi à entourer les fonctionnaires d'une majesté qui leur faisait défaut : c'est le sacre du fonctionnaire dont Tocqueville se fait l'écho. Le procédé de l'élection prévu pour certains fonctionnaires, n'en fait certes pas des « représentants », d'un point de vue juridique, mais l'onction populaire leur donne une légitimité particulière, difficile à ignorer. La clé de cette montée en puissance est dans l'éducation, définitivement liée à l'élitisme républicain. Et le ressort de cette légitimité est le concours pour entrer dans la fonction publique, concours – déjà présent pour certains postes sous l'Ancien Régime – que la Révolution met à l'honneur et généralise, concours qui se veut dans l'ordre administratif l'équivalent de l'élection dans l'ordre politique. *Last but not least*, n'oublions pas le décret du 4 avril 1791 qui donne naissance au Panthéon français, vouant désormais l'église Sainte-Genève au culte des grands hommes auxquels la patrie entend publiquement exprimer sa reconnaissance, par « une dramaturgie de l'élection et de l'exclusion » (Mona Ozouf) – marque même de l'élite –, dans ce que des adversaires appellent « le cloaque d'une apothéose démocratique » (Léon Bloy)⁴⁹.

⁴⁷ Citations tirées de A. de Tocqueville, *op. cit.*, Livre I, chap. 4, p. 29 ; Livre II, chap. 6, p. 75 ; Livre III, chap. 3, p. 170.

⁴⁸ *Ibid.*, Livre II, chap. 11, p. 117 ; Livre III, chap. 3, p. 164.

⁴⁹ *Les Grands Hommes du Panthéon*, Paris, éd. du Patrimoine, 1996, p. 9 et 11.

La Constitution du 24 juin 1793 – Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Art.5 : « Tous les citoyens sont également admissibles aux emplois publics. *Les peuples libres ne connaissent d'autres motifs de préférence dans les élections, que les vertus et les talents.*

Art. 22 : « *L' instruction est le besoin de tous. La société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique, et mettre l' instruction à la portée de tous les citoyens.*

Art. 30 : « Les fonctions publiques sont essentiellement temporaires ; *elles ne peuvent être considérées comme des distinctions ni comme des récompenses, mais comme des devoirs.* »

L' inspiration essentielle n'a pas changé, même si la « démocratie » jacobine rejette toute idée de « distinction », sauf dans la pratique celle de l' adhésion idéologique, génératrice d' inégalités et d' épurations administratives. La notion de « devoir » est un des ingrédients de ce fameux intérêt général dont se prévaudront tous les fonctionnaires, à commencer par les grands commis de l' État, paravent commode à des motivations moins avouables.

La Constitution du 5 fructidor an III (22 août 1795). Ne reconnaissant « aucune distinction de naissance, aucune hérédité de pouvoirs » (Déclaration des droits et devoirs de l' homme et du citoyen), elle réitère dans ses « Dispositions générales » (Titre XIV, art. 351) : « *Il n' existe entre les citoyens d' autre supériorité que celle des fonctionnaires publics, relativement à l' exercice de leurs fonctions* », supériorité manifestée par le port d' un « costume » ou du « signe de leur autorité » (Titre XIV, art. 369). Les Thermidoriens affichent la couleur. Dans son discours du 5 messidor an III, Boissy d' Anglas déclare : « Nous devons être gouvernés par les meilleurs : les meilleurs sont les plus instruits et les plus intéressés au maintien des lois »⁵⁰. Le Titre X relatif à l' Instruction publique, rédigé en ce sens, complète le dispositif dont la dimension élitiste s' affirme (Titre X, art. 298) ainsi : « Il y a, pour toute la République, un institut national chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences ». La République s' auto-proclame de la sorte comme protectrice des arts et des sciences et partant des savants, élite d' hommes à l' avant-garde du progrès, cher à la philosophie des Lumières. En l' an VI, Mme de Staël, reprenant les idées de Boissy d' Anglas, propose sa vision des fondements de la démocratie : « Il faut qu' ils adoptent quelques-unes des idées de l' aristocratie pour établir solidement les institutions populaires »⁵¹. Le projet est à la fois éducatif, culturel et politique. Toute l' histoire de la République en est la démonstration. Vincent Duclert et Anne Rasmussen expliquent bien ce que sous-tend « La République des savants » : « (...) Comme la Révolution qui l' a fait naître, la République devait revendiquer le progrès scientifique pour mieux justifier du progrès politique qu' elle désirait afficher aux yeux de la France et du monde (...) (...) »

⁵⁰ *Le Moniteur*, t. XXV, discours du 5 messidor an III, p. 92.

⁵¹ G. de Staël, *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et des principes qui doivent fonder la République en France* (1798), Genève, Droz, 1979, p. 164.

C' est en considérant l' activité scientifique tout autant comme système d' action et comme système de représentation que l' on peut envisager les liens du savant au politique par d' autres biais que celui des seuls discours. Le savant n' est ainsi pas seulement engagé pour ou contre la République : *il participe aussi à la production intellectuelle d' instruments de gouvernement, de gestion d' anticipation, de contrôle des populations – c' est le rôle de l' expert, qui contribue à l' élaboration de l' État –, de même que, grand pourvoyeur de représentations, il contribue à alimenter les imaginaires sociaux* »⁵². À la fin de la Troisième République, Louis Liard, le fondateur de l' éducation moderne, reprendra cette intention initiale à propos de l' Université qui devait être, à ses yeux, « un instrument de règne »⁵³. Cela vaut et vaudra *a fortiori* pour les grandes écoles. En attendant, Bonaparte qui a si bien réussi à fasciner les membres de l' Institut – notamment ceux emmenés avec lui lors de l' expédition d' Égypte – et les utiliser lors de son coup d' État du Dix-huit Brumaire, consacra à nouveau l' existence de l' Institut à l' article 88 de la Constitution consulaire, avant de nommer ses membres dans les instances les plus prestigieuses de ce qui reste « officiellement » la République jusqu' en 1804.

Les Constitutions du Consulat et du Premier Empire, plus laconiques et soucieuses de l' organisation des pouvoirs publics, font silence sur le sujet. Reste que ces régimes sortis de la Révolution ne font pas impasse sur tous les principes révolutionnaires. La remise en ordre de l' organisation administrative de la France s' accompagne de la création de la Légion d' honneur, accordée pour les services militaires et civils, maintenue jusqu' à aujourd' hui, qui fait partie de la dot de la République et est admise comme une consécration élitiste, légitimée par le service de l' État.

La Charte constitutionnelle du 14 août 1830. Dans son « *Droit public des Français* », « les Français sont également admissibles aux emplois civils et militaires ». La Restauration des Bourbons n' est pas, du moins dans les textes, celle des privilèges.

La Constitution du 4 novembre 1848. Art. 10 (chap. II, Droits garantis par la Constitution) : « Tous les citoyens sont également admissibles à tous les emplois publics, sans autre motif de préférence que leur *mérite*, et suivant les conditions qui seront fixées par les lois. – *Sont abolis à toujours tout titre nobiliaire, toute distinction de naissance, de classe ou de caste* ». La Constitution de la II^e République confie en filigrane tous les termes du débat. La Révolution de 1848 est celle qui fait « surgir au niveau local la dernière partie du peuple oubliée, celle qu' on appelle improprement les ouvriers, *la classe laborieuse*. Ceci

⁵² V. Duclert et A. Rasmussen, « La République des savants », in V. Duclert et Ch. Prochasson (dir.), *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2002, p. 439 et 441. C' est moi qui souligne.

⁵³ L. Liard, *L' Enseignement supérieur en France*, Paris, Armand Colin, 1894, vol. II, p. 74.

est véritablement leur avènement»⁵⁴ ; elle est aussi celle qui offre, on y reviendra, le premier véritable instrument de l'élitisme républicain, à savoir la première école d'administration. Le mot « caste » mentionné par la Constitution se veut déjà comme une prévention contre les dérives possibles de l'élitisme.

La Constitution du 14 janvier 1852. « La Constitution reconnaît, confirme et garantit les grands principes proclamés en 1789, et qui sont la base du droit public des Français » (Titre I^{er}, art. 1^{er}). Le bonapartisme, quoi qu'on en pense, cultive la fibre populaire, et pose en héritier – légitime ? – de la Révolution.

Les Lois constitutionnelles de la Troisième République, on le sait, se concentrent sur la seule organisation des pouvoirs publics et sur la forme du régime. C'est pourtant à cette époque que la réflexion sur la nécessité d'une élite administrative bien formée s'est le plus exprimée.

Le Projet de Constitution du 19 avril 1946, Déclaration des droits de l'homme. Art. 18 : « L'accès aux fonctions publiques est sans autres conditions que celles des *capacités*, des aptitudes et des talents, ouvert à tout ressortissant de l'Union française jouissant des droits politiques attachés par la présente Constitution à la qualité de citoyen ».

Art. 25 : « (...) L'organisation de l'enseignement public à tous les degrés est un devoir de l'État. Cet enseignement doit être gratuit et rendu accessible à tous par une aide matérielle à ceux qui, sans elle, ne pourraient poursuivre leurs études ».

L'on est dans le contexte de la création de l'ENA et on peut observer le souci d'un élargissement de la base de recrutement de l'administration, par la mention expresse des ressortissants de l'Union française. Le texte définitif, la **Constitution du 27 octobre 1946**, réaffirme solennellement, dans son Préambule, les principes de 89 et les principes reconnus par les lois de la République et fait de « l'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés », « un devoir de l'État ».

La Constitution du 4 octobre 1958 reprend la Déclaration des droits de 1789, complétée par le Préambule de la Constitution de 1946.

Ce rappel constitutionnel était indispensable, comme exercice de généalogie de l'élitisme républicain et comme épilogue à la compréhension d'un phénomène, chaque fois repensé et expérimenté.

B. – LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Ennemie implacable des privilèges, la Révolution française récupère aussi, sans façon ni état d'âme, l'héritage de l'Ancien Régime d'où nous viennent les

⁵⁴ J. Ortolan, *De la Souveraineté du peuple et des principes du gouvernement républicain moderne*, Paris, Guillaumin et Cie, 1848, p. 52. C'est moi qui souligne.

premières grandes écoles (l'École du génie de Mézières en 1748, l'École d'artillerie en 1756, Ponts et Chaussées en 1747-1775, l'École des Mines en 1783) et les grands corps. En ne distinguant les citoyens que par leurs vertus et talents, la Révolution française jette une bonne fois pour toutes les bases d'une démocratie capacitaire, et d'un système éducatif chargé d'assurer un contrôle social, permettant l'accès d'individus adaptés aux différentes fonctions utiles à la société⁵⁵. Les outils de cette « politique et de cette idéologie » sont justement les grandes écoles et le « fleuron », Polytechnique⁵⁶, qui servira de modèle et de référence.

La Révolution, d'habitude portée à la table rase, maintient l'École des Ponts et Chaussées créée par Trudaine en 1747 (réorganisée en 1775) et en fait en 1795 une école d'application pour les polytechniciens. Le Muséum d'histoire naturelle, sorte de grande école pour naturalistes et botanistes, voit le jour en 1793. L'année 1794 est particulièrement faste pour la création des grandes écoles spécialisées. Polytechnique est fondée par décret du 11 mars 1794 (sous la dénomination d'École centrale des travaux publics, puis définitivement nommée École polytechnique le 1^{er} septembre 1795), animée par deux membres du Comité de Salut public, Lazare Carnot – inventeur de « l'amalgame » dans l'armée, idée porteuse transposable aussi dans l'administration – Prieur de la Côte d'Or et un grand savant Gaspard Monge. Le décret du 30 octobre 1794, pris à l'initiative de Joseph Lakanal et de Garat, ouvre les portes d'une autre illustre institution, l'École normale supérieure de la rue d'Ulm. Le charme d'Ulm demeure intact jusqu'à nos jours et opère encore sur de jeunes gens brillants qui optent pour la voie de l'excellence. À preuve, cette profession de foi d'Arthur Muller, premier au concours de L'ENS de 2003 : « Je pense qu'on intègre Normale sup non pour exercer un métier mais pour y faire des études. *L'ENS est un des meilleurs établissements de France* pour les études littéraires. On y entre pour apprendre à penser et non pas pour apprendre à "communiquer". (...) J'estime que la pensée, la culture ne peuvent être qu'une *affaire d'excellence*, d'exception et d'originalité... »⁵⁷. On trouve là, dès la réussite au concours, ce sentiment partagé par toutes les générations de normaliens de former une élite intellectuelle « à part ».

L'institution de Polytechnique est plus importante encore pour l'avenir, car elle intègre les enjeux modernes du débat sur l'utilité des grandes écoles, et sert de modèle à la future École d'administration (celle de 1848). Sous la Révolution, des penseurs tel Condorcet ne cachent pas leur opposition aux écoles spéciales. Dans son fameux rapport des 20-21 avril 1792, Condorcet propose pour chaque département des instituts enseignant les connaissances indispensables à l'exercice des fonctions publiques, tout en écartant toute notion de « professionnalisation » : « Lorsque la confection des lois, les travaux d'administration, la

⁵⁵ M. Cherkaoui, « Système social et savoir scolaire », *Revue française de science politique*, 28(2), avr. 1978, pp. 313-348.

⁵⁶ M.-C. Kessler, *Les Grands Corps de l'État*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1986, p. 61.

⁵⁷ *Le Figaro*, 23 juill. 2003, p. 25, entretien réalisé par Hervé Guénot. C'est moi qui souligne.

fonction de juger deviennent des professions particulières réservées à ceux qui s'y sont préparés par des études propres à chacune, alors on ne peut plus dire qu'il régné une véritable liberté ». La formation, dans son projet n'a pas de visées professionnelles mais correspond à l'idée de « parfaire le citoyen »⁵⁸. Or Polytechnique change la donne. En prenant la suite des écoles spéciales de la monarchie, elle a pour but de former, dans les domaines scientifique et technique, des ingénieurs recrutés par concours et par leur mérite exclusif ; elle est aussi voulue comme une pièce maîtresse dans la politique de défense de la France. Les débats de 1794 autour de cet établissement ont une tonalité très moderne et révèlent le dilemme qui est au cœur de l'élitisme républicain et auquel s'adosent, on le verra, toutes ses ambiguïtés. La gauche républicaine craint, sous la façade égalitariste, la constitution d'une nouvelle aristocratie, s'arrogeant des privilèges par son monopole d'accès à l'école. Elle réclame ainsi une « troisième voie », permettant un recrutement social ouvert. Or les jacobins modérés qui sont l'auteur du projet, se prévalent des nécessités de la défense nationale, mais aussi des principes révolutionnaires. L'école consacre le mérite et non la naissance et la fortune ; le savoir qui y est dispensé est un savoir pratique, tout à l'opposé du savoir-faire aristocratique. De plus, comme le rappelle Fourcroy, la République est en guerre et les exigences urgentes de la défense nationale doivent l'emporter sur toutes considérations partisanses. La reconnaissance du mérite et de ses droits, même dans le contexte particulier de la Révolution, ne lève pas toutes les inquiétudes. Celles-ci sont désormais consubstantielles à toutes les discussions sur le sujet.

L'École polytechnique, d'inspiration révolutionnaire, sert de référence à tous les projets ultérieurs d'une école d'administration. Les adversaires se méfient justement de cette genèse révolutionnaire, présageant à leurs yeux un « État totalitaire » ; les saint-simoniens, eux, soutiendront avec enthousiasme une organisation qu'ils estiment rationnelle et démocratique. Ce n'est pas un hasard si le fondateur de la première école d'administration, en 1848, est le saint-simonien et polytechnicien Hippolyte Carnot, fils du « grand » Carnot. Sous le Directoire, les Idéologues s'y essaient déjà, sans succès. L'abbé Grégoire projette – sans résultat – en l'an IV une formation de hauts fonctionnaires généralistes. L'idéologue Destutt de Tracy souhaite une École des sciences morales et politiques imitée de Polytechnique. Il n'est pas écouté, car la « méritocratie », dans le cadre du libéralisme et du rationalisme, demande à mûrir. La « nouveauté » est « qu'avec la Révolution la question (est) désormais posée »⁵⁹. François Furet a bien résumé la situation : « (l'École polytechnique) reçoit ainsi la bénédiction de l'idéologie révolutionnaire sur son déclin : en formant des ingénieurs de la guerre et de la paix, elle constituera à la fois la récompense du mérite, le service de la société et la grandeur de la patrie. Mais la gauche jacobine y voit déjà le risque d'une aristocratie renaissante, et à travers le monopole d'accès aux grandes écoles

⁵⁸ Cité par D. Chagnollaud, *op. cit.*, p. 127.

⁵⁹ V. D. Chagnollaud, *op. cit.*, pp. 127-128.

spécialisées que le projet réserve aux polytechniciens, la reconstitution fatale d'une caste privilégiée. La Révolution, ici comme ailleurs a élaboré en dix ans tous les termes du débat – classique – qui allait nourrir les deux cents ans à venir de la démocratie française »⁶⁰.

C. – LE XIX^È SIÈCLE

Il s'ouvre avec la domination napoléonienne où la naissance de la quatrième dynastie, la constitution d'une nouvelle noblesse de fonctions et sa fusion avec la noblesse d'Ancien Régime, s'accompagnent de la formation d'une élite administrative, à la fois héritière de la Révolution et de plus en plus éloignée de ses manières.

Sortie de la tourmente révolutionnaire, l'administration, totalement désorganisée et affaiblie, est « reprise en main » dès le Consulat⁶¹. Le gouvernement consulaire réclame aussi des vertus et des talents, ce qui fait écrire au comte Molé : « il faut avoir passé par ce bouleversement déguisé, qui s'appelait la République, pour comprendre ce qu'éprouvait la France en voyant la vertu, la probité, le savoir, si longtemps proscrits comme autant d'aristocraties, redevenir des titres aux honneurs et aux emplois ». À Sainte-Hélène, Napoléon disait à Las Cases : « Il s'agissait de recomposer une société et des mœurs à l'avenant ». Son frère, Lucien Bonaparte, ministre de l'Intérieur s'en expliquait dans une lettre adressée le 7 nivôse an VIII (29 décembre 1799) aux administrations centrales de département : « (...) Le gouvernement sait qu'on ne gouverne pas avec ou par un parti, mais par la volonté générale, avec des réactions et des secousses, mais par la force et la justice. Au lieu de l'esprit de système, il appelle à son secours l'expérience des siècles et la connaissance des hommes. Il était temps d'appeler à la défense et au maintien de la République tous les courages ; à son administration, toutes les lumières ; à sa décoration, tous les talents ». Ce que remettent en cause de telles assertions n'est pas tant la volonté révolutionnaire de reconnaître les talents que l'exercice d'un pouvoir révolutionnaire miné par les factions et livré à une « bureaucratie patriote » (P. Legendre) aux mains de sans-culottes dont le zèle égalait l'ignorance des choses de l'administration. L'élitisme fait bel et bien partie de la « doctrine » napoléonienne. En voici un florilège convaincant : « Je veux que le fils d'un cultivateur puisse se dire : je serai un jour cardinal, maréchal de l'Empire ou ministre » (1803) ; « si Corneille vivait, je le ferais prince » (1808) ; « les lettres, la science, le haut enseignement, c'est là un des attributs de l'Empire et ce qui le distingue du despotisme militaire » (1809) ; « quand j'ai pris dans l'armée d'Égypte mon titre de membre de l'Institut, je

⁶⁰ F. Furet, Préface à T. Schimn, *L'École polytechnique 1794-1914*, Paris, Presses de la FNSP, 1980, p. 7.

⁶¹ Sur cette reprise en main et les méthodes employées dont il est fait état ici, v. B. Bergerot, « La reprise en main de l'administration sous le Consulat », in *L'administration territoriale de la France (1750-1940)*, PU d'Orléans, 1998, pp. 333-344. C'est moi qui souligne certains passages.

savais bien ce que je faisais. Chaque soldat pouvait se croire aussi brave que moi ; je n'aurais pas reculé entre les braves, mais tout était perdu s'ils ne m'avaient pas cru le plus savant » (à Maret, secrétaire d'État, 1809) ; « je m'occuperai de l'instruction, et ce sera mon premier soin à la paix, car c'est la garantie de l'avenir. Ce pays ne peut pas plus se passer de raisonnement et d'esprit qu'il ne peut se passer d'air » (1812) ; « j'ai tiré la plupart de mes généraux de la boue. Partout où j'ai trouvé le talent et le courage, je l'ai élevé et mis à sa place car mon principe était de tenir la carrière ouverte aux talents ». L'Empereur n'a jamais démenti, en actes, ce que le jeune général Bonaparte déclarait lors de son admission à l'Institut en 1796, en adepte fervent d'un élitisme républicain universel : « Tous les hommes de génie et tous ceux qui ont obtenu un rang dans la république des lettres sont frères quel que soit le pays qui les ait vu naître »⁶². Les institutions napoléoniennes, si elles sont élitistes par philosophie politique, elles le sont autant par pragmatisme et par goût de l'efficacité.

Il en est ainsi de la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) portant création des préfets dont Napoléon, en exil, dira avec des accents dithyrambiques : « Les préfets représentent le gouvernement le plus compact, l'exemple de la circulation la plus rapide et des efforts les plus merveilleux qui eût jamais existé... L'organisation des préfetures, leur action, leurs résultats étaient admirables et prodigieux ». Les bulletins de l'Association du corps préfectoral, sous la IV^e République, illustrent parfaitement la pérennité de la conscience d'appartenance à l'élite, usant sans complexe mais non sans esprit critique, d'une phraséologie surannée. On y lit : « Mais par ses promotions pour ordre et ses détachements payants, le corps préfectoral ne revient-il pas au corps d'ancien régime ? N'est-il pas en train de se partager entre « une noblesse de cour » qui aura le privilège des promotions et une « noblesse d'épée » qui connaîtra le dur combat de l'action administrative quotidienne? » (24, 1955, pp. 77-78). Ou bien : « (Le préfet) porte même les ors pour qu'on le remarque. Avant guerre, sa parure était d'argent, on a doré ses manches pour qu'il ne s'aperçoive pas qu'on a vidé ses poches... » (31, 1957, pp. 137-151). Ou encore en réponse aux propositions de suppression du corps préfectoral : « Nous vous demandons respectueusement, Monsieur le ministre, parce que nous savons les dangers que court notre corps, de bien vouloir nous considérer comme la noblesse d'épée de la République menacée, une noblesse sans privilèges mais qui tient à être d'épée parce qu'elle ne veut pas être de cour... » (*ibid.*)⁶³. Hommes d'élite, malgré un certain déclin, les préfets forment encore, de nos jours, un des grands corps de l'État.

Le régime consulaire – puis impérial – ne renoue pas complètement avec la tradition de l'Ancien Régime et de la Révolution, en fondant de grandes écoles,

⁶² Florilège extrait de L. Regembogen, *Napoléon a dit. Aphorismes, citations et opinions*, op. cit., p. 19, 23, 59, 84, 169. C'est moi qui souligne.

⁶³ Textes cités par J. Sivéck-Pouydesseau, *Le Corps préfectoral sous la Troisième et la Quatrième République*, Paris, Armand Colin, 1969, pp. 171-175.

même si celles déjà existantes sont maintenues. L'École polytechnique est réorganisée et reçoit de Napoléon un statut militaire, sa devise, « Pour la Patrie, les Sciences et la Gloire », et son drapeau. Dans le cartouche en bas d'un portrait de l'Empereur, appartenant à l'École polytechnique, on peut lire : « Fixe en 1804 l'organisation de l'École Polytechnique qu'il appelle sa *poule aux œufs d'or* »⁶⁴. Des écoles militaires spéciales, de moindre envergure, sont établies : L'école spéciale militaire de Fontainebleau (plus tard Saint-Cyr l'École) le 28 janvier 1803 ; les écoles de Châlons-sur-Marne et de Metz fusionnent pour se réunir à Metz en une école de génie et d'artillerie. Suivant l'exemple des écoles centrales révolutionnaires, des écoles spéciales s'attachent à l'étude et au perfectionnement des sciences et des arts utiles : dix écoles de droit, trois de médecine, quatre d'histoire naturelle, de physique et chimie, deux d'arts mécaniques, une de mathématiques transcendantes, une de géographie, d'histoire et d'économie politique. L'astronomie, les langues vivantes, la musique et la composition sont aussi enseignées dans ces écoles spéciales. La loi du 10 mai 1806, relative à la formation d'une Université impériale, marque la renaissance de l'agrégation et englobe les agrégés dans les « masses de granit » de l'édifice napoléonien, corps railé pour sa suffisance et jaloué pour ses privilèges statutaires⁶⁵. Le 17 mars 1808, l'École normale supérieure est rétablie sous le nom de Pensionnat national. Enfin le 3 pluviôse an XII (23 janvier 1803), l'Institut de France comporte quatre classes au lieu de trois : 1° Sciences physiques et mathématiques ; 2° Langue et littérature française ; 3° Histoire et littérature ancienne ; 4° Beaux-arts.

Confiant dans l'apprentissage plus que dans des études théoriques, Napoléon transforme l'auditorat au Conseil d'État en véritable école pour la haute administration, une pépinière « d'hommes d'élite ... une école d'où sortiraient de vrais magistrats, de vrais administrateurs »⁶⁶. C'est une œuvre dans laquelle, il fondait beaucoup d'espoirs : « J'élevais ... à l'école la nombreuse classe des auditeurs au Conseil d'État. Leur éducation finie et leur âge venu, ils eussent, un beau jour, relevé tous les postes de l'Empire » (*Mémorial de Sainte-Hélène*). Sous son règne, il n'eut que des motifs de satisfaction de ses auditeurs, n'hésitant pas à féliciter tel d'entre eux travailleur et intelligent : « Quand un écolier de mon Conseil d'État me dit ce que je n'ai pu obtenir de trois de mes ministres, il mérite que je ne le perde pas de vue »⁶⁷. Le régime impérial met aussi en place des auditeurs auprès des préfets, initiative louée par Charles-Jean Bonnin, un précurseur de la science administrative, qui écrit dans son ouvrage connu, *Principes d'administration publique* (1808-1812) : « L'administration sera ... une école

⁶⁴ Portrait de Napoléon 1^{er} par Alexandre Colin, 1865, École polytechnique, A 13. Vu à l'exposition, *Le Patrimoine militaire de Paris*, Hôtel de Ville, avril-mai 2005.

⁶⁵ V. Y. Verneuil, *Les Agrégés. Histoire d'une exception française*, Paris, Belin, Histoire de l'éducation, 2005.

⁶⁶ Cité par M. Gentot, « La formation des hauts fonctionnaires », *Rev. adm.*, n° 273, mai-juin 1993, p. 234.

⁶⁷ Cité par L. Regembogen, op. cit., p. 157. 1808, à Mollien, ministre du Trésor public, à propos de l'auditeur Trémont dont un rapport fut gratifié de cette « mention flatteuse ».

pratique où ils pourront apprendre l'art de l'administrateur et se former ainsi à le devenir », car « comment pouvoir exercer de suite des fonctions auxquelles on est étranger, si on en ignore la nature et l'étendue ? Il ne suffit pas d'être appelé à un emploi, il faut le connaître et savoir quels sont les devoirs qu'il impose » (Livre II). Bonnin préconise cependant, au préalable, une formation théorique et la connaissance des principes essentiels du droit public.⁶⁸ Le reproche, partiel, envers l'auditorat vient d'un des plus illustres auditeurs au Conseil d'État, Stendhal, dont le rêve avait été d'entrer à Polytechnique. Il évoque dans la *Vie de Napoléon*, le dédain impérial pour les grandes écoles : « L'Empereur ne voulait ni encourager parmi les citoyens la dangereuse vertu des républiques, ni faire de grandes écoles comme l'École polytechnique, pour les juges et les talents de l'administration. Voyez s'il était loin de là ; il n'alla jamais voir l'École polytechnique, grand établissement militaire et dont le succès, passant l'expérience de ceux qui la fondèrent, avait déjà rempli l'armée d'excellents chefs de bataillon et capitaines »⁶⁹. Dans son dépit, Stendhal, imagine en mai 1814, un « curieux projet d'école d'administration (remanié en 1817), appelé Collège des Pairs, où ne seraient admis que les fils des pairs de France (ces derniers jouant dans la pensée constitutionnelle de Stendhal le rôle de régulateurs du régime politique, un peu à l'anglaise). L'inspiration est aristocratique et correspond bien à l'opinion de Stendhal : « la noblesse est le sanctuaire de l'honneur ; pour la conserver il faudrait donc une noblesse en France »⁷⁰. Cela n'empêche pas Stendhal de nourrir un penchant républicain qu'éclaire, avec justesse, Mona Ozouf : « Ludique, gratuit, aventureux, téméraire, le républicanisme de Stendhal est une figure aristocratique. Il ne s'agit évidemment pas de l'aristocratie de la filiation toujours hâtée chez lui. Mais d'une aristocratie de l'élection, tout à la fois esthétique et morale »⁷¹. La formation des fils de pairs aux hautes charges de l'État correspond d'ailleurs à la notion de « reproduction » qu'à celle d'une parenté de sang. L'appréciation de Stendhal est un peu injuste, car Napoléon était soucieux de former des élites qualifiées et totalement loyales au service de l'État. Dans son esprit, les lycées et les grandes écoles étaient destinés à ce but. « Former une élite dirigeante, tel est le rôle de l'éducation secondaire » écrivait Alexandre Ribot, l'auteur du rapport de la commission sur l'enseignement secondaire⁷².

L'institution de l'auditorat ne survit pas à l'hostilité de la **Restauration** qui y voyait « la pépinière du despotisme »⁷³. Après 1815, « les hauts fonctionnaires, écrit Michel Gentot, ne devaient pas recevoir de formation spécifique, de peur

⁶⁸ J. Morand-Devillier, « Les principes d'administration publique de Charles-Jean Bonnin », in *L'administration territoriale de la France...*, op. cit., p. 453.

⁶⁹ Cité par G. Thuillier, *Témoins de l'administration. De Saint-Just à Marx*, Paris, Berger-Levrault, 1967, chap. IV, « Stendhal, Cuvier et l'École nationale d'administration », p. 97.

⁷⁰ Cité *ibid.*, p. 98, note 9.

⁷¹ M. Ozouf, « Stendhal et l'idée républicaine », *Commentaire*, n° 101, Printemps 2003, p. 65.

⁷² E. N. Suleïman, *Les élites en France. grands corps et grandes écoles*, Paris, éd. du Seuil, coll. sociologie politique, trad. fr., 1979, pp. 38-39.

⁷³ F. Burdeau, *Histoire de l'administration française...*, op. cit., p. 269.

qu'ils n'oublent leur devoir d'obéissance, que ce soit vis-à-vis du monarque ou des autorités républicaines. Et c'est ainsi que Girardin pouvait écrire, au milieu du 19^e siècle que « la carrière administrative est la seule dont les abords sont livrés sans défense aux prétentions de l'ignorance et à la présomption d'incapacité »⁷⁴. L'affirmation n'est pas erronée mais elle est incomplète. « La reviviscence d'une sorte de noblesse d'État » s'officialise après la chute du régime napoléonien. Sous la Restauration, les représentants des classes privilégiées conservent le monopole des hautes fonctions publiques. Le concours (non officiellement reconnu par la Restauration), aboutissement de longues et coûteuses études, sert surtout d'alibi idéologique. De plus, la faiblesse ou l'absence de rémunérations en début de carrière aident à l'enracinement des privilégiés au sommet de l'État⁷⁵. Le manque d'une formation à la haute fonction publique est très vivement ressentie par les esprits éclairés et même par les personnalités officielles. Le baron Georges Cuvier, illustre savant et fin juriste, qui a suivi les cours de l'Académie Caroline de Stuttgart prône, dès 1816, l'imitation du modèle allemand. Il est l'auteur du premier projet d'ordonnance « officiel » d'École nationale d'administration en 1819-1820, portant création d'« une faculté ou école spéciale d'administration ». Le programme d'étude minutieusement détaillé en fait « une véritable École polytechnique ». L'École est ouverte à tous mais procède implicitement à une sélection par la fortune, puisque les droits d'inscription prévus étaient très élevés. Le projet est présenté par Cuvier au ministre de la Justice, de Serres, en ces termes : « Vous ne pouvez certainement rien faire de plus utile à la France et au gouvernement que de suivre votre idée. Dans un siècle et dans un pays éclairé, c'est surtout par la sagesse et l'instruction de ses agents qu'un gouvernement peut espérer le maintenir. On n'est sûr de conduire les hommes, qu'autant qu'on leur fait connaître sa supériorité en intelligence aussi bien qu'en force ». Le projet fut entraîné dans la chute du ministère Richelieu. Il demandait à mûrir, mais a donné le ton à d'autres projets⁷⁶ qui jalonnent la première moitié du XIX^e siècle. Une réalisation originale nous vient de la Restauration, celle de l'École des Chartes, recommandée par le titulaire de la première chaire de droit administratif le baron de Gérando, concrétisée par une ordonnance du 22 février 1821. Il s'agit d'établir des « érudits salariés », instruits dans la science des chartes et des manuscrits, voués à la collection des matériaux documentaires de « l'histoire de la patrie ». L'esprit chartiste se veut « une sorte de morale » mais « véhicule une sorte d'idéologie » patriotique, menant au service de l'État. D'école de savoir désintéressé et de haute érudition, nullement conçue pour le recrutement de hauts fonctionnaires généralistes, elle évoluera partiellement vers une instance de formation au pouvoir, conduisant certains de ses élèves vers les hautes charges publiques⁷⁷.

⁷⁴ M. Gentot, op. cit., p. 234.

⁷⁵ F. Burdeau, *Histoire de l'administration*, op. cit., pp. 317-318.

⁷⁶ V. G. Thuillier, *Témoins de l'administration*, op. cit., pp. 104-106.

⁷⁷ J. M. Leniaud, « L'École des Chartes et la formation des élites (XIX^e siècle) », *Rev. adm.*, n° 276, nov.-déc. 1993, pp. 618-624.

« Le sacre des capacités », pour employer l'expression de Pierre Rosanvallon⁷⁸ est bien amorcé. Pour Charles de Rémusat en 1829 : « Nulle souveraineté absolue n'est réalisée en ce monde, mais, invisible et présente, la raison suprême parle à la raison humaine, et ne parle qu'à elle. Tous entendent sa voix, non pas assez pour la suivre également, mais assez pour être également obligés de la suivre. De là le lien des intelligences, de là cette société spirituelle qui sert de fond et d'exemple à la société civile. *À qui donc appartient le pouvoir politique ? Aux plus capables de faire prévaloir la loi commune de la société, savoir, la justice, la raison, la vérité* »⁷⁹. Le même Charles de Rémusat, poursuivant cette réflexion, écrit : « *Les fonctionnaires sont une classe sociale, c'est l'aristocratie de notre démocratie* »⁸⁰. Rappelons qu'à cette époque, « fonctionnaire » désignait les détenteurs des postes élevés de la hiérarchie administrative, autrement dit les hauts fonctionnaires. « Le thème sociologique des capacités prolonge donc naturellement l'approche doctrinaire de la souveraineté de la raison et de la représentation (Guizot définit la capacité comme "la faculté d'agir selon la raison") »⁸¹.

La Monarchie de Juillet enrichit et approfondit le concept et donne sa propre réponse sur l'élitisme administratif. Elle admet le système du concours, pour enrayer les abus du népotisme et obéir aux nouvelles exigences administratives. Les libéraux comme les saint-simoniens participent vivement aux débats qui aboutissent à la création de la première ENA en 1848. Un des ancêtres de la science administrative, Louis-Antoine Macarel qui avait assuré, seul en 1828, la formation administrative de jeunes égyptiens envoyés en France, tire les leçons de cette expérience et se prononce dans un opuscule en appendice à ses *Éléments de droit politique*, publiés en 1833, « Sur la nécessité de créer une faculté des sciences politiques et administratives ou du moins, une école spéciale à Paris »⁸². Macarel fait partie des publicistes de l'École de Paris qui ont élaboré la théorie libérale du droit administratif. Ses idées sur l'école d'administration influenceront en 1838 Pellegrino Rossi et l'administrativiste Boulatigner, en 1843 le saint-simonien Charles Duveyrier et plus tard les fondateurs de la première ENA en 1848.

La période est particulièrement foisonnante en réflexions et projets tant du côté des politiques que de celui de la doctrine. Guizot dont on connaît la fortune de son fameux « Enrichissez-vous », identifie le 3 mai 1837 bourgeoisie censitaire et classe moyenne, déclarant : « Je sers de tous mes efforts la prépondérance politique des classes moyennes (mais) les constituer en classe politique implique

⁷⁸ P. Rosanvallon, *La démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 2000, p. 108.

⁷⁹ *Le Globe*, 11 mars 1829, t. VII, p. 157. Cité par P. Rosanvallon, *La démocratie inachevée, op. cit.*, p. 109. C'est moi qui souligne.

⁸⁰ Cité par F. Burdeau, *Histoire de l'administration, op. cit.*, p. 317. C'est moi qui souligne.

⁸¹ P. Rosanvallon, *La démocratie inachevée, op. cit.*, p. 109. C'est l'auteur qui souligne.

⁸² Sur Macarel, v. J. Savoye, *Quelques aspects de l'œuvre de Louis-Antoine Macarel (1790-1851). Contribution à la naissance des sciences politiques et administratives*, thèse droit, Lille, 2 tomes, janv. 1970.

de penser en termes de culture », c'est-à-dire que la capacité passe par l'universalité habitée à préparer l'élite dirigeante⁸³. Dans la perspective libérale, la haute fonction publique formera « l'aristocratie du siècle, comme au Moyen Âge existait l'aristocratie de la noblesse militaire et celle morale de l'Église »⁸⁴. Partisan des propositions de Macarel, le ministre de l'Instruction publique, Salvandy, plaide pour un enseignement complet de la science administrative. En 1838, il crée une commission des réformes des études de droit dont les travaux n'aboutissent pas. C'est encore lui qui va soutenir l'enquête de Laboulaye en Allemagne et projeter une faculté de sciences politiques et administratives dont la réalisation échoue face à l'opposition farouche des facultés de droit⁸⁵. Le « juriste-témoin »⁸⁶, Édouard Laboulaye figure parmi ceux qui ont le plus contribué à penser la formation d'une élite administrative, en partie sous l'impulsion de l'autorité ministérielle qui le charge d'une mission d'enquête en Allemagne dont les résultats paraissent dans un célèbre article, « De l'Enseignement et du noviciat administratif en Allemagne »⁸⁷, complété par deux autres « De l'admission dans les services publics » (1846) et « Création d'une École d'administration au Collège de France » (1848), tous trois parus dans la même revue. Laboulaye y décline tous les aspects de la « Méritocratie », cet « article de foi libéral »⁸⁸. L'exemple de Polytechnique conduit son raisonnement : « Si l'on veut donner à l'administration une racine profonde dans le pays, il faut, je l'ai déjà dit, que son organisation première soit démocratique, comme celle des services publics qui se recrutent par l'École polytechnique ». « L'équilibre » démocratique exige, selon lui, qu'on trouve à égalité dans « les deux plateaux de la balance, "l'élection" pour les Chambres et "le concours" pour l'administration ». Ainsi deux « réformes sont également essentielles » pour garantir « le mérite des fonctionnaires », à savoir « une éducation solide » et « le concours ». Ce sera alors « l'accomplissement de cette promesse de la Charte qui déclare tous les Français également admissibles aux emplois publics, égalité qui n'est praticable que par le droit accordé à tous de faire preuve de leur intelligence et de leur talent, publiquement et à chances égales », ce sera « la démocratie dans le bon sens du mot ». Cette dernière réserve ne manque pas d'intérêt de la part d'un adepte de la démocratie administrative conçue comme une méritocratie élitiste ; les libéraux redoutent, on le sait, les démocraties

⁸³ Cité par C. Lecomte, « La Faculté de droit de Paris dans la tourmente politique 1830-1848 », *Revue d'histoire des facultés de droit et de la science juridique*, 1990, n° 10-11, p. 76.

⁸⁴ G. L. Hepp, « Essai sur la réorganisation de l'enseignement du droit en France et l'introduction des études politiques et administratives », *Revue de législation et de jurisprudence*, XIII (1841), XIV-XV (1842).

⁸⁵ V. F. Burdeau, « Les tribulations de la science administrative en France. Essai d'explication », in *Science et action administratives. Mélanges Georges Langrod*, Paris, L'Organisation, 1980, pp. 1-14. « L'expression est de P. Legendre, « Méditation sur l'esprit libéral. La leçon d'Édouard de Laboulaye, juriste-témoin », *Revue de droit public (RD publ.)*, 1971.

⁸⁷ E. Laboulaye, « De l'Enseignement et du noviciat administratif en Allemagne », *Revue de législation et de jurisprudence*, t. XVIII, 1843, pp. 513-609.

⁸⁸ P. Legendre, « Méditation sur l'esprit libéral... », *op. cit.*, pp. 95-96.

« ignorantes ». Pour que l'administration devienne « une des forces vives de la nation », il importe qu'elle attire à elle « toutes les capacités, toutes les lumières, tous les dévouements », mais à l'image de la succession d'Alexandre, elle doit demeurer ouverte « au plus digne ». Le terme même d'élite ne rebute pas Laboulaye. Pour lui, l'administration égalera la magistrature, le jour où elle sera « composée de l'élite de notre jeunesse ». Il n'hésite pas d'insister comme pour mieux se faire entendre : « Il ne suffit pas que des hommes capables y arrivent, il faut encore que ce soit l'élite des hommes capables, ceux que le concours désigne ». Ces arguments sauront peser quand Laboulaye sera partie prenante dans la fondation de l'ENA de 1848 et dans celle de l'École libre des sciences politiques en 1872⁸⁹. C'est à Laboulaye que se réfère Vivien, homme politique et pionnier de la science administrative, dans son livre célèbre *Études administratives* (1^{re} éd. 1845), en exigeant un enseignement propre de science administrative dont dépend une bonne organisation administrative : « Tant qu'il ne sera pas constitué, toutes les mesures prises pour consacrer les droits du talent et pour procurer à l'État des serviteurs intelligents et capables seront vaines »⁹⁰.

Beaucoup de jeunes polytechniciens adhèrent au saint-simonisme, entre autres le deuxième fils de Lazare Carnot, Hippolyte, qui dans les années 1826-1830 met son salon au service de la propagande saint-simonienne. Les motifs de leur adhésions tiennent surtout à la place reconnue à l'École polytechnique dans la France de la première moitié du XIX^e siècle, place « prestigieuse » mais « relativement marginale dans le système de reproduction des élites ». Ils appellent ainsi de leurs vœux une société hiérarchisée selon le mérite individuel, partant une refonte du système éducatif français. Les saint-simoniens, Gabriel Lamé et Émile Clapeyron, proposent en 1833 un *Plan d'écoles générales et spéciales pour l'agriculture, l'industrie manufacturière, le commerce et l'administration*. Ces auteurs souhaitent un nouveau programme pour Polytechnique, restaurant les prérogatives de l'invention scientifique, mais étendant leur champ de réflexion aux nouveaux « besoins de l'époque » où la société « se doit aussi de préparer des agriculteurs, des chefs d'industrie, des négociants, des administrateurs ». L'idée d'une école d'administration leur vient donc tout naturellement⁹¹. C'est encore un saint-simonien, Charles Duveyrier, qui présente en 1843 dans ses *Lettres politiques* « un projet très précis sur une école d'administration », une école spéciale destinée selon ses termes à supprimer ces « promesses perfides, ces faveurs, sorte de ciment administratif que l'on croit indispensable aujourd'hui à l'édification fragile des majorités », une école apte à promouvoir une

⁸⁹ Pour ces citations tirées des articles de Laboulaye et pour l'appréciation de sa contribution, v. V. Azimi, « Démocratie et administration selon Édouard Laboulaye », in *Administration et droit*, Paris, LGDJ, 1996, pp. 134-145.

⁹⁰ A. F. Vivien, *Études administratives*, rééd. Cujas, 1974, 2 tomes. Sur Vivien, v. O. Pirotte, *Alexandre-François Vivien de Goubert (1799-1854). Contribution à l'étude d'un libéral autoritaire*, thèse droit, Lille, oct. 1969.

⁹¹ A. Picon, *Les Saint-simoniens. Raison, imaginaire et utopie*, Paris, Belin, 2002, p. 57, 105-106, 194-195.

véritable science administrative, une école démocratique grâce au concours. Il ne se fait pas trop d'illusions sur la réussite de l'institution – l'échec de l'ENA de 1848 lui donnera raison – à cause des préjugés d'alors contre le concours⁹². Il n'empêche que ses conclusions seront reprises en 1848. La trame théorique a été bien étayée, les arguments ont été dûment approfondis et vont servir le fondateur de la première École d'administration, Hippolyte Carnot, devenu ministre de l'Instruction Publique au lendemain de la Révolution de 1848 et qui s'entoure d'anciens saint-simoniens tels Jean Reynaud (également polytechnicien) et Édouard Charton pour réaliser ses réformes⁹³.

1848, année d'espérances fragiles : « École d'administration, notre première pensée », note Carnot dans son journal dès le 26 février 1848⁹⁴, marquant l'urgence de cette priorité. Éphémère ministre de l'Instruction publique et des Cultes (24 février au 5 juillet 1848), Carnot fut prompt dans la mise en œuvre de cette priorité. Pour lui, « *Le règne du peuple s'appelle République* ». C'est pourquoï, « l'ère nouvelle dans laquelle la Nation vient d'entrer impose à l'Instruction publique des obligations impérieuses... Il est de l'intérêt général de la République d'instituer tout spécialement au niveau le plus élevé l'étude des hautes sciences du gouvernement, du moment que la Nation reprend possession d'elle même pour se conduire par sa propre souveraineté ». Dès le 8 mars 1848, Carnot fait adopter et publier par le Gouvernement provisoire un décret : « Une École d'administration destinée au recrutement des diverses branches d'administration dépourvues jusqu'à présent d'école préparatoire sera établie sur des bases analogues à celles de l'École polytechnique. Le ministre provisoire de l'Instruction publique et des cultes est chargé de procéder à l'établissement de cette école ». Le 7 avril 1848, l'École d'administration est intégrée au Collège de France. La capacité est la clé de la « religion saint-simonienne » à laquelle adhère pleinement Carnot. Une élite administrative formée par une « éducation spéciale » est à ses yeux le plus sûr appui d'une République démocratique. République et élite administrative de haute compétence sont inévitablement liées dans son esprit : « La force d'une république est dans l'esprit de ses institutions. C'est dans la République seulement que l'École d'administration peut prendre le caractère d'un état national ayant pour mission de donner une âme et une intelligence aux rouages de la machine gouvernementale »⁹⁵.

⁹² V. G. Thuillier, « Les Lettres politiques de Charles Duveyrier et l'École nationale d'administration », *Rev. adm.*, n° 112, juill.-août 1966, pp. 369-379.

⁹³ A. Picon, *op. cit.*, p. 195.

⁹⁴ Cité in *Histoire de la fonction publique en France*, M. Pinet (dir.), Paris, Nouvelle Librairie de France, 1980, t. 3, p. 119.

⁹⁵ V. pour les citations de Carnot, A. Dauteribes, « L'administration de la République : à propos de la formation et du rôle des élites administratives en démocratie d'après les vues et l'action politique d'Hippolyte Carnot », in *La Constitution du 4 novembre 1848 : L'ambition démocratique*, Dijon, EUD, 2000, pp. 393-417. En particulier, H. Carnot, *D'une École d'Administration*, Versailles, Aubert, 1878. V. aussi, M. Grégoire, « Une tentative saint-simonienne : L'École d'administration de 1848 », *Revue politique et parlementaire*, nov. 1948, p. 264 et s. C'est moi qui souligne.

Carnot tente d'anticiper les critiques sur le rôle d'une telle élite : « Je vais là tout exprès au devant d'une objection : cette confraternité précisément est redoutée parce qu'elle tend, dit-on, à faire une sorte de caste d'administrations, oui, le danger est réel quand les services publics recrutent presque exclusivement dans une couche de la société. Mais (...) la pensée d'une école d'administration se lie intimement à celle d'un gouvernement où tout le monde est indistinctement appelé à servir l'État s'il s'en montre digne »⁹⁶. On est dans le phénomène qualifié par Augustin Thierry d'« élévation continue des classes roturières »⁹⁷. Cet élitisme républicain et démocratique ne fait pourtant point l'unanimité. Après une courte vie tumultueuse, l'École sera supprimée le 9 août 1849, sous des attaques conjuguées – on y reviendra – de diverses oppositions. Si « l'échec est révélateur », il n'est pas à mettre forcément sur le compte des forces antidémocratiques patentées, comme l'écrivait *Le National* du 10 août 1849 : « L'École devait avoir pour résultat de créer des droits à l'intelligence constatée, à l'instruction solide, au travail, à la bonne conduite. Or tout droit reconnu au mérite est une chance retirée à la faveur. L'École d'administration était donc une institution profondément républicaine. À ce titre elle devait déplaire souverainement aux partis réactionnaires. C'est ce qui est arrivé. Ils l'ont attaquée de mille manières, et le jour même où ils se sont emparés du pouvoir, on a pu prévoir que la dernière heure de l'École d'administration avait sonné »⁹⁸. La filiation avouée avec Polytechnique, « cette fille de la Révolution »⁹⁹ n'offre que des garanties idéales aux admirateurs de la prestigieuse institution. Car dans la première moitié du XIX^e siècle, Polytechnique favorise certes la percée d'hommes nouveaux mais n'est pas une « institution toute démocratique » recrutant dans des classes populaires¹⁰⁰. D'ailleurs les candidats aux concours de cette première ENA ne rencontrent pas trop de difficultés. Si l'objectif officiel reste un concours d'accès aussi ardu que celui de Polytechnique, « provisoirement, attendu que les jeunes gens n'ont encore point eu le temps de se préparer convenablement à ces nouveaux concours, on a jugé utile de rendre l'accès des examens aussi aisé que possible, en sorte que, sans se priver totalement des ressources que doit offrir à l'instruction de l'école l'instruction déjà acquise, on a voulu, d'après les termes officiels, que les premiers examens eussent pour effet d'attirer dans l'école l'intelligence plus encore que le savoir¹⁰¹. La première et unique promotion de la

⁹⁶ D. Chagnollaud, *op. cit.*, p. 129.

⁹⁷ Cité par P. Legendre, *Histoire de l'administration...*, *op. cit.*, p. 42.

⁹⁸ Cité par V. Wright, « L'ENA de 1848, un échec révélateur », *Revue historique*, 255, 1, 1976, pp. 29-30.

⁹⁹ D. Chagnollaud, *op. cit.*, p. 129. Carnot disait à propos de l'école d'administration que « la main puissante de la Convention nationale y est empreinte ».

¹⁰⁰ A. Daumard, « L'École polytechnique de 1818 à 1848 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juill.-sept. 1958, cité par G. Chaussinand-Nogaret, *op. cit.*, p. 376.

¹⁰¹ J. C., « À propos de l'ENA de 1848 », *Rev. adm.*, n° 308, mars-avr. 1999, p. 215. L'auteur tire ses conclusions d'un *Guide des candidats à l'École d'administration instituée par le Collège de France* publié par L. Gallais, ancien professeur, juill. 1848.

première ENA compte cependant parmi ses élèves un des plus grands noms de la science et du droit administratifs, Léon Aucoc. Il n'empêche que l'ENA de 1848 n'est guère prisee, à telle enseigne qu'on omettra même de commémorer sa fondation¹⁰². Reste que cette expérience infructueuse a su donner l'impulsion pour l'avenir. En son souvenir, la première promotion de l'ENA de 1945, portera le nom de « Quarante-huit »¹⁰³.

Sous le Second Empire, l'auditorat au Conseil d'État se trouve renforcé, comme système d'apprentissage à la haute fonction publique. Le pouvoir impérial demeure méfiant à l'égard des disciplines politiques et administratives, ce qui fera dire à Vivien, en 1859, que ces sciences ne sont pas enseignées en France. À la fin du régime, un ministre très libéral, Victor Duruy, se trouve à la tête de l'Université impériale et reprend les idées de son prédécesseur Salvandy. En 1869, il fait adopter en conseil des ministres le projet de « l'enseignement des sciences administratives et économiques dans les facultés de droit de province et une section spécialisée dans ces matières à la faculté de droit de Paris ». Il écrit en même temps à Napoléon III pour demander « la création de deux facultés autonomes des sciences administratives et économiques »¹⁰⁴. À la fin du Second Empire, Ernest Renan, reprend l'expression « aristocratie des fonctionnaires » et en appelle à la renaissance d'une sorte de « noblesse d'État »¹⁰⁵. Si la chute de l'Empire emporte avec elle ces vœux, elle n'épuise point le désir de constitution d'une élite administrative bien formée.

La Troisième République fonde définitivement la république en France et renoue avec un élitisme reconsidéré après la guerre de 1870. Cette dernière provoque « un choc historique accompagné d'une réforme administrative »¹⁰⁶, déjà « une étrange défaite » (Marc Bloch) – une première édition de celle de 1940 – porteurs pour les élites d'un renouvellement et de conquête de nouveaux espaces de pouvoir. L'École libre des sciences politiques va naître de ce climat où l'humiliation militaire est imputable avant tout aux insuffisances des universités, incapables de former des dirigeants aptes à affronter l'ennemi. Renan qui a été un des acteurs de la fondation de l'École libre le dit très clairement : « Il faut être aveugle pour ne pas voir l'ignorance française derrière la folle déclaration de guerre qui nous a conduits où nous sommes (...). Il faut créer l'élite qui de proche en proche, donnera le ton à la nation. *Refaire une tête au peuple, tout nous ramène à cela.* (...) Il manque en France un système de haute culture ou, si vous

¹⁰² *Ibid.*, p. 212, à propos de l'omission « très chargée de signification » du cent-cinquantième de l'ENA de 1848.

¹⁰³ D. Chagnollaud, *op. cit.*, p. 169.

¹⁰⁴ V. F. Burdeau, « Les tribulations... » *op. cit.* V. aussi, J. Gatti-Montain, « La Didactique », in *L'administration dans son droit : genèse et mutation du droit administratif français*, Publibud, 1985, pp. 107-132.

¹⁰⁵ V. F. Burdeau, *Histoire de l'administration...*, *op. cit.*, p. 317.

¹⁰⁶ M.-C. Kessler, *Les Grands Corps...*, *op. cit.*, p. 54.

voulez de confrontation libérale ; il faut l'organiser »¹⁰⁷. La formule lapidaire du fondateur de l'École libre, Boutmy, est encore plus incisive : « C'est l'université de Berlin qui a triomphé à Sadowa »¹⁰⁸. À la même époque, comme pour conjurer Sedan et soulager la douleur nationale, Louis Pasteur se fait le héraut de la grandeur des grandes écoles françaises : « C'est, en effet, au Muséum et à l'École polytechnique ou à l'ombre de ces grands établissements, de ces institutions nationales, comme on a pu les nommer sans exagérations, qu'on vit se concentrer tous les efforts de la science française, et la gloire si pure dont elle a brillé pendant le premier quart de ce siècle. (...) L'École polytechnique était à peine sortie des langes de sa création qu'elle put être proclamée, dans l'Europe savante, le premier des établissements d'instruction. (...) Toutes les nations étrangères acceptaient notre supériorité, quoique toutes pussent citer avec orgueil de grandes illustrations (...). Grâce au Muséum et à l'École polytechnique, héritiers pour les sciences exactes du mouvement d'idées qui, dans l'ordre politique, aboutit à la Révolution de 1789, la seule ville de Paris, comptait plus d'inventeurs qu'aucune contrée au monde »¹⁰⁹.

Le dithyrambe, quoique justifié, ne signifie guère l'unanimité de l'opinion éclairée sur les grandes écoles. Paradoxalement, la création de l'École libre des sciences politiques – institution d'initiative privée –, faut-il le rappeler, vite devenue le lieu privilégié de formation des élites administratives et politiques et perçue comme telle, est due à ceux-là mêmes qui étaient hostiles aux grandes écoles. Émile Boutmy continuera de les critiquer, fondant ses espoirs sur des universités réformées, englobant dans l'avenir les grandes écoles : « Les écoles fermées, l'École polytechnique, l'École normale, se trouveront engagées à entrouvrir leurs portes, à laisser entrer des élèves du dehors, et leurs professeurs auront l'occasion de se mêler aux autres. Au fond, on n'organisera jamais une université digne de ce nom si les grands établissements n'en font pas partie ; mais avant de les annexer, il y a une préparation nécessaire ; il faut rompre le charme qui les tient clos ; il faut les accoutumer peu à peu à la vie séculière »¹¹⁰. Le qualificatif « libre », dans l'intitulé de la nouvelle école, se voudrait-il ainsi comme une marque de différence de conception par rapport aux grandes institutions plus anciennes ? Au début des années 1880, Jules Ferry tentera de « nationaliser » l'École libre, mais le succès du centre de la rue Saint-Guillaume

¹⁰⁷ P. Rain, *L'École libre des sciences politiques 1871-1945*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 1963, p. 9. C'est moi qui souligne. P. Rosanvallon accorde à Boutmy la paternité d'une partie de cette citation, notamment « Refaire une tête au peuple », *Le sacre du citoyen*, op. cit., p. 374. En tout cas la vulgate est commune aux républicains.

¹⁰⁸ E. Boutmy et E. Vinet, *Quelques idées sur la création d'une faculté libre d'enseignement supérieur. Lettres et programmes*, Paris, 1871. Cité par P. Rosanvallon, *Le sacre du citoyen...*, op. cit., p. 374. C'est moi qui souligne.

¹⁰⁹ L. Pasteur, « La science en France », *La Revue scientifique de la France et de l'étranger*, 22 juill. 1871. Cité in *Commentaire*, n° 107, automne 2004, p. 608. C'est moi qui souligne.

¹¹⁰ E. Boutmy, *Quelques observations sur la réforme de l'enseignement supérieur*, Paris, Librairie de Gerner Baillière, 1876, p. 24. Cité par E. Suleiman, op. cit., pp. 53-54. C'est moi qui souligne.

lui assurera un quasi monopole jusqu'à la fin de la Troisième République. À cela, des raisons historiques et idéologiques : le refus de réitérer l'expérience troublée de 1848 encore présente dans les esprits, le libéralisme et une certaine confiance en l'entreprise privée et surtout le nouveau discours élitiste des pères de la République radicale et de leurs inspirateurs intellectuels.

Entre la Troisième et la Quatrième République, il faudrait faire état de quelques tentatives de création d'une école d'administration dont un projet non abouti du Front populaire, inspiré par Jean Zay, ministre d'Éducation nationale et des Beaux-Arts en 1936. Ce projet voté en 1938 par la *Chambre des députés* mais bloqué au Sénat, se préoccupait du recrutement démocratique des hauts fonctionnaires (seul bémol, les femmes n'y étaient pas mentionnées), d'où les résistances qu'il rencontra. Dans, son livre *Souvenirs et solitude* (éd. de L'Aube), écrit en prison, sous Vichy, Jean Zay revient sur ce projet avorté dont l'objectif était de garantir « le principe de l'égalité des enfants devant l'instruction et au seuil des carrières publiques. Le savoir et l'intelligence n'étaient plus les seuls à conditionner l'accès à toutes les fonctions. Il y fallait souvent la fortune, la naissance. Quel enfant du peuple a jamais pu être ambassadeur ? » En 1997, L'ENA rend hommage à ce ministre éclairé, résistant et martyr, en baptisant de son nom un amphithéâtre de l'ENA-Strasbourg¹¹¹.

Sous Vichy, dans une France occupée, le gouvernement étant réduit à une peau de chagrin, les « technocrates » donnèrent libre cours à leur imagination administrative réformatrice, alors que dans l'ombre, des hommes comme Michel Debré réfléchissaient déjà à la France libérée à laquelle il faudrait une nouvelle haute administration.

D. – LE XX^E SIÈCLE : L'APRÈS SECONDE GUERRE

La Quatrième République. Sous l'impulsion du Général de Gaulle et mûrie par les réflexions de Michel Debré (qui, lui, ne prend pas pour modèle Polytechnique), l'ordonnance du 9 octobre 1945 fonde l'ENA. Son exposé des motifs est très clair sur les objectifs : « apprendre le sens de l'État », « comprendre les responsabilités de l'administration », « faire goûter les grandeurs et accepter les servitudes du métier ». Il est tout autant explicite sur les qualités-maîtresses exigées des élèves : « le sens de l'humain qui infuse la vie à tout travail, le sens de la décision qui permet, après avoir pesé le risque, de la prendre, le sens de l'imagination qui ne craint aucune audace, aucune grandeur ». Bien sûr, l'on se croit là dans un des « types idéaux » de Max Weber. À l'honneur de cette ENA, il convient de reconnaître la féminisation de la haute fonction publique, due personnellement à Michel Debré qui avait connu l'exemple d'une mère remarquable, aux côtés d'un père exceptionnel. C'est toujours, Michel

¹¹¹ *Le Monde*, samedi 5 nov. 2005, Courrier des lecteurs, lettre de Mme Héliène Mouchard-Zay d'Orléans : « l'ENA, un projet du Front populaire », à l'occasion du 60^e anniversaire de l'ENA.

Debré qui ouvrira en pionnier, sous la Cinquième République, Polytechnique aux femmes. À l'occasion du dixième anniversaire de l'ENA, en 1955, Michel Debré, devenu sénateur, fait un premier bilan de « son » institution : « (...) Et avec ce renouveau de la République, sous le Gouvernement du Général de Gaulle, l'effort le plus modeste était lié à l'idéal le plus élevé. Ce n'était pas seulement une réforme administrative qui était en cause avec la création de cette école, mais un *rehaussement de l'Etat et de la pensée politique*. Ce n'était pas seulement de jeunes fonctionnaires que l'on cherchait à former, mais des hommes dévoués au service public et à l'hommeur national. » Il conclut : « L'École nationale d'administration n'est pas une *institution isolée*. Elle est un *rouage dans un mécanisme, celui de la démocratie française* ». À ce discours répond Jean Médecin, secrétaire d'Etat à la Présidence du Conseil, rappelant les « deux idées directrices » de l'ENA, la première consistant en la formation commune des grands corps et de « l'élite » administrative, la seconde marquant la volonté d'une ouverture plus large du recrutement à tous ceux que les difficultés de l'existence ont interdit l'accès aux postes les plus élevés, alors même qu'« ils le méritent »¹¹².

La Cinquième République. C'est l'ère de la normalisation, des revendications et des réformes. C'est surtout la vraie consécration des énarques qui hantent les allées du pouvoir administratif et politique, quand ils ne « pantoufflent » pas pour le meilleur ou pour le pire dans les entreprises privatisées ou dans le secteur privé. Sur les cinq présidents de l'actuelle République, on relève deux énarques et un normalien. Quant au reste du personnel politico-administratif, il est principalement constitué d'énarques ou d'élèves de grandes écoles. Les carnets d'adresses et les réseaux fonctionnent harmonieusement, malgré les alternances politiques ou des secousses de type 1968.

Le consensus gauche-droite est une des données de la Cinquième République, qu'il s'agisse du recrutement du haut personnel politico-administratif ou d'une vision partagée des solutions à apporter aux grands problèmes de la société française. Parmi les forces qui entravent le pays, le sociologue Alain Touraine a souligné « la concentration élitiste des décisions, des responsabilités et aussi des privilèges », décrivant le modèle français sorti de la guerre comme étant « celui des *grands programmes publics* dirigés par des membres des *grands corps*, venus des grandes écoles ». Ce qui a été officialisé, de façon implicite par les socialistes et les communistes, après la première alternance politique, comme une caractéristique dominante, voire permanente de notre République présente¹¹³. Selon l'analyse d'un président du Club de l'Horloge, située plutôt à la droite de la droite, la Ve République se présente comme « un Etat fondé sur le droit et non sur l'arbitraire », « face aux féodalités », il faudrait « revenir à l'éthique républicaine du mérite individuel et de l'autorité de l'Etat, inséparable de l'idéal

¹¹² P. L., « À propos du dixième anniversaire de l'ENA : deux discours de Michel Debré et Jean Médecin », *Rev. adm.*, n° 288, nov.-déc. 1995, pp. 601-608.

¹¹³ *Le Monde*, 6 juill. 1987, cité par Th. Pfister, *op. cit.*, pp. 14-15. Mots soulignés dans le texte.

gaulliste, de la grandeur de la France »¹¹⁴. À gauche comme à droite, il y a quelque chose de trop convenu qui suscite la gêne et encourage la suspicion sur la véracité des croyances.

En dépit des reconnaissances officielles et d'une construction idéologique pensée et dûment étayée, l'élitisme républicain, aux intentions louables mais aux accomplissements discutables, se situe dans une sorte de clair-obscur propice à toutes les ambiguïtés.

II. — L'ÉLITISME AMBIGU

Les ambiguïtés sont de toutes sortes. À défaut d'un tableau exhaustif, relevons-en quelques-unes. Les unes, redoutables, sont d'ordre sémantique aggravées par la singularité du couplage insolite entre « élitisme » et « républicain ». D'autres relèvent de la non homogénéité de cette élite administrative, malgré une façade de parité. En reformulant le mot célèbre de George Orwell, certains énarques sont plus égaux que d'autres et ce pour diverses raisons. D'autres sont générés par le type de sélection et le mode et le contenu de la formation. D'autres enfin sont du ressort du politique et touchent la supposée « neutralité » des hauts serviteurs de l'Etat.

A. — LES AMBIGUÏTÉS SÉMANTIQUES

La première démarche consiste à recourir aux dictionnaires les plus fiables pour trouver et l'étymologie et les multiples significations. Dans le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* (un des plus importants et érudits du XIX^e siècle par son contenu et ses contributeurs) dont Balzac a été le propriétaire et le directeur de 1832 à 1839 et auquel ont collaboré les plus grands esprits de l'époque (Chateaubriand, Guizot, Hugo, Thiers, Mérimée etc.), on trouve des articles politiques de premier plan dont un sur « élite » et l'autre sur « républicain ». « **Élite**. Ce mot, fait du latin *electus*, choisi, indique ce qu'il y a de mieux, de plus parfait dans chaque espèce d'individus ou de choses, et désigne aussi cette opération mentale ou physique par laquelle on sépare d'un tout ce qui est de nature à en former l'élite (...). Ce dernier mot ne saurait toutefois être synonyme de premier, qui indique seulement une grande perfection dans les objets auxquels il s'applique, tandis que l'acception de l'autre est beaucoup plus variée. (...) *Ce n'est pas toujours une chose aussi facile qu'on pourrait croire, que de faire l'élite de ce qu'il y a de mieux dans un objet ou dans un sujet quelconque (...)* »¹¹⁵. « **Républicain**. Etat dont la constitution est démocratique,

¹¹⁴ *Le Monde*, 17 janv. 1980, Y. Blot, « Le droit et la Ve République ».

¹¹⁵ *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, Paris, éd. Mandar, 1835, t. XXIV, article : élite, p. 109. C'est moi qui souligne.

où le peuple se gouverne lui-même, soit immédiatement, soit par ses délégués. On a décoré du même nom des États oligarchiques dans lesquels la masse nationale n'avait aucun pouvoir, et en général, tous ceux où l'autorité suprême n'appartenait pas à un seul homme, en sorte que l'on ne reconnaissait que deux sortes de gouvernement, "le monarchique" et le "républicain". *À la rigueur, si la chose publique (res publica) est le domaine exclusif du petit nombre, si l'immense majorité de la nation n'y a point de part, le sens primitif du mot "république" n'est plus reconnaissable, et si la pensée est juste, elle n'est pas représentée par des signes qui lui conviennent. Il est temps que la politique prenne, dans son langage, l'habitude d'une correction dont elle s'est beaucoup dispensé.* (...) On saura mieux alors par quelle voie la plus grande somme de bien peut arriver à la société tout entière, et comment il convient de la répartir entre les membres suivant les lois de la justice et pour l'intérêt commun. L'effervescence des passions politiques a mis en mouvement, en France, un parti républicain dont l'intolérance ne peut être excusée. Ennemi déclaré de tout gouvernement qui ne lui semble pas conforme à ses vues, il ne craint pas de s'exposer en l'attaquant, brave les lois et la volonté nationale, va droit à son but, et, en cas de non succès, accepterait le supplice comme une couronne civique. Sa conduite décele trop d'aveuglement du fanatisme pour qu'on ne le reconnaisse point. *Malheureusement, ces écarts des âmes fortes et pures, égarées par de fausses notions du juste, du bon et de l'utile, passeront longtemps encore pour des actes d'une vertu de l'ordre élevé. La doctrine de Montesquieu sur les républiques devrait être modifiée pour les temps modernes, et il nous faudrait aussi une définition plus exacte et plus précise du mot "vertu", que nous chargeons souvent d'emplois fort au-dessous de sa dignité* »¹¹⁶.

Il nous faudrait incontestablement un bon définisseur de mots, or les meilleurs eux-mêmes sont dans l'embarras et appellent de leurs vœux des éclaircissements.

Chez Littré¹¹⁷, sous la Troisième République, point d'élitisme défini, mais y figurent les termes « élite », « mandarin », « mandarinisme » (1^{re} version de l'élitisme), « républicain » et « républicque ». Voyons-en les sens : « **Élite**. 1° Ce qu'il y a d'élite, de choisi, de distingué. L'élite de la noblesse (...). D'élite, qui est de premier choix. 2° Il se dit aussi des choses. J'ai eu l'élite de ses livres. Syn. Élite, Fleur. Ces deux mots expriment ce qu'il y a de meilleur entre plusieurs individus ou plusieurs objets de même sphère : l'élite de l'armée (...) et l'élite emporte toujours l'idée d'une élection. Hist. XIII^e s. eslite (Volonté). (...) Etym. Élit, ancien participe passé du verbe élire ». « **Mandarin**. Titre que l'on donne aux officiers civils et militaires en Chine et qui est étranger à la langue chinoise (...) Etym. mot portugais, que les uns tirent du latin "mandare", mander, ordonner, et que les autres regardent comme un mot indien corrompu du sanscrit "mantrin",

¹¹⁶ *Ibid.*, 1838, t. XLVL, article : République, signé Ferry, pp. 484-485. C'est moi qui souligne.

¹¹⁷ E. Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, éd. Librairie Hachette, 1872. V. les mots concernés. C'est moi qui souligne.

conseiller, ministre ; cette dernière étymologie est plus probable ». « **Mandarinisme** s.m. *Néologie. Système d'épreuves et de concours que l'on fait subir, à la Chine, à ceux qui aspirent aux grades de lettrés, et par suite aux charges de l'État. Par extension, tout système dans lequel on prétend subordonner la classification des citoyens aux épreuves d'instruction et aux concours.* Etym. "Mandarin" ». « **Républicain, aine**. Qui appartient à la République. Le gouvernement républicain est celui où le peuple en corps, ou seulement une partie du peuple a la souveraine puissance. "C'est dans le gouvernement républicain que l'on a besoin de la toute-puissance de l'éducation", Montesquieu, *Esprit des Lois*, IV, 5 ». « **Républicque**. 1° Chose publique, et, en général, toute espèce de gouvernement. 2° Particulièrement le gouvernement de plusieurs ; État gouverné par plusieurs. Syn. *République, démocratie. République est la chose publique, et n'implique la forme du gouvernement que dans un sens particulier* (ex. république romaine, république française). *Démocratie, au contraire, exprime que c'est le peuple entier qui a le gouvernement ou le confère à des magistrats de son choix élus pour un temps assez court.* Les États-Unis sont une démocratie. *La démocratie est l'opposé de l'aristocratie ou de la république aristocratique. C'est donc prendre démocratie en un faux sens de dire, comme on fait tous les jours, que la France est une démocratie. À la vérité, on entend par là un état social où les inégalités nobilitaires sont très effacées ; mais ce n'est là qu'une petite partie de la démocratie* ».

À noter que nous n'avons jamais rencontré dans les textes d'époque le « mandarinisme », alors qu'il est souvent question de « mandarinat ». Si l'on avance un peu plus dans la compréhension des choses avec Littré, si l'on rencontre l'invention de néologismes annonciateurs de concepts plus actuels, on relève encore ici la confusion des mots république et démocratie, la distance réelle qui sépare la rhétorique de la pratique. Comme si l'assemblage ou le rapprochement de ces vocables ne faisaient qu'ajouter un trouble supplémentaire à la perception.

*Le Nouveau Petit Robert*¹¹⁸, plus en conformité avec notre état d'esprit actuel, permet de progresser davantage, proposant de nouveaux substantifs. « **Élite** n.f. XIV^e ; "choix" XIII^e ; de *élit*. ancien participe passé de *élire*. 1° Ensemble des personnes considérées comme les meilleures, les plus remarquables d'un groupe, d'une communauté - *fleur* ; fam. *crème, gratin*, (cf. le dessus du panier). (...) "Pour les âmes d'élite, il y a des souffrances de choix" (Gide). 2° (1928) *Au pluriel*. Les personnes qui occupent le premier rang, de par leur formation, leur culture. "Cette aristocratie plébéienne où dorénavant se recrutent les élites" (Martin du Gard). (...) *Favoriser la formation des élites plutôt que la culture populaire* - élitisme, élitiste ».

« **Élitisme** n.m. v. 1967 ; de *élite*. Politique (de formation, de gestion) visant à sélectionner une élite, au détriment du plus grand nombre. "Il faut renverser l'esprit de notre enseignement qui souffre de la maladie de l'élitisme" (*Le*

¹¹⁸ *Nouveau Petit Robert. Dictionnaire de la langue française*, éd. 1994, Paris. V. les mots concernés.

Figaro, 1967) - aussi "mandarinar". Élitiste adj. v. 1968 ; de l'élitisme. Qui sacrifie à l'élitisme. Une conception élitiste de l'enseignement, de la culture - mandarinal. "Ce révolutionnaire (Malraux) est un élitiste" (Lacouture) ». « Énarchie n.f. 1967 ; de énarque, d'après monarchie. Par Plais. Pouvoir des énarques de la haute fonction publique. Adj. Énarchique ». « Mandarin », « mandarinat » et « mandarinar », cités ont des origines remontant au XVIII^e siècle mais sont devenus synonymes d'élitiste et d'élitisme (ex. : mandarinar universitaire, médical). L'élitisme apparaît ainsi en même temps que le pamphlet sur l'Énarchie dont le sous-titre est *Les Mandarins de la société bourgeoise*. Quant à son républicanisme, il découle naturellement de l'orientation politique des auteurs du pamphlet dont le plus célèbre, Jean-Pierre Chevènement, représente pour un des derniers dictionnaires critiques sur la République, « une figure républicaine classique »¹¹⁹. L'expression « élitisme républicain » devient à partir de là une formule répandue et commune, pour le meilleur et pour le pire. Mais comme si la terminologie n'était pas assez opaque, désormais préférence est donnée à **élitaire**, comme pour émousser la réalité et les controverses idéologiques trop marquées. Jack Lang, volontiers adepte de la conciliation des contraires, invente « Une école élitaire pour tous » (Gallimard, Folio, 2003).

Il y a en fait maldonne sur l'élitisme, sur la république, sur la démocratie, sur les institutions qui en sont les fruits naturels, sur leurs produits que sont les élites, notamment administratives pour ce qui nous concerne, sur l'ingénierie et sur l'imagerie, sur la phraséologie et l'idéologie, sans compter les facteurs temporels, spatiaux et humains participant au remodelage des concepts. Quant à l'élitisme accolé à l'adjectif républicain, il pourrait paraître comme un correctif, indispensable pour éviter toute tentation d'aristocracisme ; il pourrait sembler aussi un alibi pour masquer le caractère véritable de la République. Si l'élitisme non qualifié est relativement aisé à saisir, la république a des connotations diverses et la démocratie est polysémique. République et Démocratie sont d'antiques idées au contenu toujours neuf et différent. À cet égard, la table des matières du *Dictionnaire critique de la République* est très parlante : elle comporte des contributions sur le républicanisme, mais aussi sur la république démocratique et sociale, la république des anarchistes, la république des anti-républicains, la république des catholiques, la république des communistes, la république des étrangers, la république des féministes, la république des femmes, la république des franc-maçons et des libres-penseurs, la république des gaullistes, la république des indigènes, la république des juifs, la république des Lettres (et des lettrés ?), la république des musulmans, la république des nationalistes, la république des nomades, la république des opportunistes, la république des ouvriers, la république des protestants, la république des radicaux, la république des régionalistes, la république des savants, la république des socia-

¹¹⁹ V. Duclert et Ch. Prochasson, *Dictionnaire critique de la République*, op. cit., article : Jean-Pierre Chevènement, p. 1170.

listes¹²⁰. La liste n'est certainement pas exhaustive ; on pourrait au moins lui adjoindre les républiques françaises numérotées jusqu'à ce jour de I à V. À chacune de ces républiques correspond naturellement une conception spécifique de la haute fonction publique - de l'élitisme -, formée de « frères aînés du peuple », d'incarnations de l'excellence intellectuelle ou d'avant-garde du prolétariat etc. L'élitisme républicain est la parfaite *contradictio in adjectio*. Maints auteurs l'ont ainsi senti et ont même souligné la contradiction. Il en est ainsi pour Raymond Polin, dans *La République entre démocratie sociale et démocratie aristocratique*¹²¹, où il propose pour atteindre de véritables démocraties ouvertes et sociales, « qu'elles soient gouvernées par des élites politiques élues à meilleur escient, dans le respect des libertés essentielles ».

Mieux que quiconque, Claude Nicolet, tout en attirant l'attention sur « l'imprécision redoutable » de l'idée républicaine, présente le républicanisme à l'image du christianisme comme une religion. La République est pour lui « cette épiphanie de la politique, ou plutôt ce détour vers la politique par la pédagogie ». C'est ainsi qu'elle « autorise et conditionne ces retournements indispensables qui, au sens propre de l'expression, vont mettre "le monde à l'en droit" »¹²².

Le flou sémantique gêne plus d'un observateur. Marc Sadoun se sent désemparé, « quand il s'agit de préciser les termes, (car), la langue politique, qui avec les mots fait des armes, est peu de secours ». D'où ses interrogations et les réponses embarrassées qu'il en donne : « Comment le républicanisme a-t-il affronté le mouvement de l'histoire ? En s'adaptant au contexte, en composant avec ses propres catégories au point de devenir fuyant et sans identité précise. La démocratie, pense Régis Debray est "une idée bavarde et sans légende, sans emblèmes ni géographie, sans rituel ni drapeau" ; la république qui a une histoire "renvoie à une longue chaîne d'institutions, d'événements, de pratiques datées et singulières" (Régis Debray, *Que Vive la République*, 1989) ». Et M. Sadoun se réfère cette fois à Maurice Agulhon, pour mieux opposer une « démocratie « simple », « abstrait », « universel », « calme » et une république passionnelle, « bien française ». Sa conclusion est encore empruntée, à Jules Ferry, dans un esprit d'un certain absolutisme républicain : L'État « ne peut imprimer aux âmes une effigie uniforme, mais il a en matière d'éducation, « le droit et le devoir de surveiller les doctrines » ; il doit « conserver pour l'enseignement public une certaine direction des intelligences » (Jules Ferry, *Discours et opinions*, 1895)¹²³.

Avec Patrice Gueniffey, auteur d'une remarquable thèse sur *Le Nombre et la Raison*, on sort quelque peu de ces incertitudes qui obscurcissent l'entendement plus qu'elles ne l'éclairaient. Pour P. Gueniffey, il y a certes « des rapports singuliers entre République et démocratie. La première n'a d'ailleurs pas toujours été

¹²⁰ V. Duclert et Ch. Prochasson, op. cit., p. 1338.

¹²¹ R. Polin, *La République entre démocratie sociale et démocratie aristocratique*, Paris, PUF, coll. Questions, dirigée par Blandine Barret-Kriegel, 1997.

¹²² C. Nicolet, op. cit., p. 497.

¹²³ M. Sadoun, « République et Démocratie », *Pouvoirs*, n° 100, Seuil, 2001, pp. 5-19.

démocratique, même si, depuis, son territoire couvre davantage celui de la démocratie. Il faut remarquer avant tout que « la démocratie est un système et une attente jamais pleinement satisfaite ». Autrement dit, la démocratie est toujours un « *work in progress* » et forcément « inachevée », pour reprendre un épithète employé par Pierre Rosanvallon. « La doctrine républicaine, quant à elle, comporte, c'est certain, une dimension élitiste », car malgré l'élection, il ne peut y avoir « une discussion éclairée sur les objets d'intérêt commun », que si l'on fait abstraction, selon Condorcet en 1789, de la « populace ignorante ». Si de nos jours, « la démocratie n'est plus seulement une valeur pour la République, elle est aujourd'hui la condition expresse de toute légitimité » des institutions. La raison en est que « la démocratie appelle en permanence son propre dépassement ». En cela, elle garde une « nature » révolutionnaire, sachant éviter les pièges d'une démocratie directe, synonyme d'un « règne sans frein d'une multitude ignorante et barbare »¹²⁴. Cela nous renvoie à la problématique de la sélection.

B. — LES ÉQUIVOQUES DE LA SÉLECTION ET DE LA FORMATION

La question de la compétence en démocratie est au cœur de l'élitisme républicain. Elle reflète une contradiction perpétuelle entre égalité et capacité. Joseph Barthélemy en a démontré l'opposition dans son maître-ouvrage, *Le problème de la compétence en démocratie* (1918) : « Le premier devoir de la démocratie est de comprendre qu'elle doit se soumettre à la direction des plus capables »¹²⁵. Pour J. Barthélemy, le spécialiste ne maîtrise pas les choses et c'est « l'intelligence générale, la culture, l'humanité qui doivent occuper le premier rang » ; et le grand publiciste de mettre en garde contre « ce régime dangereux du technicien qu'il appelle la technocratie », « un des plus graves périls qui menacent la société de demain ». S'il s'accorde la paternité du mot « technocratie », dès 1940, il avertit le nouveau régime contre ses tendances technocratiques¹²⁶. La redéfinition des élites reste pour lui, comme pour son maître d'autrefois Ernest Mercier, « priorité des priorités » si l'on exige « la qualité »¹²⁷. Est-ce à dire qu'il aurait

¹²⁴ P. Gueniffey, « La Démocratie », in *Dictionnaire critique de la République*, op. cit., pp. 155-161.

¹²⁵ J. Barthélemy, *Le problème de la compétence dans la démocratie*, Paris, Librairie Félix Alcan, 1918, p. 255. Cité par M. O. Baruch et V. Duclert (dir.), *Serviteurs de l'État. Une histoire politique de l'administration française, 1875-1945*, Paris, éd. La Découverte, L'espace de l'Histoire, 2000, p. 11. V. aussi la thèse de R. V. Anneville, *La référence anglaise à l'École libre des sciences politiques*.

¹²⁶ J. Barthélemy, *Valeur de la liberté et adaptation de la République*, où il écrit à propos des concours administratifs : « L'erreur moderne est de mettre la technique dans les concours qui ouvrent les grandes carrières ; ils ne devraient porter que sur la culture générale. Les arcanes de la comptabilité, les mauvais coins du maquis fiscal s'apprendraient dans la suite » ; *idem*, « Chacun à sa place », *Le Temps*, mardi 10 déc. 1940. Cités par F. Saulnier, *Joseph Barthélemy 1874-1945. La crise du constitutionnalisme libéral sous la Troisième République*, LGDJ, Paris, 2004, p. 423, notes 199, 200, 201.

¹²⁷ E. Mercier, « Réflexions sur l'élite », *La Revue des deux mondes*, 15 févr. 1928, 882-895, cité par F. Saulnier, op. cit., p. 425, note 214.

préconisé la création de l'ENA. Cela ne semble pas le cas, si l'on lit bien dans sa pensée : « La connaissance des problèmes ne s'insuffle pas ; elle résulte d'un travail, d'une méditation personnelle, d'un effort sur ces problèmes »¹²⁸. Or, si l'on met à part, les grandes écoles formant les grands corps techniques, la pensée de Barthélemy retrouve son actualité dans les reproches de conformisme fait à l'ENA et aux grandes écoles du pouvoir, accompagnés de manière récurrente d'une critique de formation d'une technocratie rigide.

Pour Ezra Suleiman, « il se peut très bien que ce soit justement l'ambiguïté qui entoure la formation dispensée par les grandes écoles qui leur donne un prestige inégal », « cette ambiguïté maintenue sur la formation des élites n'est pas sans importance car elle permet à ses membres d'exploiter à la fois *les avantages de la compétence du spécialiste et les qualités du généraliste* » (ou de l'amateur). La société attache sans doute une certaine importance à la spécialisation, car la légitimité des élites en est renforcée. Mais à l'inverse, toute spécialisation définie de façon trop étroite rend plus difficile à l'élite de justifier son emprise sur une telle variété de postes. C'est pourquoi l'élite n'affiche que rarement ce que d'autres lui attribuent couramment : sa spécialisation ». Ezra Suleiman met le doigt sur la plus cachée des ambiguïtés de l'élitisme, sa « fonction d'authentification » et de « légitimation » car « l'élite française a eu l'habileté de faire accepter par la société tout entière ses propres normes de compétence. Ce sont les grandes écoles et les grands corps qui non seulement créent l'élite, mais qui établissent les conditions de sa reconnaissance ». Ce n'est pas tant l'effectivité de la compétence qui compte que « l'exclusion de toute compétence qui ne soit pas certifiée par l'élite »¹²⁹. Sans jamais le clamer, c'est l'élite qui est l'arbitre, en France, de ce qu'E. Goblot appelle « la barrière et le niveau » (1967).

Christophe Charle s'attache particulièrement au « mythe de la méritocratie », à celui de « l'ascension sociale » de quelques individualités aux « sommets de l'État » ; « statistiquement négligeables, ils ont une importance symbolique » pour un État attaché à la récompense du mérite et du travail. Il ne met pas tant en cause la valeur de ce type de hauts fonctionnaires, mais rappelle, à bon escient, que « le mérite n'est toutefois jamais chimiquement pur »¹³⁰.

Vincent Wright, quant à lui, désigne l'ENA comme « un objet paradoxal » et si français qu'elle est « difficilement exportable ». « Objet paradoxal » et aussi « objet ambigu » : l'ENA « est tiraillée entre fierté et culpabilité, entre rivalités et solidarité collective, entre politisation calculatrice de bon ton et neutralité déontologique (...) ». Cette ambiguïté de l'École est le résultat inévitable de la complexité de l'objet et des contradictions à gérer : ainsi, en tant que filtre, son rôle est de sélectionner une élite dirigeante dans une élite, mais en même temps, l'École est

¹²⁸ Cité par *ibid.*, p. 426.

¹²⁹ E. N. Suleiman, *Les élites en France. Grands corps et grandes écoles*, op. cit., p. 167, 278-280.

C'est moi qui souligne.

¹³⁰ Ch. Charle (présenté par), *Les hauts fonctionnaires en France au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, Julliard, coll. Archives, 1980, p. 29 et 216.

un miroir de la société française et par conséquent, elle ne peut pas être insensibile aux aspirations qui mettent en cause les moyens et les critères de sélection »¹³¹. D'ailleurs, l'historien du droit, Pierre Legendre a bien choisi d'appeler un de ses livres à connotation pamphlétaire, *Miroir d'une Nation. L'École nationale d'administration*¹³² comme si cette forme d'élitisme était consubstantielle à l'identité nationale. En tout cas, l'ENA, comme toutes les grandes écoles, cherche à concilier les contradictions entre « démocratie » et « république », entre « éthique » et « efficacité ». D'où ces rapports – manie bien française jadis décelée par Balzac – qui se surajoutent pour « Moderniser l'ENA » (ex. un des derniers en date déjà cité : le rapport fait par la Commission présidée par Yves Thibault de Silguy, 2003).

Guy Thuillier et Jean Tulard, eux, observent cette croyance bien ancrée supposant que l'administration ne pouvait se former que sur le tas. La formation des hauts fonctionnaires semblait « chose impossible, dangereuse, utopique ». À vrai dire, la question est d'actualité permanente, car pour une véritable « formation à l'exercice des responsabilités, on procède par tâtonnements, approximations », avec en prime cette confusion en France entre formation et sélection. Tout cela engendre nécessairement des « débats incessants » et des « querelles passionnées », crée une méfiance à l'égard des « effets pervers des écoles et des concours », producteurs, de « fruits secs pour certains ». On souhaite la consécration du « mérite » et ses bienfaits démocratiques. Or, on a mis des décennies pour comprendre que l'ENA est une École de « sélection » avec un classement toujours pourfendu, à la sortie, et non une école de « formation ». Et les auteurs de rappeler des pages « méchantes » mais clairvoyantes de Taine dans *Les origines de la France contemporaine* (1895, t. II) pour qui « les écoles spéciales sont des gaveruses publiques, elles déforment l'esprit, elles excèdent les forces des deux tiers de leurs élèves qui sont surmenés ». Et surtout, Taine le rappelle avec force, et l'on ne doit pas oublier que, même de nos jours, le destinataire de cet élitisme est l'État lui-même : « ce sont des entreprises de jardinage systématique, énergique et prolongé ; l'État, jardinier en chef agréé ou choisit des plants qu'il se charge de mener à bien, *chacun en son espèce* »¹³³. C'est presque une question de philosophie politique qu'avait bien décelé en son temps

¹³¹ V. Wright, intervention au colloque du cinquantenaire de l'ENA, *Rev. adm.*, n° spéc., 1996, *op. cit.*, p. 31.

¹³² P. Legendre, *Miroir d'une Nation. L'École nationale d'administration*, Paris, Arte éditions, Mille et une nuits, 1999, p. 7 : « Il n'est pas de formation des gens de pouvoir, que nous appelons fonctionnaires, sans support de civilisation, sans un jeu d'images et de paroles où s'inscrivent les pratiques journalistiques de la légitimité. Mais il n'y a pas de réflexion sensée sur l'exercice, fût-il démocratique de l'autorité, sans avoir souci du plus concret : les procédures d'éducation aux fonctions » ; p. 8 : « (...) Un équilibre pluriséculaire s'est forgé, que surplombe le fameux "État administratif" aujourd'hui ébranlé. Et avec son sens du périssable associé à la reproduction de l'immuable, notre société a fabriqué l'étonnant Miroir, où se reflètent les images quotidiennes du nationalisme français : l'École nationale d'administration ».

¹³³ J. Tulard et G. Thuillier, « La formation des fonctionnaires au XIX^e et XX^e siècles », *Rev. adm.*, n° 274, juill.-août 1993, pp. 299-303. C'est moi qui souligne.

Georg C. Lichtenberg : « Un maître d'école ou un professeur n'éduque jamais que des espèces, point d'individus. Voilà une pensée de valeur qui mérite d'être discutée »¹³⁴. Ce formatage des meilleurs esprits marque les limites de l'individualisme dans la République.

C. – LA NON HOMOGENÉITÉ DE L'ÉLITE ADMINISTRATIVE

Jacques Chevallier, parlant de l'influence variable des hauts fonctionnaires, affirme que « la haute fonction publique n'est elle-même pas homogène » ; certains d'entre eux, « fonctionnaires supérieurs », « faisant partie de l'élite administrative », en contact permanent avec le milieu politique et gouvernemental, participant de la sorte aux « choix politiques » sont intégrés selon l'expression de C. Grémion au « milieu décisionnel central ». Il reconnaît la « complexité de la délimitation de ce groupe, car tous les anciens élèves de l'ENA ou même de grands corps comme Polytechnique n'ont point « cette capacité d'influence politique ». Il existe au sein même de cette élite d'un millier de personnes, une forme de « stratification administrative », « un cercle plus restreint », cumulant diverses ressources dont idéologiques et en position d'« hégémonie administrative ». Pour J. Chevallier, « la haute administration apparaît ainsi en France, comme un "intellectuel collectif", qui a puissamment contribué depuis 1945 à la transformation de "l'esprit public", en favorisant la modernisation et l'adaptation de la société française ». Certes, l'on observe actuellement une « perte de prestige » de cette élite ^{composée} atteste la baisse des candidatures à l'ENA, mais pour lui, « un véritable modèle français des élites » est toujours présent¹³⁵. Une ancienne élève de l'ENA renchérit dans ce sens : « Qui sont les énarques ? Leur identité se décline au pluriel et les propos globalisants sont *a priori* réducteurs. (...) S'ils se situent au sommet de la fonction publique, la logique des corps scinde l'identité globale car elle induit des différences de métiers, de statuts, de privilèges. Les différences d'origines sociales et scolaires entre les énarques expliquent en bonne partie leur distribution dans les corps, les mieux nantis allant vers les postes les plus prestigieux. (...) Entre les différents métiers, le clivage est horizontal. Entre les corps, il est vertical (...) »¹³⁶. L'existence d'un « cercle enchanté » (Théodore Zeldin) pose d'emblée un certain nombre de malentendus.

¹³⁴ Georg C. Lichtenberg, *Pensées, op. cit.*, p. 144 (J73). C'est moi qui souligne.

¹³⁵ J. Chevallier, *Science administrative*, 3^e éd. refondue, Paris, PUF, Thémis, Science politique, 2002, pp. 270-271, 289, 296-297, 301-302.

¹³⁶ I. Bellier, *L'ENA comme si vous y étiez*, Paris, éd. du Seuil, 1993, p. 323.

D. — LES MALENTENDUS IDÉOLOGIQUES OU LA NEUTRALITÉ PROBLÉMATIQUE

Le conformisme ou la pensée unique des élites fait partie d'une des « fausses » évidences concernant des élites administratives. Certes, le service de l'État requiert surtout de la part de ses plus hauts serviteurs une neutralité impérative. Mais la réalité est tout autre. D'abord la République, qui devrait naturellement se confondre avec la démocratie, suppose nécessairement le pluralisme des opinions. Le fonctionnaire, en dépit de l'obligation de réserve et de discrétion à lui imposée, est aussi un citoyen, partisan le cas échéant. Il ne convient certes pas d'oublier que « le chemin du pouvoir passe par les services rendus » (B. de Jouvenel) et que les nominations au tour extérieur offrent à chaque nouvelle majorité d'ajuster, dans une certaine mesure, les élites à sa convenance. Si le Président Valéry Giscard d'Estaing pouvait reconnaître en 1978 : « Je cherche pour chaque fonction "les meilleurs" (...). Je ne sais pas si les meilleurs ont en commun une préférence politique »¹³⁷, c'était l'époque où un Michel Rocard pouvait, le jour, travailler aux Finances avec pour ministre Valéry Giscard d'Estaing et présider, le soir, les réunions du PSU, sans conflit de conscience. Le loyalisme exigé des hauts fonctionnaires ne doit pas faire abstraction de la politisation des élites administratives. Ce n'est pas pour rien qu'on a pu évoquer « l'élite rose ». Malgré les vituperations de François Mitterrand contre des institutions ayant formé l'élite d'« un État technocratique » (*Le coup d'État permanent*, Paris, 1965), Maria-Antionietta Macciocchi assurait, avant la victoire de la Gauche : « Avec un régime socialiste, croyez-moi, sortiraient de l'ENA des bureaucrates-apparatchiks d'État très appréciés, qui constitueraient encore une fois, comme aujourd'hui, une caste »¹³⁸. Cela dit, la politisation, visible à l'œil nu, occulte bien un unanimisme sous-jacent par tous les partis politiques. Comme l'a noté Georges Lavau, le Parti communiste français, se présentant pourtant comme révolutionnaire, a joué le jeu institutionnel, y compris celui des grandes écoles : « Le PCF n'est certainement pas favorable aux technocrates ni aux hauts fonctionnaires, mais il accepterait de discuter avec les technocrates sans trop de mauvaise conscience, il ne s'est jamais battu pour la suppression de l'ENA »¹³⁹. Au début des années 1980, quand la France eut un ministre de la Fonction publique communiste, Anicet Le Pors, il ne chercha nullement à détruire l'ENA, mais à la réformer, en créant la fameuse « troisième voie », gage voulue de démocratisation.

Néanmoins, le malentendu ne se pose pas tant dans le cadre d'une République apaisée, mais pendant les périodes troubles. Il s'agit alors de s'interroger non pas

¹³⁷ Conférence de presse du 16 juin 1978, *Le Monde*, 16 juin 1978, cité par D. Chagollaud, *op. cit.*, en exergue au chapitre X, p. 252.

¹³⁸ M.-A. Macciocchi, *De la France*, Paris, éd. du Seuil, 1977, p. 276.

¹³⁹ G. Lavau, « The PCF, the State and the revolution : an analysis of party politics, communications and popular culture », in D.L.M. Blackner and S. Tarrow, *Communism in Italy and France*, Princeton, Princeton University Press, 1975, p. 100.

tant sur l'élitisme républicain que sur le républicanisme des élites, dans un sens ou dans l'autre. Et cela remonte au loin : en l'an IV, les citoyens ayant manifesté des opinions anti-républicaines sont exclues des Écoles de service public. Pour le concours de 1805, il faut fournir un « certificat d'attachement au gouvernement » (D. Julia). Il est vrai que jusqu'en 1804, l'on vit dans la fiction républicaine. L'illustration évidente est donnée, dès la première École d'administration, celle de 1848. On l'accusa d'être politisée dans la nomination de ses professeurs, dans son enseignement (essentiellement des études de politique et d'économie sociale), propres à « exposer la jeunesse à des excitations malsaines », comme le prétendait Falloux, jusque dans ses buts consistant à porter atteinte à l'absolutisme ministériel. Les fondements de ces reproches restent discutables. Mais l'origine et l'inspiration de l'École prêtent facilement le flanc aux critiques de politisation. Le caractère révolutionnaire de l'École est indéniable et Carnot le revendiqua ouvertement : « Un nouveau Gouvernement est souvent obligé d'employer, faute d'agents préparés à le servir, un personnel élevé dans des traditions différentes mais qui a, au moins, la pratique des affaires... ». En attendant d'avoir la relève idoïne, Carnot avoue vouloir former de bons républicains. Il le déclare au Comité d'Instruction publique de la Constituante, à la séance du 2 septembre 1848, au sujet de la suppression des chaires du Collège de France, de Droit de la nature et des gens, d'Économie politique et de Législation comparée : « Ces trois chaires avaient pour objet un enseignement politique qui ne pouvait être laissé entre les mains de ceux qui le donnaient, parce que cet enseignement était contraire aux principes républicains ». Ainsi, si la chaire d'Économie politique a été supprimée, « c'est, selon Carnot, parce que l'enseignement de cette science au nom de l'État, engage des opinions entre lesquelles il n'est pas convenable que l'État prenne parti ». La question de la capacité se trouve éclipsée par celle de l'idéologie, de la faveur et de l'institutionnalisation du « système des dépouilles »¹⁴⁰.

En fait, chaque fois que la République sera « mal assurée » dans ses fondements, les mêmes procédés douteux se répéteront. Dans les années 1870-1880, c'est l'épuration du Conseil d'État, « forteresse du bonapartisme » ; au début du XX^e siècle, en pleine marche vers la consécration de la laïcité, le favoritisme devient doctrine « officielle » du régime parlementaire, grâce aux circulaires comminatoires d'Émile Combes. Dix jours après son investiture, le 20 juin 1902, ce dernier envoie des circulaires aux préfets, leur enjoignant à « veiller à ce que les faveurs dont la République dispose ne soient accordées qu'à des personnages et à des corps sincèrement dévoués au régime »¹⁴¹. À la veille de la Seconde guerre mondiale, comme le démontre Jean-Louis Crémieux-Brilhac, la question devient celle de la « nature » de la République et progressivement se montrent au grand jour la tension entre l'État et la République, entre loi et légitimité et surtout

¹⁴⁰ J. Savoye, *op. cit.*, t. 1, pp. 289-292.

¹⁴¹ Cité in Introduction, *Serviteurs de l'État. Une histoire politique de l'administration française 1875-1945*, *op. cit.*, p. 13.

l'échec patent de la République à « républicaniser l'État » et à faire émerger la figure idéale d'un « fonctionnaire républicain »¹⁴².

D'où le témoignage déabusé et amer d'un Jean Zay, dans sa cellule pénitentiaire, observant « le manque de caractère dont ont fait preuve tant de hauts fonctionnaires républicains depuis juin 1940, la facilité avec laquelle ils ont subi les nouveaux maîtres, assumé sans révolte de conscience toutes les besognes qu'on leur imposait », et Jean Zay d'insister sur la défaillance de la République, qui « avait négligé de surveiller leur recrutement, d'assurer elle-même leur formation ». Et cette République, « ils ne l'ont pas défendue »¹⁴³. Cette « poignée de misérables », pour user du titre d'un ouvrage dirigé par Marc Olivier Baruch, ne venait d'ailleurs que de ses meilleures institutions scolaires, déjà disposée à adopter les principes de la Révolution Nationale : « Recrutés le plus souvent dans la grande bourgeoisie, élevés dans des écoles spéciales, loin des masses populaires et même de la majorité de ses étudiants, ils avaient perdu le contact avec le peuple et constituaient une sorte de caste étroite, soucieuse de ses privilèges, fière de ses traditions, désireuse souvent de travailler pour le peuple, mais sans lui ». Face à une telle débâcle des esprits, épuration après la Libération et réforme totale de l'Administration dans son recrutement devaient aller de pair, ouvrant les plus hautes fonctions publiques, aux enfants méritants sortant du peuple, issus en particulier de la classe ouvrière et paysanne »¹⁴⁴. S'agissait-il d'un « *Malum metaphysicum* » repris par Stéphane Rials, qui à propos du cas de Joseph Barthélemy, décrypte les « Faiblesses ordinaires en temps d'épouvante » (Vies parallèles à Vichy), préface à une thèse, qu'il a préférée publier séparément¹⁴⁵. Égarément des élites désemparées quoique « idéologiquement nazifiées » dans les années 40, ou « abîme de conscience », teintée d'un « désir de réforme de l'État », avec la participation d'hommes tels le normalien socialiste Déat et le polytechnicien cagouillard Deloncle et un Conseil d'État à la complaisance coupable¹⁴⁶.

En dehors des périodes historiques noires, ambiguïtés et critiques confondues, Eric Maurin, directeur de recherche à l'EHESS, reconnaît certes que « le modèle montre dès le départ son ambiguïté fondamentale. On ouvre le collège à tous, mais on se garde bien de changer le contenu des programmes, d'où l'explosion de l'échec scolaire dans les familles défavorisées », ce qui leur interdit de fait l'accès aux grandes écoles. Il n'en affirme pas moins que « **la véritable idéologie française, c'est l'élitisme républicain** » et il explique : « le modèle social français de l'élitisme républicain reste fondamentalement basé sur l'idée que les individus se situent sur une échelle de qualités intrinsèques que l'école,

¹⁴² *Ibid.*, p. 16.

¹⁴³ Cité par H. Mouchard-Zay, courrier des lecteurs du *Monde*, *op. cit.*

¹⁴⁴ Cité par M. O. Baruch (dir.), *Une poignée de misérables. L'épuration de la société française après la Seconde guerre mondiale*, Paris, Fayard, 2003, pp. 410-411. Soulignés dans le texte.

¹⁴⁵ S. Rials, « *Malum metaphysicum*. Faiblesses ordinaires en temps d'épouvante. (Vies parallèles à Vichy) », *Droits*, n° 39, 2004, pp. 147-196.

¹⁴⁶ *Ibid.*, pp. 152-153, 166.

de la maternelle à Polytechnique, est chargée de détecter et de traduire par l'accès à un statut social définitif puisque "mérité", ce nonobstant la « neutralité hypocrite de l'égalitarisme »¹⁴⁷.

L'ambiguïté touche enfin ceux-là mêmes qui se répandent en imprécations plus ou moins fondées sur l'élitisme républicain, qu'il s'agisse de leur appartenance ou de leur personnalité. Ainsi, « sous la houlette de son clergé universitaire », on le verra, « la sociologie intégriste » ou « militante », « qui d'une main stigmatise *la noblesse d'État* (un thème pillé pour la circonstance !), de l'autre reconstruit, pour l'occuper, la place d'un clergé fort de ses réseaux et disputant de tout »¹⁴⁸. « Pierre Bourdieu et ses apôtres » n'échapperont pas à la férocité des jugements, fussent-ils posthumes, la nécrologie se taisant par décence sur le disparu ne peut s'appliquer à son œuvre, surtout « s'agissant d'un partisan des contre-pouvoirs » : « Plus que quiconque, Bourdieu me semblait incarner *une espèce d'intellectuel dont la France, société de cour, a le secret, sinon l'exclusivité*. Affamé de pouvoir mais ne voulant pas s'imposer ni la fatigue de le conquérir, ni le risque de le perdre, ni l'ennui d'en rendre compte, ni la responsabilité de l'exercer, arc-bouté sur le modèle de Zola, rêvant d'égaliser Sartre, aveugle à tous les crimes excusés par d'autres intellectuels au cours du dernier siècle, sourd aux plaintes des victimes qui ne servaient pas sa cause et ne constituaient pas un socle à sa statue, *cet intellectuel-là restera pour moi*, écrit le journaliste Philippe Meyer, *l'image du plus clérical des clercs* »¹⁴⁹.

Quant aux critiques émanées des membres des élites elles-mêmes, il convient de les considérer avec prudence ou distance, malgré la pertinence de certaines observations. Prompts à exprimer leur dissidence par rapport à « la pensée unique » dont ils sont crédités, ces auto-détructeurs manifestent aussi, sans le dire, leur goût sous-jacent pour exercer le monopole de la critique. N'oublions pas le puissant esprit de corps qui les cimente. Nul, mieux que Charles Péguy, n'a croqué les traits grotesques, hypocrites et sournois des Normaliens, démolisseurs de leur École. Mais, « l'anarchie a le droit. Enfin je veux dire qu'elle a droit au premier degré. Mais, ce qu'elle n'a pas droit, ce que nous ne voulons pas, c'est que l'anarchie veuille nous gouverner revêtue des autorités de l'État. (...) C'est toute l'affaire de la Sorbonne actuelle et de la Nouvelle École Normale. (...) (Contre le service de trois ans), ils firent une manifestation, ils y mirent tout un appareil qui disait : *Attention, nous sommes un corps et nous agissons en corps. Nous sommes le gardien des intérêts intellectuels et le conservatoire de la pensée française. (...) Ainsi ils retournent contre l'État, contre la République, contre la France, l'autorité même et le temporel qu'ils tiennent de la République, de la France, de l'État. C'est toujours exacte-*

¹⁴⁷ *Le Monde de l'économie*, mardi 4 oct. 2005, p. III. Propos recueillis par Antoine Reverchon, « La véritable idéologie française, c'est l'élitisme républicain ». C'est moi qui souligne « en gras ».

¹⁴⁸ P. Legendre, *Miroir d'une Nation. L'École nationale d'administration, op. cit.*, p. 10 et 63.

¹⁴⁹ Ph. Meyer, « Pierre Bourdieu et ses apôtres », *Le Point*, 1533, 1^{er} févr. 2002, p. 105. C'est moi qui souligne.

ment ce même double jeu. Ce sont toujours des anarchistes du gouvernement. (...) Ce sont des anarchistes d'État. Ils patronnent, ils intronisent, ils instruisent, ils créent l'anarchie, mais pour cela ils mettent des drôles d'habillements, des habillements d'État, des toges, des toques, des simarres, des déguisements, des mascarades, et sur l'épaule des machins en poil de lapin que je ne sais même pas le nom. (...) Ces anarchistes sont gros fonctionnaires. (...) Il faut voir dans une compagnie comme ils regardent celui qui n'est pas universitaire, fonctionnaire, décoré. (...) Ils sont anarchistes, mais ils veulent bien entrer dans les gros mariages d'argent, dans les gros mariages bourgeois, dans les gros mariages des dynasties universitaires, dans les gros mariages de défense républicaine. Et ils ont fait de gendres »¹⁵⁰.

Depuis le début du siècle dernier, certains comportements des élites ont-ils évolué ? L'ENA mensuel révèle des perles dans sa revue de presse sur ce qu'« ils (les autres) ont osé le dire (ou l'écrire) sur l'ENA. "Mais il est vraiment nul, ce type ! À croire qu'il sort de l'ENA" avait eu l'audace d'écrire Michel Jonquet dans une nouvelle *Le vélo rouge*, parue dans la revue *Cyclotourisme* d'octobre 2003. Cela lui valut une spirituelle réponse de (notre) camarade Michel Raineri, alors consul général de France à Cracovie : "J'ai beau relire ce passage, je n'en comprends pas l'intérêt dans l'intrigue. A moins qu'il ne s'agisse de rendre d'ores et déjà le narrateur, un receleur, si je sais bien le récit, moins sympathique qu'il n'y paraît de prime abord. (...) En d'autres temps, nous aurions fini sur le pré. En ce siècle plus civilisé, j'opterai, me sentant offensé, pour une ascension de la Croix de Chambouret. (...) Avec mes meilleurs sentiments cyclotouristes" »¹⁵¹. Sur un mode moins badin, Pierre Mauroy, évoquant un des épisodes de son « Enfer de Matignon », rapporte une anecdote éloquente sur l'influence de l'énarchie en politique : « Quand j'ai ouvert la troisième voie pour accéder à l'ENA, tous les énarques de mon gouvernement se sont rebellés. C'est la seule fois, je crois, où une discussion générale s'est instaurée en plein conseil des ministres. Il fallait voir cette bronca ! François Mitterrand me regardait du coin de l'œil. Lorsque nous sommes sortis, il s'est laissé tomber dans un fauteuil, outré : "Vous aviez vu Pierre, cet incroyable esprit de corps ? Pour moi, le seul problème de la haute administration est celui-là" »¹⁵². Il ne s'agit en fait que de « l'orgueil tranquille des élites républicaines »¹⁵³, dénoncé dès 1967, dans le fameux pamphlet contre l'énarchie : « S'ils ne sont plus propriétaires, nos fonctionnaires restent des héritiers. L'esprit de corps, ce qui s'oppose le plus au monde à l'esprit de service, leur tient de vertu »¹⁵⁴. L'Association des anciens

rien

¹⁵⁰ Ch. Péguy, *L'Argent suivi de l'Argent (suite)*, 3^e éd., Paris, Gallimard, Nrf, 1932, pp. 131-135. C'est moi qui souligne.

¹⁵¹ *ENA mensuel*, n° 337, déc. 2003, p. 52. *Kaléidoscope-Revue de Presse*. L'ENA dans la Presse. C'est moi qui souligne.

¹⁵² Cité par *Le Monde* 2, dimanche 7-lundi 8 mars 2004, dossier : « L'Enfer de Matignon », p. 38.

¹⁵³ J.-M. Blanquer, J. Cordelier, *Le Sévail. Histoire d'une promotion de l'ENA*, (la promotion Vauban), Paris, Perrin, 1995, p. 79.

¹⁵⁴ J. Mandrin, *op. cit.*, 1967, p. 127.

élèves de l'ENA, créée très tôt, tient de socle à cet esprit de gardien du temple, soutenu concrètement par la puissance des « réseaux », véritables « raccourcis vers le pouvoir », dans le secteur public comme dans le privé, là où l'on se donne du « tu » et du « camarade », où « on ne peut parler de favoritisme, mais d'une solidarité née de l'appartenance à une même culture », avec un côté « ancien combattant », heureux de se retrouver autour d'un dîner, « pour évoquer l'école » ou discuter des « dernières tendances en termes de management ou d'emploi »¹⁵⁵. Depuis, 1982, une association a été fondée et opère comme « un club discret qui travaille pour le plus grand bien des élèves des plus grandes écoles françaises ». Ce club appelé « Le Groupe G16+ (augmenté depuis à 20) a pour vocation « d'être un lieu d'échanges d'informations sur le marché de l'emploi, sur les prestataires, sur les meilleures pratiques en aide à recherche d'emploi ». C'est un club très sélect, où l'on n'accède que par cooptation¹⁵⁶. L'ambiguïté tient d'ailleurs dans la notion même d'esprit de corps, souvent assimilé au corporatisme et au protectionnisme. Or l'esprit de corps présente aussi des aspects positifs. C'est grâce à lui, que l'administration française est une sorte d'« arche sainte ». À travers, toutes les révolutions, tous les changements de régime ou de majorité parlementaire, comme le rappelait le conseiller d'État Louis Fougère, « l'administration française s'est montrée l'ouvrière principale de la continuité, de la pérennité de l'État »¹⁵⁷. Pourfendu, l'élitisme demeure ambigu et doit être jugé à l'aune du locuteur, volontiers dénigré d'un système dont il est le principal bénéficiaire. L'actualité nous fournit un exemple très significatif : la candidate fraîchement intronisée du Parti socialiste, Ségolène Royal, se veut « la candidate des gens, la candidate de l'insoumission ». Le commentaire sur cette profession de foi est significatif de la valeur de cette « transgression » : « Énarque elle-même, elle devint la candidate antitechnocrate. (...) Depuis Vercingétorix, l'insoumis est une figure positive de la mystique gauloise »¹⁵⁸. À méditer...

III. — L'ÉLITISME POURFENDU

Les critiques, déjà en filigrane dans les ambiguïtés, viennent de toutes parts : littéraires, philosophiques, sociales, économiques, politiques, de l'extérieur comme de l'intérieur des prestigieuses fabriques de nos élites. À L'instar du *Dictionnaire des girouettes* publié après le Premier Empire, il serait aisé de faire un « Miroir aux alouettes : les grandes écoles dans la forquette ». Cette anthologie manque, mais ses arguments sont tellement répétés que l'on se bornera aux plus éloquentes.

¹⁵⁵ *Le Point*, n° 1624, 31 oct. 2003, « Les Nouvelles filières de l'élite. Grandes Écoles », par Catherine Golliau et Anne-Sophie Jarrige. Cette dernière a spécialement enquêté sur les réseaux.

¹⁵⁶ *ENA mensuel*, n° 337, déc. 2003, *op. cit.*, p. 69, « Club Carrières des grandes écoles G16+ : un lieu de rencontre et de synergie pour le plus grand profit des anciens des grandes écoles ».

¹⁵⁷ *Histoire de l'administration française depuis 1800. Problèmes et méthodes*, Genève, Droz, 1975, p. 4.

¹⁵⁸ *Le Monde*, dimanche 19- lundi 20 nov. 2006, « Les Mots pour le dire. L'insoumission », par Raphaëlle Bacqué. C'est moi qui souligne.

A. — LES CRITIQUES LITTÉRAIRES

À tout seigneur, tout honneur, commençons par la plus belle et perspicace des critiques littéraires : Balzac dont *La Comédie humaine* fait aussi office d'un génial « bottin administratif ». Tous les éléments de cette œuvre monumentale fourmillent de remarques ridiculisant l'administration, dans ses bas et hauts étages. Concernant ces derniers, prenons l'exemple du *Curé de village* (1829) et surtout des passages de cette lettre que gâcherait tout commentaire, écrite par Grégoire Gérard, fils d'un simple ouvrier devenu polytechnicien à Grossetête (le bien nommé), son protecteur : « Mon avenir dépendait de mon admission à l'École polytechnique. (...) Quel but se propose l'État ? Veut-il obtenir des *capacités* ? Les moyens employés vont directement contre la fin, il a bien certainement créé les *plus honnêtes médiocrités* qu'un Gouvernement ennemi de la supériorité pourrait souhaiter. Veut-il donner une carrière à *des intelligences choisies* ? Veut-il obtenir des *hommes de génie* ? Quel immense talent ont produit nos Écoles depuis 1790 ? (...) Je sais qu'il est de mode, en parlant de nos Écoles, de dire que l'Europe nous les envie ; mais depuis quinze ans, l'Europe qui nous observe n'en a point créé de semblables. (...) Quel sacerdoce constitue l'obligation de tirer en France, parmi toute une génération, les hommes destinés à être la partie savante de la nation ? Quelles études ne devraient pas avoir faites ces grands-prêtres du sort, (...) Ne vous semble-t-il pas qu'il faille un peu de sorcellerie, des Grands Hommes ? (...) Ne pensez-vous pas, monsieur et ami, que mon blâme s'arrête uniquement à l'École de laquelle je sors, il ne frappe pas seulement l'Institution elle-même, mais encore et surtout sur le mode employé pour l'alimenter. Ce mode est celui du *Concours, invention moderne*, essentiellement mauvaise, et mauvaise non seulement dans la Science, mais encore partout où elle s'emploie, dans les Arts, dans toute *élection* d'hommes, de projets ou de choses ». Et Balzac de mettre sur le même plan sélection par concours et élection au pouvoir pour conclure, par la bouche du jeune polytechnicien : « Mon observation porte sur une erreur qui vicie, en France, et l'éducation et la politique »¹⁵⁹. C'est toute la base de l'élitisme républicain qui se trouve ainsi sapée, sans appel.

B. — LA CRITIQUE DES PHILOSOPHES

L'élitisme sert assez tôt de cible aux philosophes selon des angles de vue différents. Pour Étienne Vacherot, ancien directeur des études à l'École normale supérieure, la critique est surtout sociale et républicaine. Dissertant sur « le personnel administratif dans la démocratie », il découvre dans toutes les branches « les mêmes avantages pour la bourgeoisie, les mêmes impossibilités pour le peuple. *Partout l'égalité en principe, nulle part en fait.* » Il ne se fait pas d'illusions sur « la réforme d'un pareil état de choses », considérant que ni la

¹⁵⁹ H. de Balzac, *Le curé de village*, in *Œuvres complètes*, Le Club français du livre, 1963, T. X, pp. 843-860. C'est moi qui souligne.

suppression des écoles spéciales, ni du concours suffirait à faire avancer la démocratie. Il ne nie pas que ces écoles ont marqué « un progrès notable sur l'état antérieur fait d'arbitraire. Mais l'origine révolutionnaire (...) ne doit point faire illusion sur (la) portée démocratique ». Après tout, qui peut concourir à ces institutions : « La jeunesse bourgeoise ». D'où l'axiome qu'il façonne, à la manière de Robespierre à propos des Colonies : « Périsse l'école plutôt qu'un principe »¹⁶⁰.

Marie-Claude Blais, fait de Renouvier (1815-1903), l'auteur du fameux *Manuel républicain*, celui qui a le mieux su répondre à la question toujours vivace : « Quelle philosophie pour la République ? » Pour lui, le passage du « privilège bourgeois » à « l'élite démocratique », doit passer par l'introduction dans les institutions républicaines des « notions les plus élevées de la morale ». S'il faut dans un plan rationnel et démocratique « l'ouverture des fonctions publiques à toutes les capacités pas seulement bourgeoises, il importe encore d'assurer la sélection et la formation d'une catégorie d'intellectuels susceptibles de servir la cause de la démocratie et du progrès social ». À nouveau, la critique devient sociale, car pour Renouvier, l'on ne peut guère compter sur l'amitié du bourgeois pour l'ouvrier et sa volonté de l'élever à son propre niveau. La tâche de promotion par la sélection et le mérite, étant la plus difficile de la République, incombe donc à l'État, responsable de « cette forme de sélection », « sans complaisance ni relâchement »¹⁶¹.

Le philosophe Alain juge, sans aménité, notre élite qui « ne vaut rien ». « L'élite, écrit-il, parce qu'elle est destinée à exercer le pouvoir, est destinée aussi à être corrompue par l'exercice du pouvoir ». Quant aux « concours rationnellement institués », pour donner les « auxiliaires du pouvoir », ils les transforment en « vrais rois, puisque les ministres passent et ces futurs rois sont très bien choisis (...) les meilleurs ». « L'esprit administratif », « la solidarité bureaucratique », l'âge enfin pour les plus vertueux. Ainsi, « le peuple ne reconnaît plus ses fils » et « voilà pourquoi l'effort démocratique est de stricte nécessité »¹⁶².

En 1935, le philosophe, Jean Lacroix, réplique, dans *Esprit* : « La démocratie est la lutte contre toute élite qui voudrait s'attribuer l'autorité sur autrui en vertu de sa puissance propre, que ce soit de la naissance, de l'argent ou même de l'intelligence »¹⁶³. Mais toute la République, surtout la Troisième, élève, à la suite de Léon Duguit, le « service public » en philosophie d'État, supposant l'exigence de savoirs et d'une science administrative spécifique, alliant instruction et mérite¹⁶⁴.

¹⁶⁰ E. Vacherot, *La Démocratie*, Paris, éd. F. Chamerot, 1860, Liv. III, chap. V, p. 390 et 393. C'est moi qui souligne.

¹⁶¹ M. C. Blais, *Au principe de la République. Le cas Renouvier*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des idées, 2000, p. 37, 357 à 367.

¹⁶² Alain, *Propos impertinents (1906-1914)*, Paris, Mille et une nuits, n° 397, 2002, « Notre élite » (propos 1790 du 10 févr. 1911), pp. 57-59.

¹⁶³ Cité in *Serviteurs de l'État, Introduction, op. cit.*, p. 11.

¹⁶⁴ *Esprit*, n° 30, 1^{er} mars 1935, p. 887. Cité in *Serviteurs de l'État, op. cit.*, Introduction, p. 11.

C. – LA CRITIQUE DE LA BASSE ADMINISTRATION

Parmi les objecteurs de l'élitisme, il faut toujours compter la basse administration, frustrée dans ses ambitions, brimée par les messieurs des directions, dont la seule satisfaction s'arrête à l'avancement, à l'ancienneté prévue par les statuts, même si la possibilité virtuelle plus que réelle de passer des concours, pour monter dans la hiérarchie, lui est offerte. Le projet socialiste de Jean Zay ne fut pas seulement mis en échec par la droite, mais aussi par des syndicats opposés à des « corps de fonctionnaires particulièrement stylés ».

D. – LA CRITIQUE ÉCONOMIQUE

Cette dernière n'a pas attendu non plus les attaques contre le néo-libéralisme. Dès les débuts de la Troisième République, l'économiste libéral, introducteur de Stuart Mill en France, Courcelle-Seneuil, s'opposait dans le *Journal des économistes*, au « recrutement et à l'avancement des fonctionnaires », aux « privilèges des diplômés et des écoles », à toute intervention de l'État dans la formation, dénonçait Polytechnique et trouvait que « tous les *mandarinats* ont leurs racines dans l'enseignement ». « À la surface quelques hommes nouveaux mais le banc d'huîtres reste ferme ». Il s'agit là d'une critique absolument radicale de l'administration où l'élitisme républicain ressemble à un tour du presdigitateur Houdini, « un boniment (...) une fable destinée à donner à chaque tour d'escamotage l'apparence de la vérité ». Les réformes qu'il propose se résument en un mot : « suppression » des écoles, des diplômés, des concours, des privilèges, du nombre excessif des fonctionnaires. Néanmoins, pour lui, les suppressions n'ont de sens que si elles s'accompagnent d'une moralisation des fonctions publiques¹⁶⁵.

Dans ses « Notes d'humeur » non datées, Léon Walras, théoricien de l'économie mathématique (1843-1910), ancien élève de l'École des Mines de Paris, se réclamant du socialisme, n'épargne ni Polytechnique ni l'École normale supérieure, fabriques de « machines à calcul et des machines à phrases ». La dent se fait encore plus dure pour Polytechnique : « Invention par laquelle, moyennant un examen d'entrée, et de sortie, on est dispensé de travailler tout le reste de son existence ». Il n'est pas en reste avec l'ancêtre de Sciences-Po : « je ne vois pas que cette École libre des sciences politiques ait fait grand chose. Elle a fait des auditeurs au Conseil d'État, mais elle n'a pas fait de science, comme en a fait l'École des hautes études »¹⁶⁶.

¹⁶⁵ V. G. Thuillier, « Le mandarinat selon Courcelle-Seneuil », *Rev. adm.*, n° 124, juill.-août 1968, pp. 433-442. *Idem*, « La Révolution administrative vue par Courcelle-Seneuil », *Rev. adm.*, n° 260, mars-avr. 1991, pp. 104-111.

¹⁶⁶ G. Thuillier, « Les Notes d'humeur de Léon Walras », *Rev. adm.*, n° 327, mai-juin 2002, pp. 235-236.

E. – L'AUTOCRITIQUE

Il faut être critique avec les critiques, d'autant plus qu'elles émanent des produits mêmes de ces institutions. La causticité des attaques et l'écho qui en est donnée, surtout par la presse, sont plutôt la rançon du succès. La rareté du nombre des élus fait envie. Cela ne veut pas dire que ces écoles sont parfaites. Loin de là et leurs élèves sont les premiers à s'en rendre compte et à mettre en cause les dysfonctionnements. Cela a commencé avec *L'Énarchie*, pamphlet de 1967, écrit par Jean-Pierre Chevènement et deux acolytes, sous le pseudonyme collectif de Jacques Mandrin, Jacques qui n'est point « fataliste » et Mandrin probablement tel un « brigand »¹⁶⁷, généreux, des mauvaises certitudes imputées à la bourgeoisie, dans une vision de lutte des classes. Que l'énarchie soit « mythe ou réalité »¹⁶⁷, n'a pas fait obstacle à des promotions d'énarques à s'élever contre leur École, notamment au sujet du classement de sortie. La vigueur des revendications est parfois telle que le ministre de la Fonction publique se voit dans l'obligation, de les rappeler à l'ordre et à leur obligation de réserve, comme ce fut le cas pour la promotion Léopold Sédar-Senghor en 2004¹⁶⁸. C'est devenu presque une tradition de fustiger l'école et de se livrer à une autocritique de type gauchisant, avant de rentrer dans le rang. En 1999, Jean-François Copé publiait *Ce que je n'ai pas appris à l'ENA, l'aventure d'un maire*. D'une certaine manière, l'on peut estimer ce genre d'exercice critique comme un dernier soubresaut salutaire, avant l'adoption de la langue de bois de la soumission. Évidemment, les autres écoles révèlent les mêmes symptômes telle Polytechnique et sa Mafia. Reste une certaine perplexité devant non point la pertinence des arguments mais plutôt devant une forme d'innocence « perverse » ou non sincère. Critique pour critique, ne vaudrait-il pas mieux l'être une fois les activités assumées que la scolarité terminée ?

F. – LA CRITIQUE ÉTRANGÈRE

Last but not least, la critique étrangère est surtout sensible au caractère typiquement hexagonal de l'élitisme républicain, vertus et tares incluses.

Avec sa verve coutumière, *Le Canard enchaîné*, se donne la joie de s'en faire l'écho, au sujet d'un des derniers exploits de l'élitisme républicain, celui qui a pour cible les Français d'origine immigrée. Sous le titre « Djebar tabac », il écrit : « Nouveau succès éclatant sur le front de l'intégration ! La romancière algérienne francophone vient d'être élue à l'Académie française. Et cela juste après l'arrivée au gouvernement du sociologue Azouz Begag (...). Pourtant, comme se le demande perfidement Thomas C. Spear, un prof américain spécia-

¹⁶⁷ J.-F. Kesler, « L'énarchie : mythe ou réalité », *Rev. adm.*, n° 333, mai 2003, pp. 261-265.

¹⁶⁸ *Le Monde*, dimanche 2-lundi 3 mai 2004. « M. Durreil rappelle à l'ordre la promotion 2004 de l'ENA. Les jeunes hauts fonctionnaires ont pointé les dysfonctionnements de l'école », par Laetitia Van Eeckhout.

liste de littérature et culture françaises (...) : « Comment se fait-il que tous ces auteurs francophones enseignent aux États-Unis et non en France ? » ». Et le *Canard* d'enchaîner, si l'on ose dire, « Voyons, c'est que la France cultive l'intégration par le haut ! L'Académie ou le gouvernement – à raison d'un par génération, sinon rien ! »¹⁶⁹.

L'on ne résiste pas à citer ici un fragment, dont la longueur révèle toute la saveur alliant acuité de vue et humour, d'un témoignage littéraire de grande qualité sur un phénomène passant pour du haut folklore français – dogme de société en-deçà de l'Atlantique, marque d'une dérisoire fatuité au-delà de l'Atlantique – inexportable voire incompréhensible à l'étranger : l'élitisme républicain ou le gallicisme hautain et vain. Le protagoniste principal du roman de Philip Roth, *La Tache*, Coleman Silk, spécialiste de Lettres classiques et ex-doyen de l'Université d'Athens en Nouvelle-Angleterre, doit son éviction de l'université au « racisme » à lui imputé, lors d'une injustifiable campagne de diffamation, menée par la française Delphine Roux, devenue présidente du département de Lettres. Le portrait de la normalienne est un morceau d'anthologie, à figurer dans tous les ouvrages sur les élites françaises¹⁷⁰ :

« (...) Il (Coleman) se représentait assez bien le tableau d'après son C.V., ainsi que d'après un essai autobiographique annexe qui détaillait son parcours intellectuel, commencé à l'âge de six ans. *Certes ses qualifications étaient excellentes, mais tout chez elle (atouts compris) lui semblait particulièrement déplacé pour une petite université comme Athena. Issue d'un milieu favorisé, élevée rue de Longchamp, dans le XVII^e arrondissement.* M. Roux, ingénieur, patron d'une entreprise de quarante personnes. Mme Roux, son épouse, née de Walincourt, de vieille noblesse provinciale, mère de trois enfants, spécialiste de littérature médiévale française, claviciniste émérite, musicologue spécialisée dans cet instrument, spécialiste d'histoire vaticane, etc. pesait son poids ! Cadette de trois enfants, seule fille, *Delphine avait fait ses études secondaires au lycée Janson-de-Sailly, où elle avait étudié la philosophie et le français, le latin...*, lu la littérature française dans son acception classique. *Après le lycée Janson, le lycée Henri IV, où elle avait approfondi sans ménager sa peine la littérature française, et la philosophie, l'anglais, et la littérature anglaise.* À vingt ans, après le lycée Henri IV, *l'École normale supérieure de Fontenay, avec l'élite intellectuelle française...* « *On n'en reçoit que trente par an* ». Thèse : « *Le déni de soi chez Georges Bataille* » (Bataille, allons bon, pour changer !). *À Yale, les étudiants chics travaillaient tous sur Bataille ou Mallarmé.* (Coleman) n'a pas grand mal à comprendre ce qu'elle cherche à lui faire comprendre, d'autant qu'il connaît un peu Paris pour y avoir, grâce à une bourse Fulbright, passé un an avec femme et enfants, du temps qu'il était jeune professeur ; *il connaît un peu ces jeunes Français ambitieux, formés dans des lycées d'élite. Parfaitement préparés, connaissant les intellectuels qui comptent, des jeunes très intelligents, immatures,*

¹⁶⁹ *Les dossiers du Canard enchaîné. Le Grand Bêtisier, 2005-2006*, p. 54.

¹⁷⁰ Ph. Roth, *La Tache*, Paris, Gallimard, trad. fr. 2002, pp. 234-238. C'est moi qui souligne.

dois de l'éducation française la plus snob, se préparant ardemment à être enviés toute leur vie. (...) »

« (À Yale), elle se sent tout de même un peu perdue. Elle ne sait que penser. Surtout auprès des autres thésards. Elle a l'habitude de fréquenter des gens qui parlent la même langue intellectuelle qu'elle, alors que ces Américains... et tout le monde ne la trouve pas si intéressante que ça. Elle pensait qu'en arrivant en Amérique, elle allait déchaîner des : "Oh la la, une normalienne !" mais en Amérique, personne n'est à même d'apprécier l'itinéraire très spécifique qui est le sien, et son prestige considérable. Elle n'obtient pas le type de reconnaissance auquel elle est accoutumée, en tant que membre en herbe de l'élite intellectuelle française. Elle ne suscite même pas le type de jalousie auquel elle est accoutumée. (...) »

« (Coleman) le sait, dans l'original grec, ce que les mots de Yale veulent dire, ce que les mots de l'École normale supérieure veulent dire. (...) »

« Certes, elle avait les qualifications. Seulement, pour Coleman, elle incarnait le type de prestige universitaire bidon dont les étudiants d'Athens avaient besoin comme de la peste, et dont, circonstance aggravante, le succès auprès des enseignants de second ordre était assuré. (...) À présent, c'était elle qui le convoquait dans son bureau, c'était elle qui posait les questions. En 1995, l'année où Coleman avait quitté son poste de doyen pour revenir à l'enseignement, *Delphine, avec son charme de tanagra, son chic encyclopédique, les indices pseudo-enfantins qui laissaient transparaître sa sensualité secrète, joints aux raffinements des séductions de l'ENS (que Coleman décrivait comme une permanente inflation de l'égo), avait gagné le cœur de tous les nigauds de professeurs (...)* ».

Tout commentaire gâcherait la finesse de l'analyse, maniant avec une délicatesse cruaute la juste appréciation des qualifications et les limites de l'élite française, concentré d'atouts socio-économico-culturels de valeur indéniable mais à républicanisme friable. Le syndrome affecte aussi d'autres institutions élitistes, en particulier l'ENA. Marie-Christine Kessler remarque très justement : « Ce qui me semble un peu plus inquiétant pour l'ENA, ce sont moins ces critiques que l'absence d'image positive de l'insitution et de ses élèves. *Permettez-moi de terminer par une réflexion littéraire que je trouve très significative. Il n'y a pas d'énarque sympathique dans la littérature contemporaine* »¹⁷¹. Bien plus, là où l'image se veut plus drôle que repoussante, elle pratique une litote lourde de sous-entendus à venir. Ainsi, Goscinny et Uderzo, les pères des aventures d'Astérix, n'ont pas manqué d'y faire une brève allusion. Dans *Obélix et compagnie*, Jacques Chirac est caricaturé sous les traits du personnage Caius saugrenus, un romain diplômé de l'« École Nouvelle d'Affranchis », autrement dit l'ENA. Sur un mode facétieux, Jean-Pierre Chevènement raconte son adhésion à la SFIO en 1964. À la « brave Agnès », la trésorière du parti, il se présente comme « Élève de l'ENA », au moment de payer sa cotisation. « C'est quoi l'ENA ? demande-t-elle ; une école d'agriculture ? » À quoi l'intéressé répond : « Non,

¹⁷¹ Cinquantenaire de l'ENA, *Rev. adm.*, n° spéc. 1996, op. cit., p. 26. Souligné dans le texte.

c'est une école d'astronomie »¹⁷². Par delà, le personnage de bande dessinée ou l'anecdote plaisante, ne serait-ce pas dire que les écoles d'élite forment non seulement une caste à vie, mais une élite, « dominatrice et sûre d'elle » et partant s'estimant « affranchie » des règles qui s'imposent au commun des citoyens, une élite ayant les yeux rivés au plus haut des cieux, volontiers dédaigneuse de la pesanté des choses subies par tous ? Pessimiste ou désabusé, l'on pourrait convenir que « la France n'a jamais été républicaine, elle est le royaume de la vanité »¹⁷³. Le dernier état de l'élitisme met aussi à jour ces penchants des élites administratives et politiques françaises, sans interdire toute espérance.

IV. — EN GUISE DE CONCLUSION : OBSERVATIONS PROVISOIRES SUR LES DERNIERS AVATARS DE L'ÉLITISME RÉPUBLICAIN

Les temps ont changé et l'élitisme républicain a entamé, sans toujours réussir, des transformations qui affecteraient son concept et son idéal, ses institutions et ses bénéficiaires, ses méthodes et ses comportements. S'agissant d'un débat devenu public, la presse quotidienne ou hebdomadaire à grand tirage et les revues « intellectuelles » prestigieuses s'en font le porte-voix. Désormais, l'élitisme républicain sert curieusement de moyen de défense à une élite « dévoyée » ; il affiche ses « déviances », des « originaux » formés dans le moule de ses grands établissements mais amateurs d'école buissonnière ; il retrouve de nouveaux laudateurs mais aussi de nouveaux contempteurs ; il provoque les tristes regrets de ses adeptes, conscients de ses ratés et ses impasses ; il subit, encore désemparé, les nouvelles donnes de la démographie française ; il se montre enfin peu apte à résoudre les problèmes liés à l'intégration européenne. Assiste-t-on à l'agonie d'un des « fondamentaux » de la République ? Ou plutôt à une crise de croissance, annonciatrice d'un concept régénéré, à nouveau maîtrisé et porteur d'espérances ? Les questionnements sont multiples et les réponses incertaines...

A. — UN MOYEN INÉDIT DE DÉFENSE : L'ÉLITISME RÉPUBLICAIN

En République, il a toujours été de bon ton d'exciper de ses origines modestes (tel ou tel président d'assemblées parlementaires rappelant, par exemple, que leurs mères avaient été femmes de ménage. Ou tel dirigeant de l'extrême droite, évoquant à toute occasion avoir été pupille de la nation. Tel membre du parti communiste se souvenant de ses débuts comme cheminot). L'exercice est à la fois ancien (le maréchal Lefebvre de basse extraction mais à la bravoure incontes-

¹⁷² J.-P. Chevènement, *Le courage de décider*, op. cit., p. 34.

¹⁷³ H. de Viel-Castel, *Mémoires sur le règne de Napoléon III 1851-1864*, Paris, éd. P. Josserrand, 1942, t. 1, p. 153.

table, proclamant qu'il était son « propre ancêtre ») et courant, atteste d'une part un exploit individuel par l'effort et le sacrifice, d'autre part le bon fonctionnement d'un système républicain, ouvert à la consécration des talents.

Or, à notre connaissance, historiquement, c'est la première fois que l'élitisme républicain est invoqué, dans le *prétoire*, comme *gage de la moralité de la personne prévenue ou mise en examen*. C'est une vraie nouveauté inaugurée par le cas de l'ancien premier ministre, Alain Juppé, dans le procès des emplois fictifs du RPR à la mairie de Paris. Au 12^e jour de l'audience au Tribunal correctionnel de Nanterre, son avocat Maître Szpiner réclame sa relaxe, en insistant : « Et Alain Juppé est d'abord un militant, un enfant méritant de la République »¹⁷⁴. Le lundi 2 février 2004, l'intéressé fait une déclaration au Journal de 20 heures de TF1 de Patrick Poivre d'Arvor, se présentant comme produit de la méritocratie républicaine : « moi, mon père ne m'a pas transmis mes mandats » et il ajoute, « il paraît que mes diplômes me nuisent »¹⁷⁵. L'épopée républicaine se poursuit dans la douleur de la perte de la mère, clé de son destin et de sa personnalité : « Cette mère avait flairé dans le fils, issu de son second mariage un garçon exceptionnellement doué. L'adulant à l'évidence, mais exigeant de lui la perfection. Au point d'en avoir fait un modèle de la méritocratie républicaine, dans un monde politique où l'on compte tant d'héritiers ; deux fois lauréats du Concours général à 15 ans, admis boursier en classe préparatoire au prestigieux lycée Louis-Le-Grand, à Paris, diplômé de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, agrégé de Lettres classiques, Sciences-Po, l'ENA et, enfin, l'admission dans les rangs très sélectifs de l'inspection des Finances ». Dans l'éloge funèbre du fils à la mère, « il y avait là, devant tous, l'exigence de l'éducation et la croyance un peu naïve que l'excellence intellectuelle est un passeport suffisant. Il y avait là, aussi, le nœud d'une incompréhension entre un homme trop certain, parfois, de sa supériorité et une opinion qui réclame autre chose qu'une impeccabilité rationnelle. En somme, il y avait bien plus que le chagrin d'un fils pleurant une mère adorée. C'était un élément caché des mystérieux ressorts du pouvoir. Un pan de la réalité politique, pourtant si souvent négligé »¹⁷⁶. Le moyen de défense paraît comme une charge supplémentaire à l'encontre d'Alain Juppé. Le jugement de première instance, rendu le 30 janvier 2004, par le Tribunal correctionnel de Nanterre, observe : « Attendu que les valeurs de la République et les valeurs du service public constituent le cœur de l'enseignement dispensé dans les grandes écoles de la République, qu'Alain Juppé, a précisément été formé par celles-ci, qu'il a ensuite exercé comme haut fonctionnaire puis joué un rôle éminent dans la vie publique, notamment comme membre du Parlement, cela excluant qu'il ait ignoré l'état du droit au regard des faits dont il est déclaré coupable (...) ». Le jugement de la Cour d'appel de

¹⁷⁴ *Le Monde*, samedi 18 oct. 2003. C'est moi qui souligne.

¹⁷⁵ *TF1*, J.T. 20 h, mardi 2 févr. 2004. C'est moi qui souligne.

¹⁷⁶ *Le Monde*, mardi 26 oct. 2004, « Juppé, mère et fils », par Raphaëlle Bacqué. C'est moi qui souligne.

Versailles du 1^{er} décembre 2004, plus clémente, ne s'attarde pas sur le sujet, exclut l'enrichissement personnel mais souligne qu'« il est également regrettable que M. Juppé, dont les qualités intellectuelles sont unanimement reconnues, n'ait pas cru devoir assumer devant la justice l'ensemble de ses responsabilités pénales et ait maintenu la négation de faits avérés »¹⁷⁷.

La « jurisprudence » Juppé fait des émules, en dehors de tout cadre judiciaire. Luc Ferry, dont le projet était justement d'« ancrer l'idée républicaine dans l'avenir, multiplier les occasions d'offrir à tous "une seconde chance" », se trouve, dès son arrivée au ministère, destinataire d'une lettre du *Canard enchaîné*, lui demandant des explications sur l'aménagement de son logement de fonction, l'hôtel de Breteuil. La presse s'acharne¹⁷⁸ sur sa personne, son image de « salon-nard », « mondain », « friqué », sur sa prétendue « Rolls », sur « le piano à queue » de son épouse Caroline, instrument inexistant dont elle n'en joue pas, ses draps de satin, ses « costumes à 5 000 euros » etc. On le présente comme « un brillant normalien », « un héritier ». D'où sa ligne de défense toute républicaine contre tous ces « clichés » erronés et « *people* » : « Non, je ne suis pas (...) un "brillant normalien", ni d'ailleurs un "héritier". Mes parents d'origine fort modeste, ils n'ont pas fait d'études et j'ai fait l'essentiel des miennes seul, par correspondance, au point qu'arrivant à l'université je n'ai tout simplement pas idée que quelque chose comme l'École normale supérieure existe. Je n'y serai donc jamais candidat, encore moins élève (...) ». « Je suis pourtant en tous points le contraire d'un héritier, et mon unique "patrimoine" est le travail accumulé au fil des ans. Je n'ai jamais eu et n'aurai jamais la moindre fortune – hors mon traitement de fonctionnaire et mes droits d'auteur –, j'ai fait mes études seul, sans aucune aide, gravi quelques étapes grâce à des concours laborieusement passés, enseigné durant des années et consacré une bonne moitié de ma vie à traduire et commenter les grands philosophes allemands »¹⁷⁹. Il ne faut jamais oublier que l'argent reste « un tabou », dans un pays traditionnellement catholique, et « un moyen de corruption », sur une terre révolutionnaire vertueuse dont l'idéal civique était Sparte, pour reprendre une phraséologie jacobine, plutôt que « les fastes de Persepolis ». Qu'on se rappelle les imprécations, vieilles d'une quarantaine d'années, de Jacques Mandrin, considérant l'élite « souillée des vices de la culture bourgeoise », entre autres « l'hypocrisie » et « l'irresponsabilité », autrement dit « dépourvue de vertu, qualité essentielle à tout régime républicain », là où « l'excellence administrative », ontologique devrait aussi être éthique¹⁸⁰. À chaque fois, le fondateur de la Cinquième République, le Général de Gaulle, payant de ses propres deniers les notes d'électricité de l'Élysée, est

¹⁷⁷ *Le Monde*, vendredi 3 déc. 2004, « Deux décisions, deux visions ».

¹⁷⁸ Rappelons cependant que la presse est de nos jours très policed. Rien à voir avec les diatribes et autres injures des journaux de la première moitié du XX^e siècle, traînant dans la boue les hauts fonctionnaires et les politiciens. Qu'on se souvienne de « la vaisselle d'or » de Léon Blum.

¹⁷⁹ L. Ferry, *Comment peut-on être ministre ? Réflexions sur la gouvernabilité des démocraties*, Paris, Plon, 2005, pp. 72-73, pp. 29-38, pp. 42-43. C'est moi qui souligne.

¹⁸⁰ J. Mandrin, *op. cit.*, p. 121, 128. C'est moi qui souligne.

donné en exemple édifiant. Il est vrai que les élites ont aussi vécu, pendant ces vingt-cinq dernières années, une longue période de gabegie, d'argent facile et d'impunité, ce qui leur a fait oublier quelque peu les vraies valeurs républicaines, ou tout simplement de saine morale politique. Elles se sont également déréelinées par leur gestion calamiteuse des entreprises publiques ou privées, marquée de scandales où l'incompétence s'est parfois mêlée à un sordide appât de gain. Tout cela a laissé des traces et créé un climat où accusateurs et accusés sortent peu grands, dans un embrouillamini médiatique où le faux et le vrai sont difficiles à démêler. Comme l'avait dit l'ancien ministre Roland Dumas, impliqué dans l'affaire ELF, « le vrai n'est pas toujours vraisemblable ».

Dernier témoignage d'appel à l'élitisme républicain, pour expliquer une affaire d'appartement de fonction, mal gérée : l'affaire Gaynard. La recherche d'un appartement « républicain » – on aimerait en connaître l'exacte signification et les dimensions idoines – devenu un duplex de 600 m² a occupé la France pendant le mois de février 2005. Or le ministre des Finances qui « travailla 120 heures par semaine » et recommanda aux Français de « se désintoxiquer de la dépense publique », reconnaît son erreur et son embarras et se défend avec une gaucherie « républicaine » : « Je suis un homme honnête, issu d'un milieu modeste ». Ses parents avaient un magasin de chaussures à Moutiers en Savoie. Ses grands-parents étaient paysans. Quand il retourne dans sa circonscription, il dort chez sa mère. « Je ne suis pas un grand-duc en goguette, tous ceux qui me connaissent en Savoie et ailleurs savent que je suis exactement le contraire » ; « là-bas, répète-t-il, les gens savent que je conduis ma bagnole, que ne joue pas au ministre »¹⁸¹. Le ministre des Finances, énarque par la grâce de l'élitisme républicain, s'est érigé en publicain pour son propre compte ; acculé à la démission, il a été peu disert sur le mariage grand-bourgeois qu'il a fait avec la fille du Professeur Lejeune – le découvreur de la gène de la trisomie 21 – qui lui a ouvert, en dot, bien des portes du grand monde. Le courrier des lecteurs des journaux est très virulent, encore faut-il le manipuler avec prudence, s'agissant d'un mouvement impulsif d'humeur, de plus trié par la rédaction des journaux. Pris de dégoût, certains se rêvent en sans-culottes : « Peut-être qu'un jour, pour les politiques et les barons, on remettra la guillotine à l'ordre du jour »¹⁸². L'exagération relève davantage de l'impuissance et de l'exaspération des citoyens. Quand Thierry Breton remplace Hervé Gaynard, l'on s'empresse de souligner que son emploi à Bercy est six fois moins rémunérateur qu'à France Télécom et qu'il entend continuer à occuper son appartement personnel du 14^e arrondissement de Paris¹⁸³. D'une façon générale, la comédie des privilèges se joue, au bord du gouffre de la corruption, sans que l'on sache vraiment là où commencent l'abus et les dérapages et là où l'on atteint la faute pénale.

¹⁸¹ *Le Monde*, samedi 19 févr. 2005, *Horizons*, *Gros Plan*, « Hervé Gaynard, un pater familias en politique », par Sophie Fay, p. 16. C'est moi qui souligne.

¹⁸² *Le Monde*, courrier des lecteurs, vendredi 25 févr. 2005.

¹⁸³ *Le Monde*, dimanche 27-lundi 28 févr. 2005.

La question ne réside pas tant dans les attributs de fonction qui passent pour naturels à une certaine échelle de l'élite mais à la transgression des règles et au mélange particulièrement nocif de la vie personnelle et familiale et de la vie publique dans la sphère politique, sous le regard des caméras. Il faut croire que le pouvoir a des vertus anesthésiantes, endormant les vigilances y compris républicaines. Dans un article sinon totalement convaincant, du moins bien raisonné, Jacques Julliard essaie de donner des clés pour la compréhension de la mise au « pilori » d'Hervé Gaymard. À son avis, l'ancien ministre de l'Économie et des finances « a commis trois fautes » : « La première est une faute de goût. Quand on est ministre des Finances, c'est-à-dire pour les Français, le ministre de l'impôt (...) on n'affiche pas des signes extérieurs d'opulence aussi ostentatoires. Nous sommes en France et non aux États-Unis. (...) Cela ne trompe personne mais nous sommes sur le terrain où l'hypocrisie est obligatoire » ; « la deuxième est une faute d'appréciation. Monsieur Gaymard s'est trompé d'époque. La nôtre est moralisante en diable. (...) *L'État est en France le grand blanchisseur de toute forme de luxe et de toute dépense somptuaire* » ; « la troisième faute d'Hervé Gaymard est une faute originelle. Quoi ! Il était le gendre d'un adversaire de l'avortement, le professeur Lejeune, et avec son épouse légitime, il a conçu huit enfants ! C'est louche, cela ! » ; « en plus de ces trois fautes », il en a commis « une quatrième impardonnable : il s'est fait prendre ». L'ensemble de l'affaire montre bien que dans les hautes sphères politico-administratives, sauf à devenir dément, on ment à son corps défendant car on perd le sens des réalités vécues par tout un chacun ; de plus, Hervé Gaymard « a payé » pour tous, car « il est foncièrement un homme honnête » mais il est seul, dépourvu de tous réseaux de soutien¹⁸⁴. Parvient-on vraiment à ce niveau de responsabilité sans disposer de solides appuis ? Ce type de mésaventures fait venir en mémoire, involontairement ou méchamment, quelque réplique d'un personnage de comédie de boulevard d'autrefois : « je sors bien du peuple mais je ne compte pas y retourner ».

La dureté des temps oblige encore à revenir sur le dédain de l'argent, sur le désintéressement propre au serviteur de l'État. L'élitisme ne doit point rimer avec paupérisme, ni l'excellence avec l'indigence. Or le problème réside dans une « prolétarianisation » des hautes élites dont les revenus et les avantages ne sont guère comparables à ceux de leurs homologues du privé. « Tout le monde sait que les salaires des chercheurs et enseignants-chercheurs ne sont pas décents et que les possibilités d'avancement pour les meilleurs sont si faibles qu'elles favorisent la fuite des cerveaux à l'étranger »¹⁸⁵. Pourtant, c'est un secteur réputé très sélectif. L'investissement culturel très poussé n'est rentable qu'en termes d'estime, et encore ! Les « mandarins », autrement dit les grands professeurs de

¹⁸⁴ J. Julliard, « Le pilori. Les trois fautes d'Hervé Gaymard », article paru dans *Le Midi libre*, 6 mars 2005, sous le titre « L'argent contamine la classe politique », reproduit dans *Commentaire*, n° 110, été 2005, pp. 480-481. C'est moi qui souligne.

¹⁸⁵ B. Raveau, « Les problèmes à résoudre », *Commentaire*, n° 108, hiver 2004-005, p. 1018.

médecine, cumulant savoir et prestige, se trouvent désormais eux aussi obligés de discuter sur la place publique du montant de leurs retraites. Leur dossier « n'est pas de nature à faire pleurer dans les chaumières ». Mais, « il y a cinquante ans, (les) aînés ne s'occupaient guère du montant de leur retraite »¹⁸⁶. Reconnaissons-le avec franchise, l'élite, quelles qu'en soient les origines sociales, exerce aussi une fonction de représentation de l'État, supposant ainsi un train de vie, un « standing », une allure, des apparences.

L'argent peut produire des quasi-délinquants et des réclamants. L'élitisme républicain génère aussi des « déviants », adeptes d'itinéraires moins balisés, différents.

B. – L'ÉLITE ET SES « DÉVIANTS »

Répétons à nouveau, la parole du philosophe Lichtenberg : « *Un maître d'école ou un professeur, n'éduque jamais que des espèces, point des individus* ». « Voilà une pensée de valeur qui mérite d'être discutée », mais les déviants sont des exceptions qui confirment la règle¹⁸⁷. Selon Alain Garrigou, une expression est souvent usitée pour qualifier des « candidats ou des élèves atypiques » : « ce sont des fous ». Malgré une célébration rhétorique de « l'imagination », avec des allures de « vaine incantation », à l'attention des élèves des grandes écoles, les « atypiques » se manifestent par des comportements ou des manières de penser, à mille lieues de « l'autocensure » convenue de l'immense majorité de leurs congénères en herbe. À chaque promotion, quelques-uns d'entre eux laissent leur empreinte dans le souvenir de leurs condisciples. « En fait de "fous", il s'agit de ce qu'on appelle ailleurs des "originaux", "ions" ou "électrons libres", incontrôlables par des autorités hiérarchiques ou collectives (qui) s'en défont ». À l'échelle collective aussi, l'on rencontre – rarement, il est vrai – une promotion originale telle la promotion Charles de Gaulle de l'ENA de 1972, faisant vœu de ne pas choisir les grands corps de l'État, pour les mieux classés¹⁸⁸. Ce qui retient chez ces enfants de bohème de la fabrique élitiste, c'est qu'il ne s'agit ni de « rebelles patentés », ni de « *drop-out* » à la façon américaine, mais de brillants spécimens ayant fait leur une certaine vision des humanités, croyant pour la plupart dans l'idée de service public et dans la notion d'intérêt général, vertus pourtant exigées de tous les élèves des grandes institutions. Ce qui étonne chez eux c'est l'absence de l'appétit du pouvoir, du moins celui qui habite leurs condisciples. Rappelons que ce phénomène de déviance n'est pas tout récent, mais se trouve dorénavant médiatisé, un peu pour prouver que nos usines élitistes « à pensée unique » savent aussi laisser du champ à une certaine fantaisie. Ainsi, le célèbre chanteur Guy Béart (de son vrai nom Behar), s'inscrit en 1947 à L'École nationale de musique de Paris où il révèle sa virtuosité dans le jeu de

¹⁸⁶ *Le Monde*, mercredi 23 févr. 2005, « La retraite des mandarins », par Jean-Yves Nau.

¹⁸⁷ G. C. Lichtenberg, *op. cit.* C'est moi qui souligne.

¹⁸⁸ A. Garrigou, *Les élites contre la république, op. cit.*, pp. 109-110. Souligné par l'auteur.

plusieurs instruments. Parallèlement, il intègre avec succès l'École nationale des Ponts et Chaussées d'où il sort diplômé dans un des secteurs les plus pointus (les cristaux, la fissuration du béton). Au début des années 1950, il hésite entre le béton et la chanson, avant d'opter définitivement pour cette dernière. Autre fruit inespéré des Ponts et Chaussées, le cinéaste, photographe et ethnologue, récemment disparu, Jean Rouch dont la vie et les films narrent l'histoire du XX^e siècle (Seconde guerre mondiale et décolonisation), dans un esprit de « cinéma vérité »¹⁸⁹. L'École polytechnique n'est pas en reste. Dans cet ouvrage même, l'un des contributeurs, Marc Olivier Baruch, est à la fois polytechnicien et énarque, mais a choisi l'histoire de l'administration, ce qui l'a conduit à devenir directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. Un article du *Monde*, intitulé « Jacques Aumont, le cinéaste né sous X », rapporte qu'après une carrière aux *Cahiers du cinéma*, l'ancien polytechnicien est devenu l'un des pionniers de l'enseignement du cinéma à l'université. Il publie un livre sur Ingmar Bergman. Le récit de sa vie est fort instructif : « À Polytechnique, on compte dans chaque promotion 5 % de déviants, ce qui représente une quinzaine de personnes sur 300 », souligne Jacques Aumont (61 ans). C'est le seul de sa promotion à être sorti de l'école pour devenir critique et auteur tout en enseignant le cinéma à l'université. Il y a eu un précédent : le cinéaste Paul Vecchiali, également ancien élève de l'X, s'est passionné pour la critique de films. *Être passé par cette prestigieuse maison puis à l'école des télécommunications a poursuivi Jacques Aumont toute sa vie* : « À chaque fois on me le rappelait, ce qui m'agaçait parce que j'avais tout fait pour la quitter. Mais, dans beaucoup de circonstances sociales, cela suscite un intérêt a priori. Cela a joué notamment pour que je sois choisi en 1995 comme directeur des études à l'École des hautes études »¹⁹⁰, dit-il. En somme, si on ne naît pas énarque ou polytechnicien, on le reste à jamais, malgré des protestations à la manière de Jean Giono : « On nous veut avec les stigmates des grandes écoles ; je le veux avec les stigmates de la vie. Savoir s'il est agrégé en soleil. S'il a ses grades en désespoir »¹⁹¹. Il n'est pas donné à tout le monde d'être « poète de sa vie » (S. Zweig) et l'appartenance à un lignage fait fi d'individuels virages. Quant à l'irritation, à l'évocation de leur cursus peu commun, certains s'en tirent par la pirouette ou la boutade : « Comme le disait le Président Mao, le chemin est tortueux mais l'avenir est lumineux », m'entendis-je répondre un jour par l'un d'eux. À l'époque, certains polytechniciens avaient arrangé la formule, en l'inscrivant en lettres rouges « L'avenir est radieux mais le chemin tortueux ».

Même ceux qui ne changent pas, à proprement parler d'orientation, affichent la mue de leur image. C'est le cas de Martin Hirsch, « l'énarque des exclus »,

¹⁸⁹ V. *Journal du CNRS*, n°1 83, avr. 2005, p. 42, 4 DVD (10 films) Jean Rouch, mars 2005, Éditions du Montparnasse.

¹⁹⁰ *Le Monde*, dimanche 28-lundi 29 sept. 2003, p. 23, article de Nicole Vulser. C'est moi qui souligne.

¹⁹¹ J. Giono, *Virgile*, cité par J.-M. Blanquer, J. Cordélier, *op. cit.*, p. 201. C'est moi qui souligne.

successeur de l'Abbé Pierre, haut fonctionnaire « au curriculum vitae foisonnant (ENA, Normale Sup, DEA de neurobiologie, maîtrise de biochimie), à l'élégance recherchée », directeur de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa), futur conseiller d'État, président d'Emmaüs France depuis 2002, patron d'une maison de 4000 « chiffonniers »¹⁹². À chacun sa différence, le style censé faire l'homme. De plus, « cela fait tendance ». L'on trouve ainsi, « À l'affiche », d'un grand quotidien du soir, le portrait d'un énarque discret à l'encontre des idées reçues ». « Malgré un parcours classique (HEC, ENA), et une image très lisse, le directeur général de France Trésor est, à entendre ses collègues, un *original*. En témoigne notamment son bureau, « où s'entassent les souvenirs », objets hétéroclites à valeur esthétique très variée ; comme l'avoue l'intéressé, « il y a vraiment des horreurs, mais j'assume »¹⁹³. À côté des vrais originaux qui grâce à leurs talents et à leur intelligence, auraient pu réussir partout, désormais les produits des grandes écoles s'indignent, sans le claironner, d'être pris pour des clones, sortis du même moule, et affirment, chacun, selon ses moyens, son individualité propre. Il faut croire que l'anticonformisme est désormais en vogue chez les membres de la haute élite politico-administrative, sans qu'on puisse vraiment en fournir des preuves concrètes. Suffit-il de ne pas « avoir sa langue dans sa poche notamment à propos du *panouflage* » pour être désigné comme « énarque anticonformiste » ?¹⁹⁴. Dans l'ensemble de ces comportements, marginaux mais significatifs, il faut compter encore avec un élément volontiers tu et par les enseignants et par les dirigeants issus de ces formations de grande qualité, à savoir : L'ENNUI. Un énarque, Walter Butler, justifie les méandres de sa carrière, sans pratiquer la langue de bois : « C'était passionnant, mais j'avais choisi : je ne ferais ni politique ni carrière dans un grand groupe. J'y serais mort d'ennui. Je voulais faire le grand écart... »¹⁹⁵.

Pour conjurer l'ennui et le désenchantement, il y a d'autres exutoires, l'art et surtout la littérature, le rêve caché d'être l'auteur reconnu d'un *Chef d'œuvre inconnu* (Balzac, 1831)¹⁹⁶. C'est un tout autre sujet, mais citons un des derniers romans, à l'attention des futurs membres de l'élite, qui s'inscrit dans une longue tradition, véritable appel à une sédition toute simple « N'oubliez pas de vivre ».

¹⁹² *Le Monde* 2, 12 mars 2005, pp. 34-35, article de Jean-Michel Normand.

¹⁹³ *Le Monde*, dimanche 12-lundi 13 juin 2005, portrait de Bertrand de Mazières, directeur général de France Trésor par Cécile Prudhomme. Souligné dans le texte.

¹⁹⁴ *Le Monde*, *Horizons*, *Gros Plan*, samedi 2 juill. 2005, article de Cécile Prudhomme, « Jean-Pierre Jouyet du public au privé », sur le passage de l'ancien directeur du Trésor à la présidence non exécutive de la banque britannique Barclays France.

¹⁹⁵ *Le Monde*, dimanche 12-lundi 13 déc. 2004, « À l'affiche », « Redresseur de sociétés en difficulté », portrait de William Butler, par Nathalie Brafman. Déjà cité dans l'avant-propos du présent ouvrage.

¹⁹⁶ V. *Les cahiers de la fonction publique*, n° spéc. 2004, mars 2005, « *Les fonctionnaires et Les arts* ». En particulier « Les écrivains et les fonctionnaires », dialogue entre Marc Lambron et Sophie Caroline de Margerie pp. 2-3 ; « Quand le démon d'écrire... l'administration et la littérature », par V. Azimi, pp. 7-17. V. aussi à propos des vrais artistes, N. Heinrich, *L'élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 2005.

L'auteur, Thibaut de Saint-Pol est normalien. Dans *Une Khâgne d'enfer* – son premier roman – rimant aisément avec une baigne de fer, il fustige, avec humour et férocité, le dressage des futurs élèves des grandes écoles. À la manière d'un des personnages des *Hommes de bonne volonté* de Jules Romain, il sait ce qui l'attend : « *Tout l'ennui de sa jeunesse à revomir sur les plus jeunes*, pendant des années, jusqu'à la rosette de l'Instruction publique ». Selon un des critiques de son livre, « ça donne froid dans le dos, ça donne envie de faire l'école buissonnière »¹⁹⁷. L'élitisme, fût-il républicain, n'est pas forcément un humanisme, encore moins une sinécure. S'il y a des déviants, il y a aussi tous ceux qui rentrent dans le rang et comment !, telle cette ancienne élève de Sciences Po, chanteuse punk gênée par sa notoriété éphémère qui deviendra PDG d'une société d'aviation d'affaires. *La Promo Sciences-Po 86* d'Ariane Chemin, journaliste au *Monde*, égrène des noms connus et brosse une galerie de bûcheurs fêtards, désespérés peut-être, point idéalistes, accrochés aux mirages télévisuels, génération où se recrutent « plus de créatifs que de créateurs ». Cette « nostalgie si médiatique » transformerait « Sciences-Po en laboratoire social »¹⁹⁸. On reste quelque peu dubitatif face à une complaisance sous forme de désaveu implicite, comme si l'élitisme surtout nombriliste n'était plus que d'ordre narratif...

C. – DERNIERS SURSAUTS D'ARROGANCE

Tout le monde connaît la rengaine souvent justifiée, quelquefois non fondée, sur l'arrogance et la suffisance de nos élites. C'est souvent un ensemble de comportements, un esprit de corps – « un mauvais esprit de corps » ? –, une assurance dans la compétence. C'est une attitude bien affichée mais presque jamais clairomnée. L'actualité assez récente en donne une image déplorable, pour ne pas dire minable, à propos de la commémoration d'Austerlitz. Chacun est certes libre de son opinion sur le sujet, mais on s'attendrait à une réponse mieux étayée de la part d'un écrivain, agrégé de philosophie, ancien élève de l'École normale supérieure, Claude Ribbe, auteur du *Crime de Napoléon*. Dans un article en réponse à Pierre Nora, qui sur un ton mi-badin, proposait de régler cette « épineuse » question d'État en transférant les restes de Napoléon en Corse, Claude Ribbe règle ses comptes moins avec le problème qu'avec l'homme « successeur de Michel Droit à l'Académie française. Et même à croire l'arrogant occupant du vingt-septième fauteuil, à empêcher le gouvernement français de célébrer le bicentenaire de la bataille d'Austerlitz », termes qui feraient rougir de l'élitisme ses membres mêmes, aggravés par un réquisitoire qui laisse sans voix : « *Difficile en tout cas de comprendre en quoi consiste l'autorité morale ou*

¹⁹⁷ Th. de Saint-Pol, *Une Khâgne d'Enfer*, Paris, Albin Michel, 2004. *Figaro Madame*, n° 1049, samedi 2 oct. 2004, « N'oubliez pas de vivre », critique du livre par Stéphane Hoffmann, p. 75. C'est moi qui souligne.

¹⁹⁸ A. Chemin, *La PROMO Sciences-Po 86*, Paris, Stock, 2004. V. la critique d'A. Duhamel, « Une nostalgie si médiatique », *Le Monde des livres*, vendredi 5 nov. 2004.

intellectuelle selon M. Nora. Je ne me permettrais pas de faire grief à ce brillant universitaire de n'avoir pas été admis, comme Marc Bloch, à franchir la grille de l'École normale supérieure, ni d'attendu la maturité pour être enfin reçu à l'agrégation d'histoire. Et si, comme lui, je décidais, depuis trente ans, de ce qui est moral et de ce qui ne l'est pas en France, je finirais par m'interroger sur ce qui fonde mon autorité. Il serait absurde, comme le suggère l'académicien, de déterrer Bonaparte des Invalides, mais – outre que cette initiative choquerait une partie de la France que je respecte – si c'était pour en faire un cadeau aux Corses, il saurait que les Corses n'en voudraient pas »¹⁹⁹. Est-ce si sûr ? Joindre l'aplomb à l'affront n'a jamais grandi, fût-ce un normalien aigri.

L'on comprend mieux le nouvel éloge de l'élitisme face à un étage mis à la page, sinon devenu de bas étage.

D. – NOUVEL ÉLOGE DE L'ÉLITISME

Ce nouvel éloge est à la fois lucide et chagrin. Il ne désavoue pas le principe mais en déplore son dépérissement. Pour Marc Fumaroli, « *l'autorité de la France, en Europe et dans le monde repose sur une très longue tradition d'excellence éducative et de talents rayonnant aussi bien dans les sciences que dans les lettres et les arts*. (...) En France, on a érigé en dogme pseudo-démocratique une sorte de service universitaire uniforme et gris (comme la "théorie" des linguistes et des didacticiens) : c'est plutôt un moyen déguisé de dégonfler les statistiques du chômage que de favoriser l'initiation sérieuse des jeunes gens à une solide discipline ou leur accès à une vie professionnelle qui réponde à leur savoir et à leurs dons. *Le discernement des vocations et la sélection des plus doués, quelle que soit leur origine, ont cessé d'être le principe de l'école et de l'université républicaines*. Seuls se tirent d'affaire les enfants des familles averties des fondrières de l'enseignement public et qui savent les contourner »²⁰⁰. Même constat désabusé chez Marcel Gauchet, « philosophe inclassable », rédacteur en chef de la revue *Débat* et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, bénéficiaire reconnaissant de l'élitisme républicain : « À 59 ans, il n'a pas oublié Pouilly, ce village du "bocage normand" dont il s'est extirpé grâce à *l'école républicaine*. Pur produit d'un ascenseur social dont il regrette aujourd'hui la disparition, on doit à cet ancien instituteur et universitaire les réflexions les plus pertinentes sur le monde d'aujourd'hui ». Selon lui, « *la démocratie a besoin d'un socle dans la vie sociale qui est très complexe. Son installation relève d'une alchimie subtile entre la présence d'un système de droit qui fonctionne de façon équitable et sans trop de corruption, l'existence d'un État relativement efficace, l'existence d'une organisation de la société permettant de dégager des élites, des "classes moyennes", entendons d'une couche de*

¹⁹⁹ *Le Monde*, samedi 24 déc. 2005, C. Ribbe, réponse à Pierre Nora, « À l'esclave inconnu ». C'est moi qui souligne.

²⁰⁰ *Le Monde*, jeudi 25 sept. 2003, M. Fumaroli, « Réforme ou implosion ».

professionnels instruits ». Pour ce « miraculé de l'école de la République », l'ascenseur social n'existe plus et « un parcours comme celui (qu'il a) fait est rigoureusement impossible aujourd'hui ». Parce qu'il a eu cette « chance », il considère « comme un devoir d'essayer de contribuer à la perpétuation ou à la reconstruction de ce mécanisme », à une époque où l'on est revenu « à la reproduction des inégalités sociales du fait de l'incapacité du système scolaire à les corriger »²⁰¹. Remarquons que les « classes moyennes » – cette « France du milieu » devenue cible électorale et centre de toutes les problématiques – sont désormais « anxieuses », selon les termes de Robert Reich, ancien ministre de l'emploi de Bill Clinton et ne croient plus aux garanties de l'ascenseur social français, à savoir l'école. Le phénomène est générationnel : aucun fils de cadre moyen n'est assuré de dépasser, encore moins d'accéder à la condition de son père. D'ailleurs, cette France du milieu où la panne de l'ascenseur social se fait d'autant plus sentir qu'il n'y a plus, ni à gauche ni à droite, un vrai projet social, est « une nébuleuse », « une mosaïque » aux contours difficiles à cerner²⁰².

L'apologie de l'élitisme à l'ancienne se retrouve aussi chez les plus jeunes. Laurent Lafforgue, 38 ans, mathématicien, lauréat de la médaille Fields, l'équivalent du prix Nobel, « cultive un traditionalisme ancré dans les conceptions des années 1880, celles de Ferry (Jules), de l'école républicaine pour tous, productrice d'élite et moteur de l'ascenseur social ». Lui, a profité des deux, « grâce à des conditions familiales très favorables », ce qui ne veut pas dire favorisées, en symbiose avec l'institution scolaire. Sa « réussite n'est que la suite logique d'une ascension sociale amorcée par ses parents, ingénieurs au CEA, alors que ses grands-parents issus des mondes ouvrier, paysan et artisan, avaient, au mieux, obtenu le certificat d'études » qui alors leur assurait une maîtrise parfaite de la langue française. Il estime que ses études lui ont « tout apporté », alors que l'école qu'il a connue n'était « déjà plus aussi rigoureuse » que celle de ses parents. Il préconise le retour au respect de l'autorité professorale, la reconnaissance des mérites, la discipline, « plus d'efforts et de souffrances », à l'opposé du « pédagogisme »-gadget et des théories ludiques d'enseignement. Il demeure toujours béat d'admiration devant cette institution « inimaginable et merveilleuse » inventée en 1880, profitant aussi bien à des jeunes gens comme lui, comme à tel de ses amis, fils d'immigré arménien, membre de l'Académie des sciences : « en une génération, l'école lui a tout donné »²⁰³.

Le débat sur la recherche initiée en 2004 a été l'occasion d'une affirmation élitiste, sans complexe, mais non sans controverse. « La contribution de Nobel français au débat sur la recherche », sollicitée par le gouvernement, témoigne

déjà d'un affichage élitiste. Le plan pour la recherche académique en France commence par définir « les pôles d'excellence », avec pour objectif « tendre vers l'excellence » : « (...) Tendre vers l'excellence repose sur le processus dynamique par lequel les meilleurs chercheurs sont sans cesse reconnus. Cette vision élitiste est indispensable et incontournable. Tout comme la notion de "mérite" pour les promotions, celle d'excellence irrite une fraction de la population des scientifiques – surtout lorsqu'elle touche à leurs intérêts catégoriels et personnels. (...) La notion même de pôle d'excellence est si peu développée en France qu'il faudra tracer les périmètres avec discernement »²⁰⁴. Face à la menace de démission des chercheurs, un des contributeurs, Jean-Marie Lehn, prix Nobel de chimie, se charge de l'explication de texte : « On nous reprochera sans doute le caractère élitiste de notre projet. Mais ce n'est pas un élitisme de caste. Quand on s'engage dans la recherche, on sait où on va, les règles de jeu sont sur la table. En fait, notre projet est moins élitiste qu'élitaire »²⁰⁵. À souligner la prudence dans le choix des mots : « les désinences -isme et -iste- sont devenues plutôt péjoratives de nos jours, à l'exemple de socialisme (surtout « réel »), intégrisme, mondialisme, sexisme, etc. on disait aussi naguère « élitaire » (d'où « élitisme »), mais la désinence -aire est plus respectable, comme dans libéral ou communautaire »²⁰⁶. Par ailleurs, élitisme et républicain sont souvent découplés, comme pour signifier qu'il ne s'agit plus d'un système de pensée homogène. On pourrait s'étonner du besoin de convaincre ceux qui, les premiers, devraient être persuadés de la pertinence de l'élitisme. A vrai dire, le laxisme soixante-huitard et le corporatisme niveleurs sont passés par là. Or toute recherche fondamentale participe nécessairement d'« une démarche foncièrement élitiste » ; la compétition se place au niveau mondial : « l'essentiel des récompenses est attribué au premier. Être le deuxième à identifier un gène ou à mettre en évidence un mécanisme, cela n'apporte pas grand-chose par rapport au travail déjà publié par une autre équipe ; c'est donc un revers... »²⁰⁷. Le constat s'impose : « Le discours sur la recherche dans notre pays est caractérisé par une profonde ambigüité. Ce milieu qui se dit progressiste et qui vote généralement à gauche est pourtant profondément conservateur, voire corporatiste ; l'excellence, but affiché, est censée être atteinte par des voies pour le moins surprenantes ; et un grand mouvement de contestation qui a soulevé beaucoup d'espoirs aboutit pour l'essentiel à réclamer « des crédits et des postes » sans remettre en cause des structures bancales et contradictoires »²⁰⁸. Seul bémol à cette contradiction – il a été déjà souligné : « on ne peut pas dire que l'excellence

²⁰⁴ *Le Monde*, mercredi 10 mars 2004, « La contribution de Nobel français au débat sur la recherche » (François Jacob, Jean-Marie Lehn, Pierre-Louis Lions, Philippe Kourilsky). C'est moi qui souligne.
²⁰⁵ *Ibid.*, « Les chercheurs opposent leur démission à l'intransigeance de Matignon ». C'est moi qui souligne.

²⁰⁶ C. Javeau, *Éloge de l'élitisme*, Belgique, éd. Le Grand miroir, Petit panorama, 2002, p. 14.

²⁰⁷ B. Jordan, « Élitisme, démocratie et recherche », *Commentaire*, n° 109, printemps 2005, p. 99.

²⁰⁸ *Ibid.*, p. 103. C'est moi qui souligne.

²⁰¹ *Le Monde* 2, 23 avr. 2005, Entretien avec le philosophe Marcel Gauchet, « Le XXI^e siècle sera celui de la planète démocratique ». Propos recueillis par Guillaume Serina, pp. 59-63. C'est moi qui souligne.

²⁰² Sur le sujet, v. *Le Monde économie*, mardi 21 juin, p. 1 à III, en particulier les différents articles d'Antoine Reverchon et Catherine Rollet.

²⁰³ *Le Monde*, mercredi 9 févr. 2005, « Laurent Lafforgue, mathématicien et chercheur d'élite », article de Michel Alberganti.

soit vraiment reconnue au CNRS, tout au moins du point de vue financier»²⁰⁹, ce qui expliquerait en partie la fuite des cerveaux et l'expatriation des meilleurs. Jacques Lewiner, physicien mondialement reconnu, a toujours manifesté « sa propension à entreprendre », ce qui lui a valu des inimitiés probablement mues par des jalousies drapées dans de fausses dignités : « Pour des raisons culturelles, l'argent est très mal vu. J'en ai souffert, dit-il. (...) C'est une hypocrisie pure de dire que les scientifiques ne doivent pas gagner de l'argent »²¹⁰. Tout en marquant que « le déséquilibre entre les salaires et le financement des projets est écrasant », Pierre Bougnières, ancien directeur d'unité à l'INSERM, lance comme slogan : « *Élitisme républicain, une évolution à notre portée* ». Pour lui, « *bien administré, le système d'État à la française, s'il est suffisamment élitiste et exigeant, garde à (son) sens l'avantage... en France. Il formule deux propositions « pour aller vers un élitisme juste, donnant à chaque candidat ses meilleures chances »* : « La première est de donner aux concours de recrutement toutes leurs lettres de noblesse républicaine, en exigeant des jurys constitués de *personnalités scientifiques d'excellence*, reconnues pour leur équité et échappant aux tentations de favoritismes (favoritisme des "copains", favoritisme des disciplines, favoritisme politique ou syndical, etc.). La deuxième proposition est d'évaluer ensemble le candidat à un poste et son projet personnel de recherche (...) ». Et l'auteur de conclure sa réflexion, après l'expression de son vibrant *credo* élitiste républicain, revu et corrigé par le nouvel état des choses, par un appel au bon sens : « Quel meilleur jugement en effet que ceux des intéressés eux-mêmes ? "Y faut-il une révolte alors ? Non, Sire, mais une évolution" »²¹¹. Il y a quelque chose d'innocent, de rafraîchissant et de réjouissant dans ce qui tiendrait de « vieille lune » pour d'autres.

Par le haut, les élites vivent cependant le déclassement. Par le bas, la situation actuelle semble si affligeante, que le maintien du baccalauréat déclenche l'enthousiasme : « *Le bac est un repère. Le bac est le dernier rite républicain offert à la jeunesse. Qu'il soit béni jusqu'à l'année prochaine* »²¹². D'où un « éloge de l'élitisme », sous forme de provocation iconoclaste : « Il reste quelques mots qui ne se disent qu'en se voilant la face et qui ne s'écrivent qu'en cachette, sauf à les utiliser en guise d'insultes. Parmi ceux-ci, il y a "élite", et ses dérivés "élitisme" et "élitiste". Le dernier, surtout, est particulièrement inconvenant. (...) L'élitisme, écrit Claude Javeau, professeur de sociologie à l'Université libre de Bruxelles, c'est un peu comme un sida de l'esprit, un furoncle sur le scrotum, un pet sonore pendant une cérémonie au crématorium ». L'élitisme ne s'emploie plus qu'à propos du sport de haut niveau, « institution médiatico-financière universelle », ou pour désigner un soldat d'élite, « souvent tireur d'élite (le

²⁰⁹ *Ibid.*, p. 101.

²¹⁰ *Le Monde*, mardi 21 juin 2005, *op. cit.*

²¹¹ P. Bougnières, « Élitisme républicain, une évolution à notre portée », *Commentaire*, n° 110, été 2005, pp. 359-364. C'est moi qui souligne.

²¹² *Le Monde*, mardi 21 juin 2005, « Le temps des examens », par Laurent Greilsamer.

français non élitiste d'aujourd'hui dit "sneipeur") ». L'élitisme « est une position anti-massiste » donc suspect. Cet « éloge forcément outré » refuse la soumission aux « *doxas* ambiantes », estimant que « si le propre des clercs est de trahir, il s'en trouve qui refusent de le faire, quelle que soit leur formation dans les choses de la cléricature. Il suffit de se tenir à l'écart de tout clergé »²¹³. Le pamphlet participe aussi au renouvellement des critiques contre les élites, mais pas n'importe lesquelles.

E. – LE RENOUVEAU DES CRITIQUES

La nouvelle critique resitue l'élitisme dans le contexte globalisant d'un néolibéralisme triomphant et monopolistique. Adeptes de démocraties « à l'ancienne » où « les passions singulières » parviennent à « composer les unes avec les autres, en vue de contribuer ensemble au bien commun, au gouvernement de la « république » (*res publica*) », où « la vocation première de l'école » est toujours de « transmettre des savoirs, et accessoirement les savoir-faire qui vont avec ces savoirs », certains fervents de l'élitisme d'autrefois se désolent à la disparition de « l'université de papa » et à sa mutation en « une entreprise comme une autre ». Pour eux, « le savoir n'est pas une marchandise ». « Alors que les partisans d'une certaine continuité dans le changement aimeraient voir instituer, à l'entrée du supérieur, un système d'orientation qui éviterait à la fois le gaspillage des ressources et l'entassement des rancœurs, les *thuriféraires de la "nouvelle élite"* (...) *verraient d'un bon œil l'instauration de filières hypersélectives, intervenant sur un marché spécifique des formations et menant à des certifications en résonance directe avec les attentes de la globalisation néo-libérale (qui est plutôt "paléo" que "néo"). Rien à voir avec le projet, très ancien lui aussi, des Grandes Écoles à la française. Ni, évidemment, avec l'égalité des chances, puisqu'il s'agit ici de s'en remettre au marché, donc aux possibilités qu'ont certains d'y jouer* »²¹⁴. Ici, la rentabilité tient lieu d'humanité et l'élitisme devient la version pédagogique du darwinisme. Pour Samuel Joshua, chercheur et militant de la Ligue communiste révolutionnaire, la meilleure façon de résister à « l'offensive libérale », à la « marchandisation », reste encore la défense du modèle républicain pourtant dégénéré et inégalitaire. « Une autre école est possible » et il faut « repolitiser » le débat, pour apporter une solution de gauche, se posant trois questions centrales : « 1° Vise-t-on une éducation "universelle" ? Ou privilégie-t-on une vision plus élitiste ? 2° Si l'objectif est "l'école pour tous", quelle serait la "culture commune" enseignée ? 3° Du point de vue des pratiques pédagogiques, faut-il privilégier "une logique de la restitution" ou "une logique de la compréhension" ? »²¹⁵.

²¹³ C. Javeau, *op. cit.*, p. 11, 15-16, 21, 85-86.

²¹⁴ C. Javeau, *op. cit.*, pp. 70-71, 61, 59, 53. C'est moi qui souligne.

²¹⁵ *Le Monde des livres*, vendredi 5 sept. 2003. Compte rendu par Luc Bronner du livre de S. Joshua, *Une autre école est possible. Manifeste pour une éducation émancipatrice*, Paris, éd. Textuel, 2003.

À l'opposé de ces critiques qui renouent, en cherchant à l'améliorer, avec l'élitisme républicain ancienne manière, les toutes nouvelles élites de 30 à 45 ans, occupant des positions de pouvoir dans l'entreprise, dans le secteur public ou dans la politique, forment la « génération défiance ». Ils ont l'esprit pragmatique, « acceptent le système, mais voudraient l'optimiser ». Pour eux, la société française est à la fois « bloquée » et « en miettes » ; regrettant l'universalisme qui faisait corps avec l'identité française, ils constatent de leurs yeux « la dérive du modèle républicain, laïque, vers un système qui entérine l'existence de la coexistence de communautés ». Quoiqu'attachées à la lutte contre les inégalités et à l'émancipation par l'éducation, ces jeunes élites sont sceptiques et pessimistes face à la crise du progrès. La notion même d'ascension sociale leur paraît incongrue : « l'idée qu'il faut grimper est dévalorisée ». Ils ne seront jamais propriétaires et n'ont aucun patrimoine à léguer à leurs enfants. Ils jugent très durement les élites en place, « médiocres », « cyniques », « menteuses » et l'entreprise française souvent revendiquée par ces élites relève, pour eux de la maladie d'une société qui refuse de « prendre des risques ». La gauche en prend pour ses galons et 1981 se marque d'une pierre noire, annonciatrice du déshantement actuel. La droite n'est guère mieux lotie. Ces jeunes, toutefois « privilégiés », ne souscrivent ni aux mythes fondateurs de la Résistance ni au clivage traditionnel gauche-droite. Ils retrouvent la valeur du travail et jugent l'entreprise « positive », sans en faire une idéologie. Ni passifs, ni optimistes, devenus individualistes mais ouverts sur le monde, ils disent volontiers : « Nous sommes dans un entre-deux : entre le positif de la révolte et le malsain de la décomposition ». Rejetons de soixante-huitards irresponsables et repus, ils ne sont point tendres avec la génération de 1968, « consommatrice d'âmes » : « On est des enfants de fous. Bien sûr qu'on est sages ! La folie, c'était leur luxe »²¹⁶. Le dogmatisme est absent des discours et ces jeunes élites ne s'en laissent plus conter. D'ailleurs cette prise de position n'est pas vraiment nouvelle ; déjà en 1985, on relevait chez « les fils des soixante-huitards », « une soif de discipline et d'absolu »²¹⁷. En vingt-cinq ans, ces enfants de « rebelles » ont mûri ; plus pragmatiques qu'idéologues, ils persévèrent dans la foi, dans le sérieux et le travail.

Or les hommes politiques ont la mémoire courte. Symptomatique est, à cet égard, l'interjection du chef de l'État, face au panel de jeunes invités, lors de la campagne pour le référendum du 29 mai 2005, à l'interrogation sur le traité constitutionnel européen : « je ne vous comprends pas », a-t-il fini par répondre, exaspéré par leurs préoccupations terre-à-terre et leur défaut d'idéalisme. Mais encore une fois, ce sont des privilégiés qui toisent d'autres privilégiés. Le débat

²¹⁶ Enquête réalisée par l'agence de conseil Euro-RSCG auprès des décideurs pour essayer de comprendre les rapports de force entre les élites et les relations entre élite et société. *Le Monde*, jeudi 16 juin 2005, p. 1 et 8. Article de Raphaëlle Bacqué, « 30-45 ans, la génération défiance ».

²¹⁷ *Le Monde*, 7 mars 1985, J. Isnard, « Les fils des "soixante-huitards" ». Une soif de discipline et de l'absolu ».

tourne en rond dans le cercle des élites et les grandes écoles cherchent à surmonter leur malaise et développer des ambitions porteuses pour l'avenir²¹⁸.

D'une autre teneur et d'une autre gravité sont les anathèmes lancés contre « l'élitisme de l'école », elle-même, « machine à filtrer », accusée d'écarter dans notre pays « des talents qui manquent ensuite à notre économie, faute de vraie seconde chance » offerte par la validation des acquis de l'expérience (la VAE), non soutenue par le gouvernement. Pour le journaliste Patrick Fauconnier, grand reporter au *Nouvel Observateur*, qui a fait ses investigations auprès de nombreux chercheurs, « la Fabrique des meilleurs » est un gâchis générateur d'une « culture d'exclusion » : « *Le problème*, écrit-il, *c'est que notre élitisme est facteur de mépris. "À chacun selon ses mérites", professe l'élitisme républicain. Ceux qui ont triomphé des épreuves et des concours destinés au filtrage estiment logiquement que ceux qui y ont échoué ont eu ce qu'ils méritent. Au lieu d'investir massivement dans cette seconde chance que sont les écoles alternatives, la formation professionnelle, la création d'entreprise, la validation des acquis de l'expérience, les élites – de gauche comme de droite – ont préféré, jusqu'à un passé récent, "faire la charité" aux exclus, plus ou moins regardés comme des incapables, en créant une quantité inraisonnable d'allocations et d'indemnités diverses qui se révèlent inopérantes. (...) Notre culture élitiste porte donc une lourde responsabilité dans la coupure en deux de la société française, qui s'amorce au lycée et se poursuit dans le supérieur puis dans la société. (...) Et comme la nation est pilotée par des élites issues des grandes écoles, l'université et la recherche sont négligées, ce qui a illustré la récente révolte des chercheurs. Nous sommes les seuls au monde à avoir organisé une coupure aussi radicale – génératrice d'arrogance et de mépris – entre l' "élite" et la "masse", les "grands" et les "petits", les "meilleurs" et les maillons faibles. Triste anniversaire pour les dix ans de la fameuse promesse de réduire la fracture sociale »²¹⁹. On est ici dans l'amalgame complet et démagogique, malgré le rappel de quelques réalités d'ordre professionnel. L'élitisme républicain n'est certes pas dépourvu de torts ni de tares, mais l'auteur semble n'avoir rien compris au concept. Il y a des filières d'excellence dans beaucoup d'universités et bien des chercheurs sortent aussi des grandes écoles. Dans les extraits cités – s'ils sont représentatifs de l'ensemble de l'ouvrage – le procès des élites relève surtout du règlement de comptes politique, mâtiné d'un populisme de mauvais aloi, perdant ainsi toute crédibilité. La presse se plait encore à montrer du doigt, « les sales mômes de l'élite » et constate sur un ton à peine revanchard : « hier tolérée, l'arrogance des « grosses têtes à la française » commence à lasser... », espérant « que la récession*

²¹⁸ *Le Monde*, mardi 7 juin 2005, article de Michel Delberghe, « Malaises à la Chambre de commerce et d'industrie de Paris » et « Le groupe HEC à la recherche d'un développement ».

²¹⁹ P. Fauconnier, *La Fabrique des "meilleurs". Enquête sur une culture d'exclusion*, Paris, éd. du Seuil, 2005. Extraits repris dans *Le Nouvel Observateur*, 14-20 avr. 2005, p. 127. C'est moi qui souligne.

fasse dégonfler les chevilles²²⁰. Des journalistes se font plus nuancés et font état de « l'ambivalence des Français à l'égard de l'ENA », caractérisée comme « un symbole de l'attachement de la France à son État et à son administration », tout en demeurant l'incarnation de la suffisance des énarques²²¹. Si « la France *d'en bas* attend qu'il soit mis fin à un certain élitisme de l'institution », elle ne souhaite pas pour autant que la réforme de l'ENA en finisse avec la valorisation de la compétence²²². Une fraction de l'opinion publique n'est guère dupe des proférations anti-élitistes et parle volontiers de « la fiction égalitariste anti-élitiste », « aveugle des esprits modernes » et « son utopique objectif de 80 % d'âge au baccalauréat », des « folies soixante-huitardes si contraaires à l'émulation », se demandant, tout en sachant à l'avance la réponse : « Dans le jargon toujours abscons et irréaliste de la formation dispensée aux futurs maîtres, y a-t-il une place pour ces trois notions que sont la discipline, le travail et la rigueur ? »²²³.

Au mauvais genre journalistique se mêle la psychiatrie à la mode qui croit lever un tabou – plutôt un lièvre –, en affirmant qu'« une réussite éclatante dans les études « n'est pas forcément gage du bonheur ». La recherche de l'excellence peut se faire « au péril » de la santé et même de la vie des meilleurs élèves. Quant au « prix d'excellence », c'est d'abord une infantilisation ». La boulimie de connaissances s'accompagne souvent de l'anorexie, sans compter les dépressions, les angoisses et les tentatives suicidaires. La faute revient naturellement aux parents qui projettent, en toute bonne foi, sur leur progéniture leurs désirs inassouvis et leurs frustrations mal vécues. Il n'est plus question de critique mais de diagnostic clinique. La preuve : « les grandes écoles intègrent d'ailleurs de plus en plus souvent un service de psychologie, comme celui qui existe à Polytechnique depuis 1941 »²²⁴. Attention ! Élitisme danger ! Soyez peinarde, vivez veinards... Tout cela dit sur un ton pontifiant, éloigné du style rafratchissant du *Droit à la paresse* ou du bonheur gourmand d'un *Alexandre le bienheureux* (film d'Y. Robert, 1967, avec Ph. Noiret).

À noter enfin, non plus seulement un rejet de l'élitisme de ces forts en thème doués d'un exceptionnel esprit d'abstraction, mais aussi une forme de dédain à peine déguisée à leur endroit de la part même des premiers dirigeants. Face aux

²²⁰ *Le Point*, n° 1533, 1^{er} févr. 2002, pp. 82-83, « Les sales mômes de l'élite », par Elisa Conesa (avec Catherine Golliau et Anne-Sophie Jarrige).

²²¹ *Le Monde*, dimanche 27-lundi 28 oct. 2002, article de Laetitia Van Eckhout.

²²² J. Sivek-Pouydesseau, « Pour une vraie réforme de l'ENA », 2003, *note informelle* mise amicalement à ma disposition, ce dont je la remercie.

²²³ *Madame Figaro*, n° 1072, samedi 12 mars 2005, courrier, lettre de Roseau. Pensant@Free.FR, en réaction à l'éditorial de Christine Clerc du 26 févr. 2005.

²²⁴ *Madame Figaro*, n° 1073, samedi 19 mars 2005. « Premier de la classe, c'est grave ? », (l'humour n'est que dans le titre), entretien de Guillemette de Sairigné avec le psychiatre et psychanalyste, Patrice Heuré, spécialiste des adolescents, pour son livre écrit en collaboration avec Fabienne Azire, *Faut-il plaindre les bons élèves ? Le prix de l'excellence*, Paris, éd. Hachette Littératures, 2005. Il donne, comme illustration de sa théorie, le cas de son beau-père, le peintre Olivier Debré qui a su échapper sans provocation aux modèles de réussite offerts par son père et son frère. Mais Olivier Debré n'appartient-il pas à une autre catégorie d'élite, « l'élite artiste » ?

revendications du monde de la recherche mobilisé, l'ancien premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, posant en non-énarque, s'auto-proclamant représentant de la France « d'en bas » (en fait pur exemple de « reproduction sociale », fils d'un ancien ministre de Pierre Mendès-France, lui-même ministre puis sénateur, mais issu, il est vrai, d'une école de commerce et du secteur de la publicité), se livrait, en guise de réponse, à un éloge de « l'intelligence de la main » : « Disons-le avec force, puisque le débat sur l'intelligence est posé dans le pays, il existe aussi l'intelligence de la main, parce qu'elle communique directement avec le cœur ». « Nous avons besoin de l'intelligence de la main. Le travail manuel est souvent un travail d'excellence, a-t-il poursuivi devant la convention de la Fédération française du bâtiment. J'ai rarement vu des meilleurs ouvriers de France, des artisans de haut niveau, des entrepreneurs de grande qualité (...) qui n'avaient pas une conscience intellectuelle et une capacité cérébrale particulièrement développées ». L'allusion était claire à l'« Appel contre la guerre à l'intelligence » signé en février 2004 par des philosophes, artistes, chercheurs, enseignants, écrivains etc. pour protester contre « un nouvel anti-intellectualisme d'État »²²⁵. Le ressentiment à cette réplique va sans dire chez les « intellectuels », qui malgré leur « morgue » bien connue, n'ont jamais été pris en flagrant délit de médiocré du travail manuel. L'expert en communication que nous eûmes comme premier ministre évita soigneusement de donner l'origine de cette expression, présentée comme un de ses bons mots personnels, comme pour mieux empoisonner une atmosphère déjà délétère. En fait, il s'agissait du titre d'un prix « pour l'intelligence de la main » créé, en 1999 !, par la Fondation Bettencourt-Schueller afin de « contribuer à mettre en lumière le travail de ceux qui perpétuent les métiers d'art et qui, en les perfectionnant, en maintiennent la qualité et la variété »²²⁶, ce qui n'est que juste et légitime car la récompense des meilleurs que vise l'élitisme ne pourrait déceimment se confiner au seul domaine de la haute administration et de la haute intelligentsia, celles-là mêmes dont les membres savent faire preuve d'une longue patience pour se fournir en pain ou en pâtisserie chez les « meilleurs ouvriers de France ». Faudrait-il encore insister sur le caractère factice de l'opposition ?

L'intelligence de la main est synonyme de luxe, des métiers du grand luxe où la France continue à exceller ou du monde de l'art ; celle de l'esprit promue en caste nous vient des Lumières. Luxe, Lumières, n'est-ce pas la même étymologie ? Là, on a assisté à un dialogue d'autistes entre les gouvernants et les « savants » (à noter qu'en France, les « savants » relèvent en général de statuts particuliers de la fonction publique et à ce titre, malgré leurs spécificités, peuvent être rangés dans l'élite administrative). Or « *La République a besoin de tous ses savants* », écrit l'historien Daniel Roche, professeur au Collège de France. Il souligne quelques nouveautés mal inspirées dans l'attitude gouvernementale :

²²⁵ *Le Monde*, dimanche 7-lundi 8 mars 2004.

²²⁶ Encart publicitaire paru dans *Le Monde*, jeudi 7 juil. 2005, Fondation Bettencourt-Schueller, Prix Liliane Bettencourt, *Pour l'intelligence de la main*, 2005.

« Élément neuf et inquiétant d'abord : l'incapacité d'un gouvernement de droite à comprendre la nature même du mouvement des chercheurs. Les annonces de déblocage de crédits ne masquent pas l'incompréhension que révèle l'échec partiel de la concertation commencée. Le recours à la formule toute faite de l'appel à la recherche privée souligne le manque d'imagination. (...) Les logiques du privé et du public s'affrontent ici quant à la rentabilité et à l'horizon temporel. Neuve aussi et certainement plus inquiétante encore pour l'avenir est la rupture assumée entre les sciences dures et les sciences humaines et sociales, entre les recherches utiles et nécessaires pour la nation et celles qui sont moins rentables et surtout plus gênantes dont elle pense pouvoir se passer. Or plus que jamais la République a besoin de tous ses savants », surtout ceux dont la science est porteuse d'esprit critique. Ce dernier s'exerce à l'encontre de « la vision économique et technocratique dominante », mais devrait aussi s'employer « à jeter un regard historique et critique sur les pratiques » qu'il « a cautionnées passivement ou activement ». Il faut surtout « interroger des notions présentées comme évidentes, mais jamais définies, ni explicitées : l'excellence, (...), la rentabilité des formations (...), la clarté de l'évaluation des individus et des résultats »²²⁷. Le fond de la distinction repose sur l'utilité de telle ou telle élite. Au-delà de la polémique, les faits sont têtus et soutenus par les enquêtes sur le chômage. En 2001, le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Céreq) avait confirmé l'importance du diplôme sur le marché de l'emploi. Trois ans plus tard, il observe une dure réalité : « Pour la première fois dans ces enquêtes générales, il peut sembler qu'il vaille mieux chercher un emploi avec un simple CAP en poche qu'après avoir entrepris des études supérieures sans succès »²²⁸. Évidemment, la logique de masse de l'Université est plus responsable que la politique d'excellence menée par les grandes écoles. Mais cela pousse à reconsidérer tout le système scolaire et même celui de l'apprentissage, où le savoir-faire artisanal français se nourrit dorénavant de la hantise de la concurrence du « plombier polonais ».

Ces vitupérations tiennent rarement en considération la réalité du tissu social français dont la trame a fortement évolué, sous l'effet de la nouvelle démographie et des nouveaux métiers. Hier, on enviait l'énarque ou le polytechnicien – gendres de choix – aujourd'hui les jeunes gens rêveraient plutôt à des champions olympiques de tir à l'arc, à Zidane et consorts, aux acteurs, chanteurs ou mannequins, rois ou reines d'un (ou de quelques) jour(s) à cachets faramineux, ou pour les moins superficiels à la création de *start-up*. De plus, l'argent facile exerce une fascination pour le moins perverse, surtout chez ceux qui en ont manqué. « Le type idéal » est bien davantage celui fabriqué par la Presse *People* qui

²²⁷ D. Roche, « La République a besoin de tous ses savants », *Le Monde*, Horizons Débats, vendredi 2 avr. 2004. Article auquel adhère l'ARESER (Association de réflexion sur les enseignements supérieurs et la recherche). C'est moi qui souligne.

²²⁸ *Le Monde*, mercredi 15 juin 2005, article de Martine Laronche : « Un CAP constituerait aujourd'hui un meilleur passeport pour l'emploi que des études supérieures menées sans succès ». C'est moi qui souligne.

« séduit de plus en plus les jeunes lecteurs » par leur culture de dérision ». Pour Jean-Marie Chanon, sociologue au CNRS, « face à une presse un peu institutionnelle et révérencieuse à l'égard des élites, cette presse people plaît aux jeunes ; elle se situe dans un registre insolent, humoristique et grinçant. Ce mouvement est lié à la quasi-absence de presse populaire quotidienne en France qui cultiverait la mise à distance des élites ». « Cette presse désacralise tout, y compris les puissants », renchérit Monique Dagnaud, directrice de recherche au CNRS et ancien membre du Conseil Supérieur de l'audiovisuel (CSA). Laurence Bernheim, directrice des études du pôle féminin chez Interdéco Expert explique le nouvel imaginaire des jeunes : « les people représentent pour les jeunes à la fois des symboles de réussite et des exutoires ». À écouter Laurence Corroy, maître de conférence à l'université Paris III, « la presse *people* leur renvoie des modèles d'adultes qui réussissent vite et bien, différemment des intellectuels des années 1970, de ceux qui portaient des valeurs pérennes. Ces vedettes incarnent un nouveau type de réussite où le seul fait d'être connu suffit »²²⁹. Évidemment cette philosophie, si on peut l'appeler ainsi, rend totalement incompatibles les souhaits des adeptes de la *Ferme des célébrités*²³⁰ et ceux des partisans fervents et vieux jeu d'une élite formée par des humanités, ayant une culture étrangère aux paillettes de l'immédiateté et oeuvrant pour la Cité.

Du côté officiel, peu de réflexion sérieuse, les uns et les autres reprenant les mêmes refrains assaisonnés de quelques couplets voulus « modernes ». Les propositions n'abondent pas tant que les dénégations et les réalités du terrain sont la plupart du temps ignorées. L'on pense encore faire fonctionner un ascenseur social (on aimerait connaître l'inventeur de l'expression), semblable aux superbes Roux et Combalusier d'antan à boiseries éblouissantes, guère adaptés aux immeubles mal vieillies de nos villes et banlieues démentes. Selon une étude récente du ministère de l'Éducation nationale, « volonté de gagner de l'argent et rejet de la condition ouvrière caractérisent les ambitions professionnelles des jeunes issus de l'immigration ». Nombre d'entre eux ont pour « impératif » de « bien gagner (leur) vie » grâce à leurs futures professions. Leurs projets tournent autour d'« une attirance plus grande vers les métiers commerciaux et administratifs ». Ils sont deux fois plus nombreux que les autres jeunes à viser ces deux domaines « qui symbolisent à la fois une promesse de profits et d'élévation sociale »²³¹. L'administration n'a pas tout à fait perdu son charme d'autrefois, gage de promotion sociale, mais se trouve sérieusement concurrencée par des métiers dont la valeur dominante est financière.

Ajoutons aux observations d'ordre « ethnique », celles relatives aux femmes, fraction toujours « dominée » de l'élite dans son ensemble. Nicole Ameline,

²²⁹ P. Desanti, « La Presse *People* séduit de plus en plus les jeunes lecteurs », *Le Monde*, Page Médias, samedi 9 juill. 2005. C'est moi qui souligne.

²³⁰ Émission populaire projetée régulièrement sur la chaîne privée TF1.

²³¹ Étude du ministère de l'Éducation de 2002, rapporté dans l'article de M. Laronche, « L'échec scolaire en trompe-l'oeil des enfants d'immigrés », *Le Monde*, mercredi 6 juill. 2005. C'est moi qui souligne.

alors ministre de la parité et de l'égalité professionnelle, assumant son féminisme par « Label Égalité », racontait son parcours d'une manière convenue, sur le même ton que ses collègues masculins de la même génération : « Je suis issue d'une famille rurale. Mes parents m'ont élevée avec le sens de l'effort, de l'existence et de la réussite, tout en étant des libéraux. J'ai passé mon enfance au fin fond de la campagne et je me suis trouvée à Sciences Po : *l'ascenseur social fonctionnait* »²³². Voilà encore un imparfait pesant de son poids d'inactualité. L'image donnée est celle d'avancées féminines sur le terrain. Un documentaire de 2004, intitulé *les 400 filles du Docteur Blanche*, s'intéressait ainsi au foyer des lycéennes, rue du Docteur Blanche à Paris, qui accueille quatre cents jeunes filles « montées à Paris » pour suivre la filière très sélective de la préparation aux grandes écoles²³³. Le pouvoir politique, en inscrivant la parité dans la Constitution, mais aussi le pouvoir économique font désormais les yeux doux aux femmes. En mai 2005, il y eut à Bercy, un « grand show » des industriels pour séduire les femmes. C'était la prime aux flatteries les plus sucrées et peut-être les plus suspectes : « La femme est l'avenir de l'industrie » affirme Daniel Dewavrin, président de l'Union des industries et des métiers de la métallurgie, paraphrasant Aragon (se tournant dans sa sépulture !?). « Dire qu'on s'interdit d'utiliser la moitié de la richesse humaine », s'indignait Louis Schweitzer, ex-patron de Renault » et actuel Président de la Haute autorité contre les discriminations et les exclusions (HALDE). Cette évolution, on va la conduire de manière progressive, non discriminatoire et sans quotas » déclare Anne Lauvergeon, la PDG d'Areva, membre elle-même de la super-élite. Quant aux ministres, ils se livrent à une danse du ventre sémantique flamboyante : « La France a besoin d'un corps d'élite industriel » et « il n'y a pas de corps d'élite sans femmes » rappelle, sous des applaudissements, Jean-Louis Borloo, le ministre de la Cohésion sociale. L'ex-ministre de l'Éducation nationale, François Fillon, reçu d'abord sous des huées, clame avec énergie qu'« il faut tordre le cou aux préjugés et aux discriminations » et constate que « l'excellence scolaire des filles est supérieure à celle des garçons »²³⁴. Reste qu'« en France, par exemple, les femmes sont présentes partout : dans les entreprises, 20 % à 30 % des cadres sont des femmes, un étudiant sur deux dans nos grandes écoles est une fille. Pourtant, au-delà de ces statistiques flatteuses, la réalité est partout plus contrastée »²³⁵. Dans certains secteurs, comme la magistrature, la féminisation est même majoritaire, ce qui, aux yeux de certains, tire le corps vers le bas.

²³² Nicole Ameline, « Son combat pour l'égalité », entretien avec Patricia Boyer de Latour, *Madame Figaro*, n° 1056, samedi 20 nov. 2004, p. 90. C'est moi qui souligne.

²³³ Documentaire de Marie Gaumy, France, 2004, projeté sur France 5/ARTE, émission *La Vie en face*, jeudi 14 avr. 2005 à 22 h 25.

²³⁴ J.-M. Bezat, « À Bercy, le grand show des industriels pour attirer les femmes », *Le Monde*, vendredi 13 mai 2005.

²³⁵ *Le Monde*, jeudi 16 juin 2005, « Les femmes vont-elles changer le monde ? », signé par un collectif de femmes dont des personnalités, symboles de réussite au féminin, Anne Lauvergeon, Christine Ockrent etc.

L'élitisme au féminin a ses propres particularités mais participe aussi de la problématique générale.

La question de l'élitisme républicain, à l'heure actuelle, ne peut se résoudre par de simples bricolages ou des réparations ponctuelles, permettant la mise en branle plus ou moins poussive du fameux ascenseur. À observer une faille dans toute la dialectique pratiquée, savoir que l'ascenseur n'est point une machine ou un concept permettant de monter directement du rez-de-chaussée au sommet de l'édifice ; il suppose des arrêts à l'étage et des pauses plus ou moins longues, à chaque palier, dans l'ascension. On raisonne en termes de turbo-élitisme et encore sur des fondements le plus souvent mal étudiés, alors qu'il conviendrait de concevoir l'élitisme républicain tel un saut d'obstacles, par étape et par génération. Le mode de raisonnement est ainsi lui-même facteur de blocage social. S'il est souhaitable que de plus en plus de jeunes gens d'origines modestes accèdent aux formations et aux positions d'élite, il est tout aussi urgent de pallier la catastrophe régression consistant dans la « déchéance » sociale des jeunes générations ; là où les parents ont bénéficié de l'ascenseur social, à divers niveaux, leur progéniture se voit le plus souvent contrainte d'emprunter l'escalier de service dans un sens descendant. C'est un renversement absolu de tendance par rapport aux réalisations des deux derniers siècles, coïncidant justement avec l'écllosion de l'élitisme républicain. En conséquence, il faudrait en fait réviser toutes nos théories d'après notre expérience et nos limites d'action et remettre le système à plat, pour redémarrer sur des bases saines et solides. Sur la réflexion et la gestion de l'accès aux élites se greffent encore les états d'âme alimentés par le vécu des membres de l'élite. Quand, Alain Minc, « une sommité », met en avant « le dilemme des élites », il confesse le désarroi de personnes censées dominer le monde et ses divers rouages, « paniquées à l'idée que si on ne peut mettre en doute leurs prouesses intellectuelles, elles ne sont plus certaines de posséder les réponses aux questions de leurs enfants », d'où son leitmotiv, l'élite doit « réinventer une vision du monde », confessant ainsi que son actuelle attitude est inappropriée voire obsolète. Le mal est diagnostiqué mais les remèdes ne sont pas donnés²³⁶. De même, lorsque Jean-Pierre Jouyet, ancien sous-directeur du Trésor, s'estime sous-employé et dénonce, « par un coup de gueule », dans le magazine *Paris Match*, fin 2004, « l'incapacité de l'État à reclasser ses hauts fonctionnaires », il énonce une vérité de fond²³⁷. Pire encore, l'on se comporte comme s'il existait une « identité » intemporelle du produit des grandes écoles, comme si ces dernières ne formaient et n'abritaient que des personnages de cire, alors qu'un regard moins figé prouverait, sans conteste, que sous le même label les recrues ont bien changé, tout comme le monde alentour. À contre-courant et en panne d'idées, l'élitisme républicain, dans sa version officielle « idéaliste », ne se met pas vraiment en quête de solutions générales de fond. Les risques

²³⁶ *Le Monde des livres*, vendredi 24 janv. 2003, « Le dilemme des élites », par Théodore Zeldin, sur le livre d'A. Minc, *Élites à nos nouveaux maîtres*, Paris, Grasset, 2002.

²³⁷ Cité par *Le Monde*, samedi 2 juill. 2005, article déjà cité.

d'ossification du système se trouvent ainsi accrus par manque de courage politique. Le phénomène est d'autant patent et affligeant que la littérature sur le sujet continue à manifester un intérêt permanent²³⁸. Ce sont les commémorations de l'institution des grandes Écoles et des grands corps qui tiennent lieu plutôt d'auto-glorification que de réflexion. Servi par les changements dans la composition de la société française, l'État républicain se cherche, à tâtons, une nouvelle jeunesse parmi les populations les moins favorisées, en particulier celles dites issues de l'immigration.

F. — LE CASSE-TÊTE DÉMOGRAPHIQUE ET LE DÉBAT SUR LA « DISCRIMINATION POSITIVE »

Suivant les résultats d'un récent sondage CSA, France-Europe-Express, France-Info, réalisé selon la méthode des quotas auprès d'un échantillon de 1001 personnes de 18 ans et plus, près d'un Français sur deux, soit 48 %, affirme approuver le principe de la discrimination positive, tandis que 41 % y sont opposés, car « cela est en contradiction avec les principes républicains »²³⁹. La discrimination positive, traduction malhabile et contestée de l'*Affirmative Action*, lancée aux États-Unis dans les années 1960, pour assurer la promotion sociale des minorités ethniques, a fait son entrée depuis au moins trois ans dans le vocabulaire politique français, dans un mélange peu cohérent de débats intellectuels, de rhétorique politique et électoraliste, sans compter les points de vue divergents de Français de tous bords et surtout de la « bourgeoisie ». Le concept est loin de s'accorder avec les principes républicains traditionnels d'où les polémiques. Tout au plus pourrait-on songer à un coup d'accélérateur transitoire, nécessaire pour débloquer certaines situations et établir un équilibre, signe de relance de l'ascenseur social, ce qui semble expliquer quelques actions positives venues des dirigeants des grandes écoles.

Les divergences viennent de très haut et les membres d'un gouvernement voire les alliés d'une même majorité se divisent sur la notion portée au devant de la scène publique au moment de la nomination du préfet « musulman ». L'affaire a commencé avec un article de Nicolas Sarkozy, dans *Le Monde* du 2 mai 2003, intitulé « Vers une nouvelle citoyenneté française » où il notait : « La République est forte quand elle accepte la différence comme une richesse et qu'elle reconnaît que les handicaps doivent être corrigés par un effort particulier. Pour rétablir l'égalité des chances, la discrimination positive est une nécessité ». La contradiction de cette revendication avec l'article 1^{er} de la Constitution qui « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion » ne semble pas perturber M. Sarkozy, pas plus que le danger constitué par la discrimination positive pour la méritocratie, pilier de la

²³⁸ À titre d'exemple, B. Belhoste, *La formation d'une technocratie. L'École polytechnique et ses élèves de la Révolution au Second Empire*, Paris, Belin, coll. Histoire de l'éducation, 2003.

²³⁹ *Le Monde*, 8 déc. 2004, sondage du 2 déc. 2004.

République. Le ministre d'alors du gouvernement Raffarin préférerait (l'immixtion de la campagne présidentielle 2007 l'a obligé à nuancer quelque peu son propos) s'attacher à la réalité du présent qu'à des engagements proprement historiques et idéologiques, d'où son regret « qu'il n'y ait pas de *compatriote musulman dans la haute fonction publique* » et son annonce de procéder à une telle nomination²⁴⁰. Il est étonnant que dans le tollé des commentaires, nul n'a relevé que le qualificatif « musulman », renvoie à un inconscient collectif où seuls les « musulmans » seraient les laissés pour compte de la République et partant de son élitisme ; nul n'a mentionné « l'hérésie » juridique d'un épithète en parfaite contradiction avec la Constitution de la République qui est d'abord « laïque ». L'évocation des 10 % de préfets « musulmans » au début de la République gaullienne a manqué aussi totalement de pertinence. Nous étions alors dans la tourmente algérienne où l'on croyait encore arrêter, par de semblables mesures, la marche inéluctable vers l'indépendance de l'Algérie. Par goût pour la provocation ou par stratégie, le candidat potentiel à la future élection présidentielle a ainsi suscité une curieuse querelle de mots qui ferait sourire, si elle ne révélait le malaise des dirigeants à assumer et à asseoir dans le système français ce type de démarche. La réaction de l'ancien premier ministre, Jean-Pierre Raffarin ne se fait pas attendre. Recevant des Français issus de l'immigration, en commémoration de la « Marche des beurs » de décembre 1983, il préconise l'idée d'une « mobilisation positive » pour promouvoir une « nouvelle étape de l'intégration » et sollicite la concertation sur trois dossiers : un système de bourses « pour distinguer les plus méritants » (mais l'attribution des bourses a toujours existé et consisté en une espèce de discrimination positive, sans qu'il fût nécessaire de donner dans la philosophie politique), la diversification de l'accès aux grandes écoles et la politique de recrutement et de promotion interne dans la fonction publique. En bon publicitaire, il insiste sur le rôle d'actions médiatiques pour « changer les représentations » et prévoit d'organiser une « conférence nationale d'égalité des chances » en 2004 avec tous les acteurs travaillant sur le sujet²⁴¹. La même logique a présidé à la nomination de Tokia Saïfi au portefeuille du développement durable dans le gouvernement Raffarin. Le Président de la République, en visite officielle à Tunis, réagit immédiatement, débattant de son point de vue, lors d'une conférence de presse au lycée franco-tunisien, contredisant les propos de Nicolas Sarkozy, tout en admettant les difficultés de la situation : « Nous avions en France, il y a trente ans, beaucoup plus de hauts fonctionnaires civils et militaires, notamment des préfets, qui étaient d'origine arabe et musulmane, alors que la population musulmane a considérablement augmenté. Il y a des enfants, et même des enfants d'enfants, qui ont souvent brillamment réussi. Et curieusement, ils ont aujourd'hui le sentiment

²⁴⁰ *Le Monde*, samedi 15 nov. 2003, P. Smolar, « Sarkozy face à la discrimination positive ». C'est moi qui souligne.

²⁴¹ *Le Monde*, vendredi 5 déc. 2003, « Beurs : M. Raffarin en faveur d'une mobilisation positive ». C'est moi qui souligne.

qu'ils n'ont pas la place qui devrait être la leur. (...) Il y a eu un recul. Alors, à partir de là, faut-il parler de discrimination ? Oui, mais elle est négative et elle n'a pas été volontaire. Cela a été une espèce de constatation, à laquelle je m'efforce de répondre aujourd'hui, non pas en prétendant qu'il faut une sorte de discrimination positive, c'est-à-dire nommer les gens en fonction de leur origine, parce que ça, ce n'est pas convenable. (...). Dans les nominations civiles ou militaires, il y a une espèce de système qui, tout naturellement s'auto-protège (...), il s'auto-alimente, il s'auto-nomme. Et donc, il y a quelque chose contre quoi il faut réagir »²⁴². Nolens, volens, le Président omet de dire qu'autrefois, la France était adepte d'assimilation et que dorénavant on parle d'intégration, après le désastreux passage par le prétendu droit à la différence. Les termes de la logique politique ont radicalement évolué. Malgré les dénégations contre la discrimination positive, on ne peut mieux qualifier la fermeture des élites administratives et leur reproduction par une sorte de « parthénogénèse ».

Début 2004, est choisi Aïssa Dermouche, le « préfet issu de l'immigration », d'origine kabyle né en Algérie, présenté comme ayant « toutes les qualités requises », concentrant tous les éléments d'un parcours d'ascension. « Issu d'un milieu modeste, il réalise son rêve en venant faire ses études à Paris, à la Sorbonne. » Son *curriculum vitae*, sur le site Internet de l'École supérieure de commerce de Nantes qu'il dirigea, affiche un nombre impressionnant de diplômes. De plus, il est membre du plus prestigieux cercle de réflexion de la République, *le Siècle*, et a su habilement ménager la droite et la gauche. Jean-Marie Le Pen estime à ce propos que « la discrimination positive chère à M. Sarkozy n'est qu'un camouflage terminologique de la préférence étrangère ». C'est aussi l'occasion pour des intellectuels qui n'ont longtemps juré que par le principe d'égalité de se convertir, par « impuissance » à l'idée d'un « détournement inégalitaire », paradoxalement un correctif aux inégalités²⁴³.

À son tour, le Haut Conseil à l'intégration, présidé par Blandine Kriegel, s'oppose à la discrimination positive. Selon Mme Kriegel, « le Haut Conseil à l'intégration se veut fidèle à la tradition républicaine de promotion au mérite des individus. Aujourd'hui on constate que les jeunes issus de l'immigration qui sont diplômés ne sont pas assez présents dans les grandes écoles et dans les hautes administrations. Nous sommes donc favorables à « une promotion positive », qui optimise les mérites qui existent déjà. Nous souhaitons écarter la politique des quotas, qui se fonde sur les groupes, pour préférer les critères individuels »²⁴⁴. Le rapport annuel du Haut Conseil de l'intégration, intitulé « Le contrat et l'intégration » fustigeait les politiques qui ont abouti à « une panne d'intégration » et récusé la « logique de culpabilité et de discrimination », héritée d'un passé où on a trop privilégié « la prise en compte des communautés » au mépris de la compé-

²⁴² *Le Monde*, dimanche 7-janv. 8 déc. 2003. *Verbatim*. C'est moi qui souligne.

²⁴³ *Le Monde*, dimanche 11-janv. 12 juin 2004. V. les articles de Béatrice Gurrey et de Sylvia Zappi.

²⁴⁴ *Elle*, n° 3032, 9 févr. 2004, Le Tête-à-tête de Ruth Elkrief.

tence et les « particularismes » au détriment de « l'unité d'un peuple, dans une collectivité rassemblée »²⁴⁵.

À retenir que c'est la droite qui a inauguré cette intégration par le haut, même si « l'élite "beure" mène le débat sur les minorités... hors des partis »²⁴⁶. L'assertion n'est pas tout à fait exacte car il s'agit d'abord de « spécimens » de cette élite particulière, surtout déçue par le socialisme jusqu'alors apparue comme sa « famille naturelle ». Pour Hakim El-Karaoui, plume de M. Raffarin et fondateur du Club XXI^e siècle, normalien et agrégé de philosophie, fils d'une protestante de l'est de la France et d'un notable tunisien, il faut à la place des quotas « une politique de diversité » garantissant « l'égalité des chances ». Il affirme, sans complexe : « Pour moi, c'est la droite qui a écrit le roman national de ces trente dernières années ». Il pose aussi comme postulat : « Il faut avoir les mêmes armes que les autres. Il faut parler le langage de la société française ». Rachida Dati, fille d'un ouvrier d'origine marocaine, magistrate, femme d'action et conseillère de Nicolas Sarkozy, enrage en entendant l'ancien premier ministre Laurent Fabius lui dire : « Vous êtes une exception ». « L'exception ? grogne-t-elle. S'il croit qu'on est l'exception, tout reste à faire ». La norme serait-elle une Rachida « la casquette à l'envers ou victime d'une tournante ? » De son côté, Amirouche Laïdi, président du club Averoërs et adjoint UMP au maire de Suresnes, trouve que le C.V. anonyme, défendu par Jean-Pierre Raffarin et de nombreux patrons progressistes et députés²⁴⁷, est toutefois « une mauvaise idée », signifiant « la capitulation de la République » et la reconnaissance implicite que « Mohamed ne sera jamais l'égal de Jean-François ». Malek Boutih, ex-dirigeant de SOS Racisme, devenu secrétaire national chargé des questions de société au Parti socialiste est plus proche de l'ensemble de ces prises de positions que de la logique « socialiste » de ses amis dénonçant des manières coloniales et le « tri sélectif » des hommes. Il apprécie, plutôt seul dans son parti, la discrimination positive « à la française » à sa juste valeur : « Paradoxalement, il n'y a pas que les plus marginalisés qui sont ou se sentent exclus. Ceux qui réussissent se retrouvent en effet dans des lieux de pouvoir où on n'avait pas l'habitude de les voir. La réussite rend plus insupportable la discrimination. Cette génération qui monte ne demande pas de piston. Elle veut qu'on la juge sur ses qualités, ses défauts, pas sur son identité »²⁴⁸.

Qu'on le veuille ou non, à ce stade, il y a un effet d'exemple ou de « vitrine », faute de réels résultats probants. Tokia Saïfi, la chîmi-beure du gouvernement Raffarin, a brillé par son inexistence, quittant en silence le gouvernement pour la fonction plus stable et moins exposée de députée européenne. Le Préfet du Jura

²⁴⁵ *Le Monde*, mardi 27 janv. 2004, Ariane Chemin, « Le Haut Conseil à l'intégration fustige la discrimination positive ».

²⁴⁶ *Le Monde*, dimanche 20-janv. 21 févr. 2005, article d'Ariane Chemin.

²⁴⁷ V. *Le Monde*, vendredi 26 nov. 2004, P. Roger, « Les députés veulent instaurer des CV anonymes pour lutter contre les discriminations. Une mesure inspirée du rapport de M. Béhéar ».

²⁴⁸ *Le Monde*, dimanche 20-janv. 21 févr. 2005, l'ensemble des propos recueillis par Ariane Chemin déjà citée.

Darmouche qu'on pourrait surnommer le préfet aux « mille et une vies » a défrayé surtout la chronique par sa vie de famille compliquée et « turbulente », à la limite du tragi-comique, a dû comparaître devant le tribunal correctionnel de Nantes pour « abandon de famille », dans une affaire l'opposant à une de ses ex-épouses lui réclamant une pension alimentaire²⁴⁹. Azouz Begag a fait surtout montre de sa fascination pour son parrain, Villepin, pour qui il est prêt à voter – comme il le disait encore récemment lors d'une émission télévisée – même si le Premier ministre n'est pas candidat à la Présidence ! Bel exemple de fidélité, dans un monde où le mot est ignoré du vocabulaire et surtout des comportements ! Mais le citoyen demanderait plutôt le bilan, au lieu des compliments...

Patrick Weil a mille fois raison quand il considère la classification par race ou par religion comme « un enfermement ». En bon connaisseur attentif de la situation nord-américaine, il écrit : « Jamais aux États-Unis on n'aurait annoncé la nomination d'un ministre ou d'un responsable administratif en soulignant son caractère "noir", "musulman" ou "juif" ». D'ailleurs, les États-Unis qui ont inauguré et expérimenté l'*affirmative action*, n'offrent qu'un bilan mitigé et verront d'ici une vingtaine d'années cette *affirmative action* supprimée. C'est ce qui ressort de l'arrêt *Grutter v. Bollinger et al.* du 23 juin 2003, dans une affaire portant sur la procédure de sélection de la faculté de droit de l'université du Michigan, où la juge Sandra O'Connor exprime, au nom de la majorité de la Cour, le vœu de voir abolir cette politique qui n'a pas porté ses fruits attendus²⁵⁰. La France doit-elle obligatoirement passer par des méthodes éculées qui ont fait preuve de leurs limites ailleurs ? Certes, une lutte transitoire contre les discriminations doit être inlassablement menée jusqu'à ce que l'égalité des chances parvienne à s'inscrire dans les faits, sans oublier que parmi les exclus, il y a aussi des Français réputés de souche, eux aussi touchés par les exclusions, dont les frustrations encore contenues et de plus en plus mal vécues, risquent de faire exploser non seulement la cohésion sociale, mais aussi la République elle-même, par la seule arme qui leur reste, le droit de vote, non plus une protestation mais tout simplement l'adhésion aux pires projets d'une extrême droite revigorée par l'apport de leurs homologues européens (le premier congrès néo-nazi tenu, à visage ouvert, en novembre 2006, à Berlin, doit être pris très au sérieux car l'Europe mal définie et surtout mal vécue manifeste partout une tendance dextrogyre extrême, de plus en plus accusée et inquiétante). Soyons vigilants dans notre volonté d'élitisme républicain et de combat anti-discriminatoire, en ne faisant pas des discriminés plus privilégiés que d'autres ! L'avertissement vaut surtout pour nos « neo-narodniks »²⁵¹ de l'élitisme républicain.

²⁴⁹ D'après le quotidien *Aujourd'hui en France-Le Parisien*, du samedi 29 janv. 2005, repris dans *Le Monde*, dimanche 30-lundi 31 janv. 2005.

²⁵⁰ P. Weil, *La République et sa diversité. Immigration, intégration, discriminations*, Paris, éd. du Seuil, La République des idées, 2005, pp. 103-105.

²⁵¹ *Narodnik* signifie, en russe, ceux qui vont vers le peuple. Le mot était d'usage, sous le bolchévisme, pour bourgeois et aristocrates épousant la cause du peuple et partageant les idéaux de la Révolution de 1917.

G. – NOS NÉO-NARODNIKIS ET LEUR POLITIQUE ÉLITISTE

À l'origine, il y eut « l'agitateur de la Rue Saint-Guillaume », Richard Descouings, le « challenger »²⁵², directeur de Sciences-Po Paris, venu du Conseil d'État, inventeur d'un projet-choc pour faire admettre, dans ce « haut-lieu de consanguinité sociale », les défavorisés, exclus du « *Sciences-Po dream* ». En faisant passer des conventions avec des lycées, classés en zone d'éducation prioritaire (ZEP), il permit à quelques élèves sélectionnés par leurs professeurs de tenter leur chance pour entrer à l'Institut d'études politiques de Paris, par un examen oral, sans passer par le concours d'entrée. Réforme controversée, traité de « gadget démagogique », ni démocrate, en l'absence d'une réelle égalité des chances, ni républicain car traître à la méritocratie, elle commença à faire tache d'huile et à donner des exemples aux autres grandes institutions²⁵³. Les doutes et les sarcasmes semblent sinon balayés du moins apaisés par l'expérience des « conventions ZEP » qu'on ne peut plus qualifier d'alibis, d'où ce titre du *Figaro* en 2005 : « Sciences Po donne des ailes aux anciens lycéens de ZEP »²⁵⁴. L'ESSEC invente, en janvier 2003, une filière différente, en investissant dans la jeunesse des « zones urbaines sensibles » (ZUS). Elle ne cherche pas forcément ces jeunes à intégrer l'École, mais « préfère leur transmettre des outils, des méthodes, des connaissances, des comportements, un capital social et culturel qui leur permettra d'aller plus loin dans la voie qu'ils se sont choisie. Chacun restant libre, *in fine*, de son orientation ». L'intérêt réside dans le fait que le programme est mené par des élèves mêmes de l'ESSEC auprès des lycéens²⁵⁵. D'autres grandes écoles dont les plus prestigieuses, Les Mines de Paris ou Centrale, ont voulu marcher sur les pas de l'Essec²⁵⁶. Quant au fleuron de l'élitisme républicain, Polytechnique, elle envoie désormais ses élèves faire des stages de sept à huit mois en milieu défavorisé, « une expérience unique », « de formation humaine et militaire », en y organisant des ateliers scientifiques. Au grand étonnement de nos « surdoués » et malgré leur « trousse » initiale à affronter ceux qui ne sont pas des leurs, tout se passe plutôt bien, à la satisfaction générale²⁵⁷.

L'on ne peut que se réjouir de ces bonnes volontés et de ces démarches louables, sans s'empêcher de souligner au passage que là il ne s'agit encore que d'échantillonnage. L'exigence républicaine passe par l'égalité de traitement et

²⁵² Sa célébrité est désormais tellement acquise que son portrait fait la couverture de la revue *Challenges*, spécial Écoles de commerce, classement des Écoles, Sciences po : le Challenger, n° 16, 15 déc. 2005-4 janv. 2006.

²⁵³ *Le Monde*, mardi 7 oct. 2003, « L'agitateur de la Rue Saint-Guillaume », article de Marion Van Renterghem.

²⁵⁴ *Le Figaro*, samedi 22-dimanche 23 oct. 2005, article de Marie-Estelle Pech. Une pleine page avec les témoignages des heureux bénéficiaires du système.

²⁵⁵ *Le Monde* 2, 19 nov. 2005, un premier bilan, pp. 48-50. Article de Delphine Warrin.

²⁵⁶ *Le Monde*, vendredi 24 sept. 2004. Article de Virginie Malingre, « Les grandes écoles veulent diversifier leurs publics en s'ouvrant aux lycéens des ZEP ».

²⁵⁷ *Le Monde*, jeudi 23 févr. 2006, « À la Courneuve, les surdoués font la classe », article de Marion Van Renterghem.

d'accès mais aussi par ce mot largement évité, par une « sélection » des talents aux grandes écoles et AUSSI à l'Université. Par ailleurs, l'engouement plus ou moins spontané des élites pour le peuple, laisserait supposer que tout est pour le mieux dans la sphère des élites et que le seul problème serait l'adaptation aux nouvelles réalités démographiques et sociales. Les critiques nouvelles ou anciennes ont assez stigmatisé les défauts des élites. Il ne s'agit pas d'y revenir, mais capter quelques signaux alarmants sur l'état des élites. Que penser d'une grande école, HEC en l'occurrence, qui envoie ses recrues apprendre « le commandement », dans une autre grande école, mais purement militaire cette fois, à savoir Saint-Cyr. Cette « aventure pédagogique », intitulée « leadership et esprit d'équipe », tenant selon une des élèves d'une sorte de « Koh Lanta dans la forêt de Brocéliande », ouvre la porte à de multiples questionnements. Mais qu'apprend-on donc dans nos grandes écoles où se recrutent nos dirigeants du privé comme du public ? Faut-il dès lors s'interroger sur les incapacités de nos élites démonétisées au charme très émoussé près des peuples, déboussolés mais non crédules ?

H. – L'EUROPE, L'EUROPE : ÉLITES DÉSAVOUÉES, PEUPLES RÉVEILLÉS

Une des premières conséquences de la construction européenne, notamment par le biais de l'harmonisation des diplômes, est l'ouverture de la haute fonction publique à des ressortissants communautaires. La solution dégagée par la Cour de justice des Communautés européennes dans l'arrêt *Burbaud* du 9 septembre 2003 (aff.C-285/01) stimule fortement la mécanique d'intégration européenne dans les niveaux supérieurs de l'Administration française, par l'interprétation d'une directive européenne relative à la reconnaissance des diplômés²⁵⁸. Cet arrêt de principe a fait école, car jusque-là les portes de la fonction publique française étaient fermées aux ressortissants communautaires (à l'exception des établissements scientifiques dotés d'un statut de la fonction publique, tel le CNRS). Trois énarques allemands ont profité de la brèche et ont souhaité « servir l'État français ». Issus de la promotion Léopold Sédar Senghor, Cornelia Findeister, Katrin Moosberger et Holger Osterrieder, ont été encouragés dans leur démarche par le directeur de l'ENA, Antoine Durrleman. Ils ont écrit au ministre de la Fonction publique, Jean-Paul Delevoye, qui a tardé dans sa réponse mais les a autorisés « à être recrutés en tant que contractuels, en attendant de pouvoir acquérir le statut de fonctionnaire ». Les administrations se sont montrées « très ouvertes », d'après leur témoignage, et ce malgré les réserves de certains élèves français. Depuis, un élève italien a manifesté son désir de rentrer dans la fonction publique française²⁵⁹. Avant de crier à la victoire de l'élitisme républi-

²⁵⁸ V. Dossier : « La fonction publique au risque du droit communautaire », *ADDA*, n° 36, 27 oct. 2003.

²⁵⁹ *Le Monde*, jeudi 4 mars 2004, article de L.V.E, « Trois énarques allemands vont "servir l'État français" ».

cain et du modèle incomparable français, il conviendrait de nuancer le regard. Certes les grandes écoles françaises vivent encore sur leur prestige passé, mais elles ne sont plus ce qu'elles étaient, empêtrées dans leurs insuffisances et mal préparées à relever les innombrables défis du présent et du futur. Leur attrait se fait en quelque sorte au rabais. Ainsi, si de hauts diplômés italiens sont « condamnés à la fatalité de l'exil », « beaucoup ne partent pas seulement à la recherche d'un salaire, explique l'économiste Mario Vitale dans le quotidien *La Repubblica*. Ils cherchent une société plus libre, plus méritocratique, moins corrompue, moins politisée, moins violente »²⁶⁰. L'élitisme républicain, dans son acception classique, s'entend comme une morale politique et intellectuelle, où servir l'État n'est pas un métier mais une vertu. Or, le pantouflage, le secteur privé, l'argent et la loi du marché ont altéré les principes. Certains continuent à affirmer, dans un optimisme béat frisant la naïveté voire l'inconscience, que « l'excellence française reste assez reconnue pour essayer dans l'Union européenne, rien n'interdit d'œuvrer pour que l'élite des eurofonctionnaires de demain, aujourd'hui dominée par l'influence anglo-saxonne, soit formée sur le modèle français. Ce serait une belle revanche et une nouvelle jeunesse pour une sexagénaire (l'ENA) un peu essouffée »²⁶¹.

Rien ? Vraiment rien ? Seule vision possible, l'arrivée du sang neuf venu de l'Est de l'Europe qui risquerait davantage de brouiller l'identité très discutable et discutée du « modèle français » que de la rajeunir. De plus, les Écoles françaises d'application vivent dans la douleur leurs transformations, pour ne pas dire leur banalisation si elles se décident à devenir des institutions diplômantes. Ajoutons que l'ENA ne fait plus recette même auprès de ses meilleurs produits, les plus réussis. En outre, être énarque ne concorde plus forcément avec l'élitisme républicain. Cette dernière expression fait de plus en plus place à la formule « l'élite à la française », plus conforme à la réalité d'aujourd'hui où la conquête des meilleures places n'est plus à la portée des classes moyennes et encore moins des couches désavantagées : « La hiérarchisation des filières et des établissements scolaires réserve le sommet de la pyramide aux plus favorisés, dont les enfants triment 80 % des places dans les grandes écoles d'élite (Polytechnique, Mines, ENA, HEC, École normale supérieure) »²⁶². « Si je devais revenir en arrière, je referais HEC mais pas l'ENA. J'irais plutôt à l'étranger », explique Henri de Castries (HEC, ENA, Inspection des Finances, pantouflage chez AXA) ; « fils de famille » qui « a toujours eu du flair », « il ne conseillera donc pas l'ENA à ses enfants ». Cela explique une forme de repli de l'ENA sur l'Administration, partant « un renforcement de cette nomenklatura »²⁶³. Les

²⁶⁰ *Le Monde*, jeudi 9 juin 2005, reportage de J.-J. B. de l'envoyé spécial à Nardodipace (Calabre), « Les jeunes diplômés du Mezzogiorno condamnés à la "fatalité de l'exil" ».

²⁶¹ *Le Monde*, dimanche 16-janv. 2005, Éditorial, « Une Nouvelle ENA ? », p. 15. C'est moi qui souligne.

²⁶² *Le Monde Économie*, mardi 21 juin 2005, « Cette France du milieu qui a besoin de futur », enquête de Antoine Reverchon et Catherine Rollet. C'est moi qui souligne.

²⁶³ *Le Point*, n° 1624, 31 oct. 2003, « Les Nouvelles filières de l'élite », *op. cit.*, p. 72, 75-76.

dernières analyses sur les « frustrations de la classe moyenne », confirment d'ailleurs que « les meilleures chances de mobilité ascendante semblent se trouver... à l'étranger. Les voies de réussite sont aujourd'hui limitées en France, en particulier pour les détenteurs de capital culturel qui ont tendance à s'exiler »²⁶⁴. Ancien élève de l'ENA, Philippe de Villiers, un des meneurs du « non » dans la campagne contre le traité constitutionnel européen, constate, en songeant probablement à Reagan ou au gouverneur de la Californie, Arnold Schwarzenegger : « Aujourd'hui aux États-Unis, ce sont les acteurs qui réussissent et nous, en France, c'est pire, ce sont les énarques. Chaque pays a ses problèmes »²⁶⁵. Bien entendu, Philippe de Villiers ne peut pas passer pour un énarque de base, bénéficiaire de l'élitisme républicain. Être énarque peut aussi constituer un handicap s'il ne fait que confirmer une appartenance déjà acquise à l'élite sociale : Laurent Fabius ou « Laurent le mal aimé », autre opposant, cette fois socialiste, au projet de traité constitutionnel européen a pour ennemi principal sa propre image, celle de « Laurent Le Magnifique » (son surnom à l'ENA), issu de la haute bourgeoisie, « distant et hautain », flamboyant par ses prouesses intellectuelles (major à Normale-Sup, agrégé de lettres, Sciences-Po, sorti « dans la boîte » à l'ENA, plus jeune premier ministre de la France) comme par son légendaire *sex-appeal* auprès des filles, son côté dandy fitzgeraldien. Il lui faudrait convaincre les Français que son image est « injustifiée ». Or, philosophe ou orgueilleux, il déclare sur un ton fort peu énarchien : « Après avoir réfléchi à cet important sujet de l'image, j'en suis venu à cette conclusion : je m'en fous »²⁶⁶. Anticipation sur une époque de remise en cause des élites. Mais l'intéressé, candidat socialiste « archaïque » aux élections présidentielles de 2007, maintenant recalé, confirme sa fidélité à la conception républicaine de l'élitisme : « Par exemple, il faut abandonner l'idée, si elle existe, qu'enseigner au lycée Henri IV ou à Aulnay-sous-Bois, revient au même. À Aulnay, il faut un encadrement renforcé qui permette d'être plus près des élèves. Pour l'enseignement supérieur, nous avons besoin de classes préparatoires aux grandes écoles dans les universités elles-mêmes, afin que des étudiants d'Université accèdent aux grandes écoles ». Ayant appelé à voter « NON » au référendum sur le traité constitutionnel européen, il est surtout conscient qu'avec les meilleures intentions du monde (...) « nous aboutirons à une Europe diluée, impuissante, dont les peuples s'écarteront. C'est ce que je veux éviter... »²⁶⁷.

Aux éléments factuels s'ajoutent, en effet, les signes d'alerte relevés lors des derniers référendums sur la ratification du traité constitutionnel européen et l'impasse institutionnelle où se trouve l'Europe. « La faute aux élites » revient

²⁶⁴ *Le Monde économie*, mardi 21 juin 2005, déjà cité, p. III, Louis Chauvel, « Les frustrations de la classe moyenne peuvent déstabiliser une société ». Propos recueillis par Antoine Reverchon.

²⁶⁵ Dépêche de l'AFP, 8 oct. 2003, cité par *ENA mensuel*, n° 337, déc. 2003, p. 52.

²⁶⁶ *Le Monde*, mardi 19 oct. 2004, portrait de Laurent Fabius, « Laurent le mal-aimé » par Marion Van Renterghem.

²⁶⁷ *Le Monde*, dimanche 12-lundi 13 nov. 2006, p. 7, Présidentielle, Entretien avec Laurent Fabius, propos recueillis par Arnaud Parmentier et Isabelle Mandraud.

telle une rengaine à la mode, avec une nouvelle argumentation (leur surdité, leur incapacité à saisir le pouls du malaise social et surtout à y trouver des remèdes autres que des palliatifs), mais surtout avec la préoccupation sérieuse de ces élites mêmes, désormais moins sûres d'elles-mêmes, partageant la peur générale de la société française, en pleine mutation, sans repères d'orientation. Naturellement, la peur des élites n'est pas de la même nature que celle du reste de la société. Pour elles, l'enjeu est le pouvoir et son maintien et non point les désespérants devoirs -pour ne pas employer le mot prosaïque de « galère » - du quotidien. Les simples recettes électorales ne suffisent plus, même si à droite comme à gauche, « la réforme des grandes écoles » est en bonne place dans les programmes. Le nouveau leitmotiv est de déplacer en partie l'excellence vers les universités, jusque-là usines à chômeurs diplômés et même surdiplômés, où la « tyrannie » s'exprime moins dans le « diplôme initial » que dans le parcours professionnel final. À l'UMP et au PS, nul ne veut « casser le système des grandes écoles » mais plutôt atteindre un « objectif de synergie entre les établissements d'enseignement supérieur »²⁶⁸, en faisant jouer « les incitations financières », sans omettre la dose de saupoudrage d'égalité des chances ou de démarche positive pour les moins lotis qui, tels dans un dessin de Cagnat, appelé « ascenseur social », lèvent bien haut le doigt, sans parvenir à pousser le bon bouton²⁶⁹. Pour certains universitaires de renom, « le rapprochement des grandes écoles et des universités est un leurre », « une sorte de mariage de la carpe et du lapin »²⁷⁰.

En tout cas, les uns et les autres estiment qu'il y a péril et urgence en la demeure France, régentée par une « caste » de praticiens passant et repassant du public au privé, confisquant presque la parole aux citoyens. Universitaire, politique et constitutionnaliste, tout en ayant été ministre et étant toujours député, Roger-Gérard Schwartzberg met en exergue à son dernier ouvrage, *1788, Essai sur la mal-démocratie* (Fayard, 2006), une citation voulue prémonitrice de Pierre Mendès France au congrès radical de novembre 1953 : « Il faut que cela change. Car, écoutez ces rumeurs qui montent, nous sommes en 1788 ». Le ton est dramatique mais la leçon demeure problématique, en ce qui concerne l'élitisme républicain et l'administration française. Faudrait-il se relancer dans un nouveau serpent de mer de réformes avortées ou « avortons » ? Faudrait-il jeter l'élitisme républicain avec l'eau d'un bain qui joue à peine sa fonction historique, dans la démocratie, de savonnette à vilain ? Faudrait-il en revoir, comme on dit dans le jargon actuel, ses fondamentaux ? Ne vaut-il pas mieux égrener chaque mot de l'expression, non pour y ajouter, comme dans les dictionnaires, l'adjectif « vieux », pour la caractériser d'obsoleète ou de dépassée, mais pour la placer dans notre nouveau contexte national et européen et la féconder à nouveau, en en

²⁶⁸ *Le Monde*, jeudi 16 nov. 2006, « La réforme des grandes écoles au programme des élections » par Catherine Rollot.

²⁶⁹ *Le Monde*, samedi 10 déc. 2005.

²⁷⁰ *Le Monde*, jeudi 10 août 2006, Yves Mény, Président de l'Institut universitaire européen de Florence, « La formation des élites françaises est à repenser ».

refondant toute sa pertinence ? Dans un vieux dessin, Plantu caricaturait un père de famille comblé, congratulant son fils énarque : « Fiston, tu seras l'élite de la nation » et le fils lui répondant : « c'est quoi la nation ? » Ce genre de réplique se comprenait du temps où Maxime Le Forestier chantait : « Ce monde, je l'ai fait pour toi, disait le père. — Tu as perdu ton temps, disait le fils, je n'en demandais pas tant, je n'en demandais pas tant ». Mais maintenant où nos dignes rejetons, indignés par notre déraison d'antan, savent qu'ils ne peuvent plus obtenir tant, que leur répondre ? En effet, c'est quoi la nation que d'aucuns, revenus de toutes les passions, déclarent hors de saison ? Il ne s'agit même plus d'identité, mais de notre ipséité. C'est quoi l'élite, fourvoyée, dévoyée et discréditée ? C'est quoi la démocratie et partant la *vox populi*, protestataire, mais acculée, sans voix, à faire un « front républicain » pour éviter le pire ? C'est quoi l'élitisme, une « pensée tiède » (Perry Anderson), à réchauffer sans tarder, pour empêcher la République de tomber dans les infortunes du vice et de la vertu réunis ? Enfin, l'élitisme pour « quelle République »²⁷¹ ? s'interroge avec une lucidité sagace le juriste philosophe Philippe Raynaud, taraudé par cette question qui devrait être celle de tous : « *Comment en un plomb vil, l'or pur s'est-il changé ?* »²⁷². Nul semble avoir les véritables réponses, alors que beaucoup se répandent en solutions prescrites comme autant de magiques potions.

Aussi désemparée que mes congénères, je reviens à mon cher Lichtenberg, pour qui « un Français est un homme fort plaisant au moment où il commence à croire en Dieu pour la seconde fois »²⁷³. J'aurai la foi du centurion — reconnaisant évidemment qu'une profession de foi ne tient pas lieu de raison scientifique — dans l'élitisme républicain au sein de l'administration. J'y appliquerai, sans complexe, la devise d'une maison royale, celle d'Orange : « Servir et non dominer; je maintiendrai », gardant toujours à l'esprit cette autre leçon philosophique : « Les Lumières, pour toutes les classes sociales, résident en fait dans des conceptions justes de nos besoins essentiels »²⁷⁴.

²⁷¹ Ph. Raynaud, « Quelle République ? », *Le Débat*, n° 141, sept.-oct. 2006, pp. 67-75. Souligné dans le texte.

²⁷² *Ibid.*, p. 69.

²⁷³ G. C. Lichtenberg, *op. cit.*, p. 195.

²⁷⁴ *Ibid.*, p. 149. Souligné dans le texte.

RÉSUMÉ

Considérations inactuelles et actuelles sur l'élitisme républicain et l'administration française

Expression apparemment galvaudée, l'« élitisme républicain » n'a pas perdu de sa pertinence. Ses principaux traits sont toujours d'actualité, à savoir : la fonction d'élévation sociale, celle d'authentification de l'élite administrative par les grandes écoles, celle de sa légitimation par le procédé méritocratique du concours doublée d'un sentiment de *certitudo sui*.

L'élitisme républicain est avant tout le fruit de l'histoire. Il a été forgé, façonné, pensé et repensé dans les convulsions et les tragédies nationales (1789, 1848, 1870, 1940). Il est d'abord une réaction contre la carence des élites ou leur responsabilité ; d'où l'idée, à chaque étape, de créer une école spéciale chargée de la formation de l'élite administrative et politique.

En France, l'élitisme républicain est à la fois reconnu, ambigu et pourfendu. La République attachée à l'égalité et à la démocratie n'a jamais voulu être un cimetière pour toutes les aristocraties, surtout celles du savoir et du talent. Mais les ambiguïtés demeurent, imputables à une certaine opacité des mots, au monopole de l'État dans la formation, au type de sélection et au contenu de la formation, voire aux illusions nourries par l'égalité des chances. Les ambiguïtés nourrissent les critiques venues de toutes parts, y compris du sein des élites elles-mêmes. Pour beaucoup, l'élitisme républicain a échoué dans ses efforts d'ouverture et a comme « un goût de démocratie inachevée ». La dernière tendance en la matière est de marier élitisme et intégration de populations issues de l'immigration, dans une manière de discrimination positive « à la française ». L'élitisme républicain s'avère, en définitive, une notion évolutive, revigorée par les mutations de la société française.

RIASSUNTO

Considerazioni inattuali ed attuali sull'elitismo repubblicano e l'amministrazione pubblica francese

Espressione apparentemente svilita, l'« elitismo repubblicano » ha sempre una sua pertinenza. I suoi lineamenti essenziali sono sempre d'attualità, cioè : la funzione di promozione sociale, quella di autentificazione dell' *élite* amministrativa tramite le « *grandes écoles* », quella della propria legittimazione con il metodo meritocratico del concorso e in più con un senso di *certitudo sui*.

L'elitismo repubblicano è, per prima cosa, figlio della storia. È stato elaborato, forgiato, meditato e rimeditato in mezzo alle convulsioni e alle tragedie nazionali (1789, 1848, 1870, 1940). È innanzi tutto una reazione di fronte alla carenza delle *élites* o della loro responsabilità ; da lì l'idea, a ogni tappa, di creare una specifica scuola con l'incarico di formare l' *élite* amministrativa e politica.

In Francia, l'elitismo repubblicano è insieme riconosciuto, ambiguo, e fortemente osteggiato. La Repubblica, attaccata all'eguaglianza e alla democrazia, non ha mai voluto essere un cimitero per tutte le aristocrazie, specialmente quelle delle parole, al monopolio statale della formazione, dovute a una certa opacità contenuta della formazione, e anche alle illusioni nutrite dall'eguaglianza delle *chances*. Le ambiguità nutrono le critiche provenienti da ogni parte, persino dall'interno delle *élites* stesse. Per molti, l'elitismo repubblicano è fallito nei suoi tentativi di apertura ed ha come « un sapore di democrazia incompiuta ». L'ultima tendenza al riguardo è di coniugare elitismo e integrazione di popolazioni provenienti dall'immigrazione, in una specie di discriminazione alla rovescia « alla francese ». L'elitismo repubblicano si rivela, in conclusione, una nozione evolutiva, rinvigorita dai mutamenti della società francese.